

RAPPORT D'ACTIVITÉ

de la Ligue de l'enseignement

2021

Édito

Près de 4 millions d'enfants, de jeunes et... de moins jeunes découvrent, pratiquent, créent et ainsi partagent pour apprendre ensemble dans un centre, lors d'un atelier, à l'occasion d'un festival ou le temps d'une rencontre organisés par la Ligue de l'enseignement. C'est dire notre responsabilité en 2021, marquée une fois encore par la crise Covid. Éprouvante pour les salariés, les volontaires et les bénévoles, délétère pour les jeunes et nombre de personnes fragiles ou précaires, la pandémie a mis nos activités et nos associations à rude épreuve. Elle n'en a pas moins conforté nos convictions dans les valeurs émancipatrices de l'éducation populaire, celles-là mêmes qui nous distinguent au sein de l'économie sociale et solidaire.

C'est pourquoi, dans les fédérations et unions régionales comme au niveau confédéral, nous avons amplifié nos capacités d'engagement. Priorité a été donnée au soutien en direction des 20 000 associations de notre réseau : après le coup d'arrêt de l'année 2020, notre réseau militant a renoué avec une dynamique positive, sans retrouver encore le niveau de l'avant-crise. Nous avons maintenu les formations pour les bénévoles et développé des formations militantes dédiées aux administrateurs. La force de notre engagement s'est aussi incarnée dans un effort particulier en direction des milliers de jeunes en service civique et en Bafa ou BAFD malgré la contrainte sanitaire.

La professionnalisation de nos activités et la formation des salariés, volontaires et bénévoles qui les assurent ont également été renforcées. Malgré les difficultés, la Ligue de l'enseignement s'est mobilisée très largement : de la montée en régime du récent CFA de l'éducation populaire à l'intense mobilisation autour de la certification Qualiopi, en passant par la montée en compétences sur la remobilisation scolaire, le climat éducatif, l'accompagnement numérique, la promotion de la laïcité et des valeurs de la République, l'animation de la vie sociale, la création de tiers-lieux sans oublier l'école des cadres et sans compter l'implication de l'Usep dans le champ du savoir rouler à vélo ou encore l'émancipation pour la santé que porte particulièrement l'Ufolep.

Parce que l'avenir se prépare maintenant, nous avons résolument travaillé collectivement dans tout le réseau sur nos fondamentaux : le développement associatif et militant du plan stratégique adopté en juin 2021 ; la refonte de notre projet éducatif ainsi qu'une réforme de notre démocratie interne dont nous débattons au prochain Congrès de Metz ; la nécessaire bifurcation qu'exigent l'urgence et la transition écologiques qu'il nous faut désormais traduire dans nos fonctionnements quotidiens comme dans la diversité de nos actions.

Le plaidoyer aura été intense, à la mesure des valeurs qui nous lient.

Ces valeurs tiennent à la défense des droits, qu'il s'agisse, en 2021 particulièrement, du droit aux vacances et aux loisirs à l'heure où plus de 4 millions d'enfants et de jeunes en sont exclus, des droits culturels en ces temps de crispation identitaire ou encore des droits des personnes en exil que nous nous devons d'accueillir qu'elles viennent d'Ukraine ou d'ailleurs à la mesure de notre engagement européen et de solidarité internationale.

Ces valeurs visent à accompagner, et si besoin interpellent, les pouvoirs publics pour contribuer à la construction du commun, en portant une alternative au Service national universel gage d'une citoyenneté émancipatrice, en travaillant à la pleine reconnaissance des métiers et du volontariat de l'animation, en luttant pour l'égalité des droits scolaires dans une École que menacent les dérives de l'entre-soi et de la sélection.

Ces valeurs se font combat contre le contrat d'engagement républicain que nous avons mené, au nom des libertés associatives et d'une laïcité qui rassemble, de concert avec nos partenaires et les collectifs dont nous sommes membres.

Car s'associer est une force mais aussi une œuvre à mener sur le temps long.

Ariane Azéma,
déléguée générale

Michèle Zwang-Grillot,
présidente

SOMMAIRE

01

LA LIGUE
DE L'ENSEIGNEMENT
PLEINEMENT ACTIVE
MALGRÉ LA CRISE :
ÉTAT DES LIEUX

02

ACTIVITÉS
ET RELANCE EN 2021

8 Un réseau d'éducation populaire aux activités très diverses: secteurs et chiffres-clés

11 Un réseau associatif multiforme présent sur tous les territoires: grandes caractéristiques

18 Un réseau inégalement touché par la crise

21 La reprise fragile du secteur vacances dans le contexte Covid

21 Le développement d'activités cruciales en réponse à la crise sanitaire

21 Un plan d'envergure pour Lire et faire lire

23 Une stratégie numérique consolidée

23 Un réseau directement impliqué pour l'insertion des jeunes en rupture

24 Le renforcement de l'appui au réseau

24 L'accompagnement structurel du réseau

24 Un réseau solidaire

25 Le soutien au développement économique des fédérations et unions régionales

26 La professionnalisation et la formation des équipes

30 Le maintien et l'enrichissement de notre vie confédérale

30 Des temps statutaires encore en distanciel

30 Le retour en présentiel de nos grandes manifestations nationales

31 Des webconférences et un nouveau média en direction des associations

03

LES ACTIONS ET INITIATIVES DE LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT AU NIVEAU NATIONAL

33 Prises de position marquantes de l'année 2021

- 33 Une mobilisation contre le Contrat d'engagement républicain au nom de la défense des libertés associatives à suivre
- 34 Une réflexion collective pour une alternative au Service national universel
- 35 Le combat pour une laïcité qui rassemble
- 35 Un suivi permanent et un plaidoyer offensif en faveur des vacances, des séjours scolaires et de la reconnaissance de l'animation

36 L'action de la Ligue au sein des collectifs

- 36 Les collectifs « génériques » : Mouvement associatif, Cnajep, Pacte du pouvoir de vivre, Mouvement Ambition Éducation
- 37 Faits marquants au sein de certains collectifs « sectoriels » en 2021
- 39 Lancement d'une coordination des représentants Ligue dans les collectifs en région

40 Quand la parole de la Ligue compte : auditions et concertations nationales

- 40 Des sollicitations très diverses
- 40 Audition sur les actions « livre – lecture – écriture »
- 41 Évaluation par l'Assemblée nationale et enquête de la Cour des comptes sur les politiques publiques centrées sur l'apprentissage de la citoyenneté chez les jeunes
- 41 Mission de l'Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche sur les accueils périscolaires et Bafa/BAFD

42 Le développement d'études et de recherches pour mieux se projeter

- 42 Une enquête menée avec Recherches & Solidarités
- 42 L'École urbaine de Sciences Po

04

L'AVENIR SE PRÉPARE MAINTENANT

44 Un plan stratégique axé sur le développement associatif et militant

45 Vers le Congrès : deux grandes questions en débat

- 45 La réforme de la gouvernance : de la Commission issue du vœu de la fédération de la Manche aux travaux du Comité sur la gouvernance
- 48 Le projet éducatif

48 La transition écologique comme valeur et levier de développement des projets des fédérations et de la confédération



NOS ACTIVITÉS

- 50 Éducation

- 60 Numérique

- 66 Arts et culture

- 72 Laïcité

- 75 Accompagnement de la vie associative, fédérative et militante

- 79 Engagement

- 86 Économie sociale et solidaire

- 88 Action sociale

- 92 Sport scolaire – Usep

- 94 Sport pour tous – Ufolep

- 97 Vacances, séjours et loisirs éducatifs

- 105 Formation professionnelle et apprentissage

- 109 Coopération européenne

- 111 Solidarité internationale et Éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale

- 114 Accueil et accompagnement des personnes exilées

- 118 Urgences et transition écologiques



SALARIÉS ET EMPLOIS

- 123 Des fédérations et unions régionales de tailles très diverses en matière d'emplois

- 125 Un réseau relevant majoritairement de la convention collective Éclat

- 126 Un réseau de plus en plus fortement mobilisé sur les enjeux RH

- 126 Emploi et dialogue social au sein du centre confédéral

- 126 Les effectifs du centre confédéral
- 126 La poursuite de l'APLD au sein du service vacances
- 128 Dialogue social



NOTRE ORGANISATION

- 131 Nos partenaires

- 132 Nos représentations

- 134 Organigramme 2021

- 136 Conseil d'administration

- 138 Les Comités nationaux et groupes de travail nationaux



ÉTAT
DES LIEUX

En 2021, la crise pandémique a une nouvelle fois affecté les activités et les salariés des fédérations, des unions régionales et du centre fédéral mais également les associations, les adhérents et les bénévoles de la Ligue de l'enseignement. Pourtant, le réseau et ses associations affiliées ont fait face pour assurer toute la richesse et la diversité de ce qui fait l'éducation populaire.

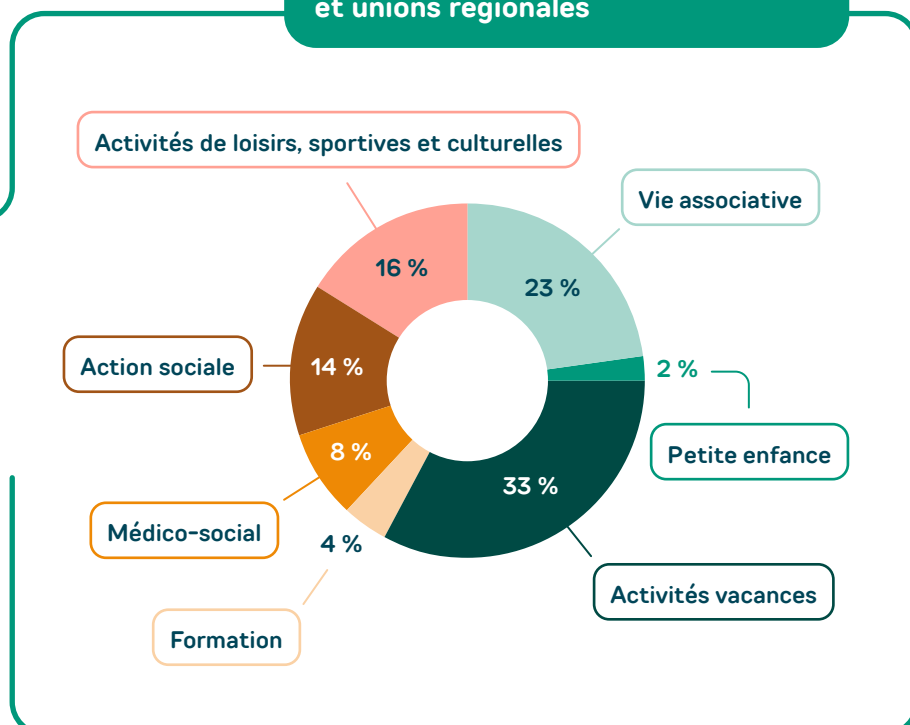
1.1

Un réseau d'éducation populaire aux activités très diverses : secteurs et chiffres-clés

Les 103 fédérations départementales et les 13 unions régionales mettent en œuvre un très large éventail d'actions et d'activités. Leur point commun tient à la démarche et aux objectifs visés : favoriser l'émancipation et l'apprentissage de la citoyenneté propre à la République laïque et sociale que défend la Ligue de l'enseignement.

En s'appuyant sur les données Insee (base Sirene), on peut toutefois distinguer les activités majeures caractérisant les fédérations et unions régionales.

Activités principales des fédérations et unions régionales



Source : répertoires Siren et liste des conventions collectives par entreprise (Siret) siret2idcc.

Pour plus d'un tiers des fédérations, les vacances constituent une activité majeure qui permet, chaque année, d'accueillir dans les 140 centres du réseau, plus de 20 000 jeunes en colonies de vacances et plus de 40 000 adultes et enfants en famille. S'y ajoutent, sur le temps scolaire, 60 000 enfants en classes de découvertes organisées par 43 fédérations et diffusées par l'ensemble du réseau.

Pour un autre tiers des fédérations, les activités sportives, éducatives et culturelles, déclarées ou non comme inscrites dans l'action sociale, constituent le premier champ d'intervention. En totalisant l'action de l'ensemble des 103 fédérations départementales, ce sont plus de 3 600 000 enfants et jeunes qui, chaque année, fréquentent un centre de loisirs, une école de sport, un atelier de lecture et d'écriture, un tiers-lieu numérique, assistent à un spectacle jeune public, une projection cinématographique, une exposition, rencontrent des œuvres ou des artistes ou visitent le patrimoine...

Les fédérations départementales et les unions régionales de la Ligue de l'enseignement gèrent, en 2021, 430 établissements de toute nature (centres de vacances, centres de loisirs, salles de spectacles, centres d'hébergement et d'accueil, instituts spécialisés...).

La vie associative représente également un secteur essentiel qu'un quart des fédérations a déclaré comme activité principale, mettant ainsi en avant l'adhésion et le bénévolat comme le fil rouge de leurs activités mais également les missions d'accompagnement des associations dans le cadre des Points d'information à la vie associative (Piva), du Dispositif local d'accompagnement (DLA), des centres de ressources et d'information des bénévoles (Crib)...

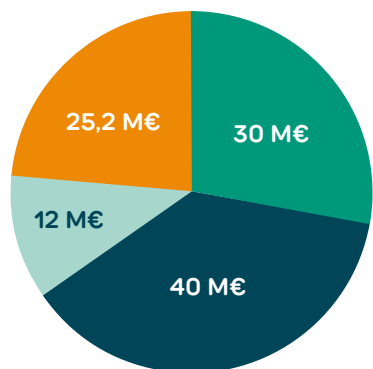
Enfin, **certaines fédérations ont un profil plus spécifique.**

Quelques-unes ont ainsi particulièrement développé des activités de remédiation scolaire (ateliers relais, écoles de la 2nd chance) ou encore des parcours de formation, souvent au niveau de la pré-qualification ou du pré-apprentissage, sachant que de nombreuses fédérations développent des dispositifs d'insertion socioprofessionnelle (Sesame ou Parcours coordonné Ufolep). Ces activités touchent près de 600 000 jeunes par an.

Pour d'autres fédérations, l'action médico-sociale constitue l'activité principale. Certaines ont ainsi développé des instituts médico-éducatifs, des instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques et des services d'éducation spéciale et de soins à domicile. Le secteur de la petite enfance, en lien avec nos missions d'association complémentaire de l'école, se développe également. Le réseau compte enfin des établissements d'hébergement et d'accueil pour des jeunes travailleurs, des personnes en difficulté, des gens du voyage ou encore des personnes en situation d'exil.

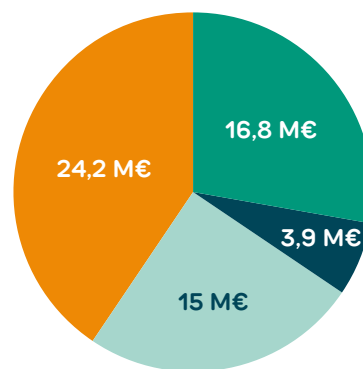
Concernant le chiffre d'affaires, l'activité normale du réseau représente près de 380 millions d'euros, hors crise sanitaire. L'année 2020 avait marqué un fort recul, de l'ordre de 20 % de l'activité, avec un impact très divers selon les fédérations. La reprise entamée en 2021 voit le chiffre d'affaires global du réseau se stabiliser autour de 300 millions d'euros, avec de fortes variations cependant : les deux tiers des fédérations retrouvent un chiffre d'affaires en progression et 21 % d'entre elles un chiffre d'affaires égal ou supérieur à la période pré-Covid. Un tiers des fédérations voit cependant, en 2021, leur chiffre d'affaires continuer de baisser, avec des diminutions dépassant 20 % pour 10 d'entre elles. Concernant le centre confédéral, le chiffre d'affaires de l'ordre de quelque 107 millions d'euros en « année normale » est tombé, en 2021, à moins de 60 millions d'euros. Les activités ainsi impactées concernent principalement le secteur vacances comme détaillé ci-contre. On constate, la poursuite d'une baisse du chiffre d'affaires cumulé de la plateforme coopérative et des centres confédéraux.

**Composition « habituelle »
du chiffre d'affaires du centre
confédéral en millions d'euros**



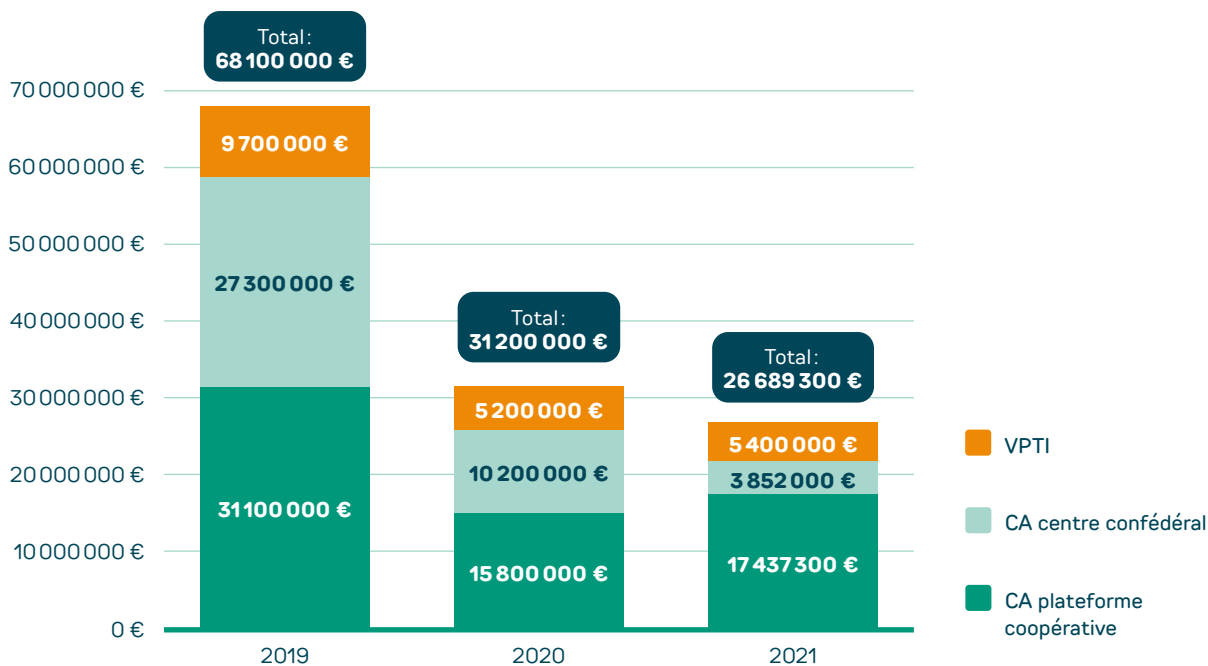
- CA plateforme coopérative
- CA outil confédéral
- Autres recettes
- CPO ministère de l'Éducation nationale

**Composition 2021 du chiffre
d'affaires du centre confédéral
en millions d'euros**



- CA plateforme coopérative
- CA outil confédéral
- Autres recettes
- CPO ministère de l'Éducation nationale

Composition du chiffre d'affaires vacances de 2019 à 2021

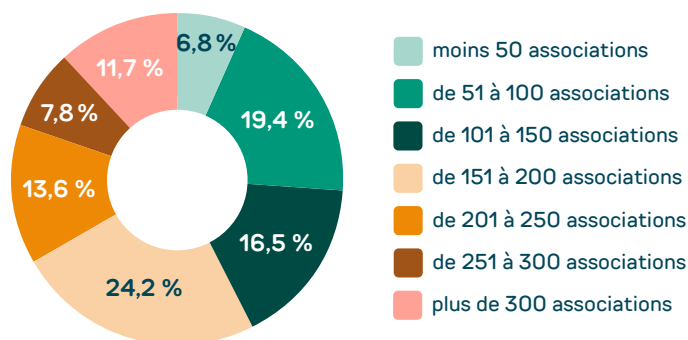


1.2

Un réseau associatif multiforme présent sur tous les territoires : grandes caractéristiques

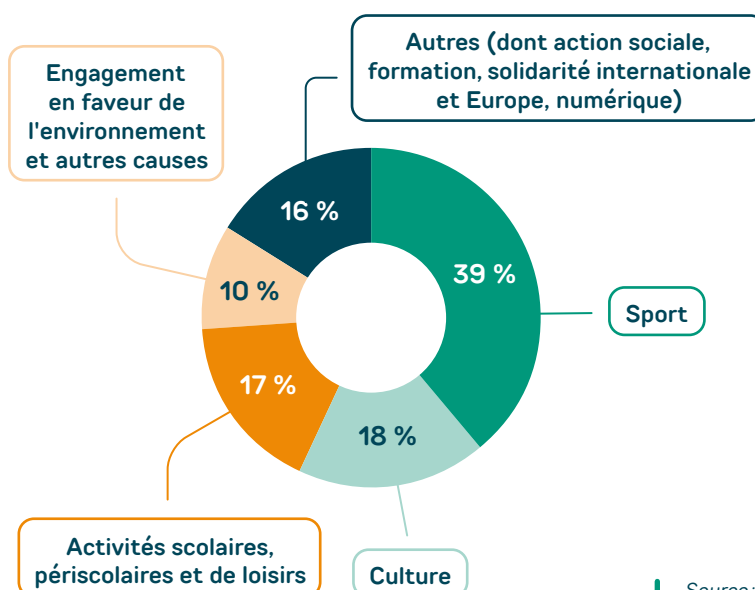
En 2021, le réseau de la Ligue de l'enseignement dénombreait 18 000 associations contre 21 000 avant la crise du Covid. À l'exception de six associations nationales directement affiliées à la confédération – CIOFF France; Éducation & Devenir; Groupement des éducateurs sans frontières; Inspecteurs de l'éducation sans frontières; Mouvement français pour le planning familial (MFPF); Union rationaliste – les associations s'affilient au sein des fédérations départementales qui chacune fédèrent et accompagnent dirigeants, administrateurs et bénévoles et, pour 2 600 associations employeuses, leurs salariés.

Nombre moyen d'associations par fédération



Source: enquête sur la vie fédérative de la Ligue de l'enseignement réalisée auprès de 750 structures affiliées, Recherches & Solidarités - mai 2021.

Activités principales menées par les structures affiliées



Nos quelque 20 000 associations affiliées se mobilisent autour d'activités sportives, de culture, d'activités scolaires et périscolaires et de vacances. Mais elles s'organisent aussi en faveur de la défense de causes, tout particulièrement l'environnement et le développement durable, l'action sociale, la formation, le numérique et la solidarité européenne et internationale.

Source: enquête sur la vie fédérative de la Ligue de l'enseignement réalisée auprès de 750 structures affiliées, Recherches & Solidarités - mai 2021.

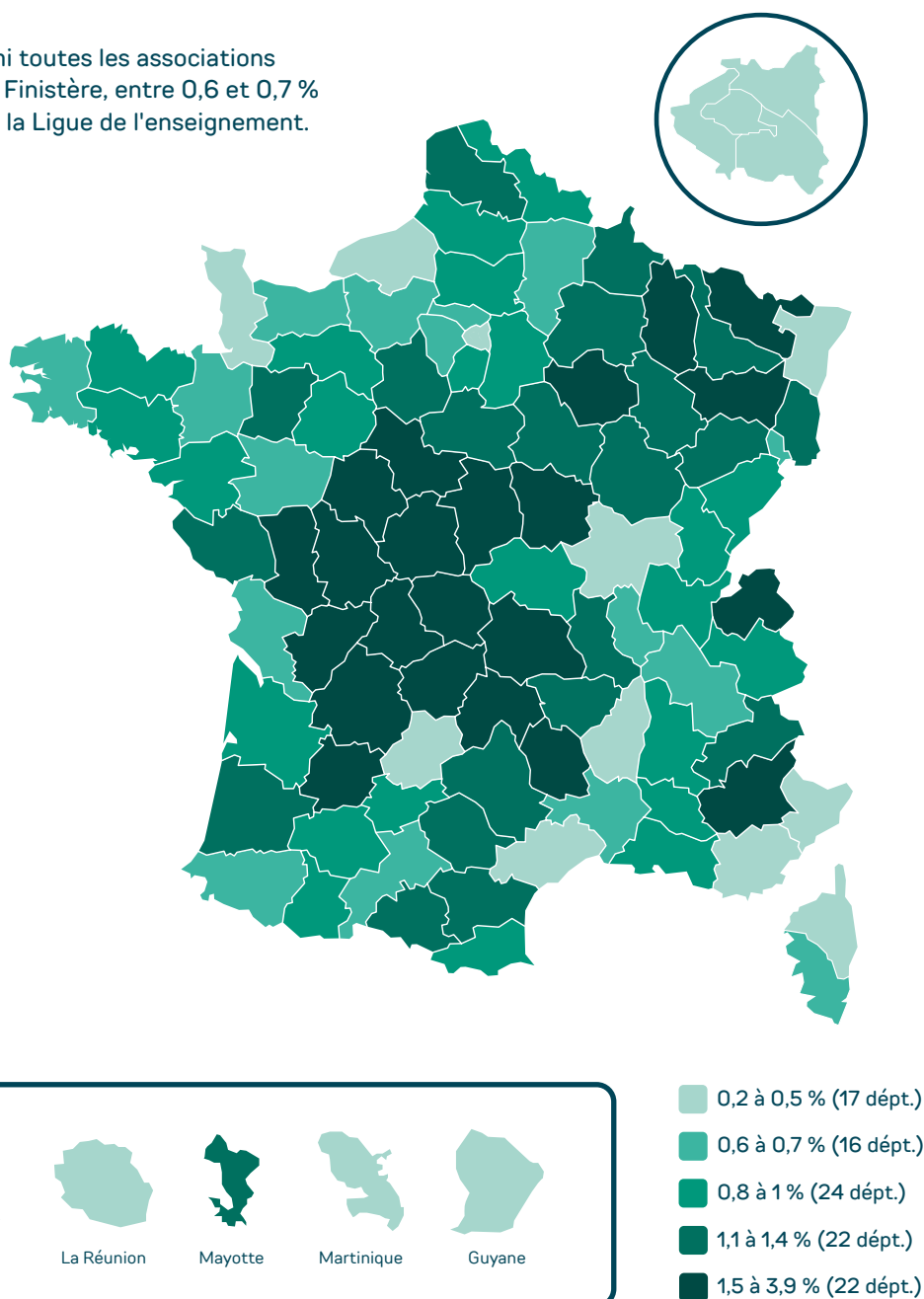
Les associations affiliées sont présentes en métropole comme en Outre-mer, dans les grandes villes et leurs quartiers ou leurs territoires plus périurbains mais aussi dans les petites villes, bourgs et communes des espaces ruraux. Parmi

les deux millions d'associations recensées en France selon la base Dataasso, près d'une sur cent est affiliée à la Ligue de l'enseignement et même, dans une dizaine de départements, plus de deux sur cent (données pré-Covid).

Selon les départements, le poids respectif des associations socioculturelles et des associations sportives, affiliées à l'Usep ou à l'Ufolep, varie. Mais, partout, il s'agit de faire vivre le projet d'éducation populaire de la Ligue de l'enseignement.

Poids du réseau de la Ligue de l'enseignement rapporté à la densité associative

Lecture : Parmi toutes les associations que compte le Finistère, entre 0,6 et 0,7 % sont affiliées à la Ligue de l'enseignement.

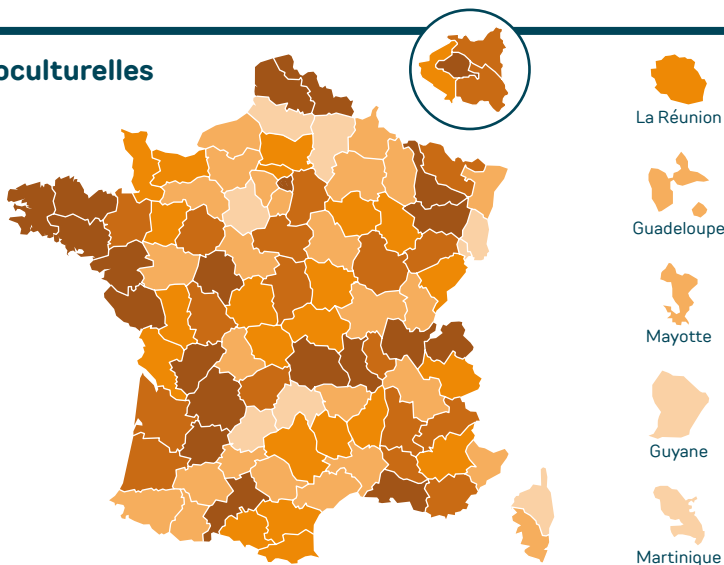


Répartition des associations affiliées : activités socioculturelles et sportives

Taux d'affiliation des associations socioculturelles

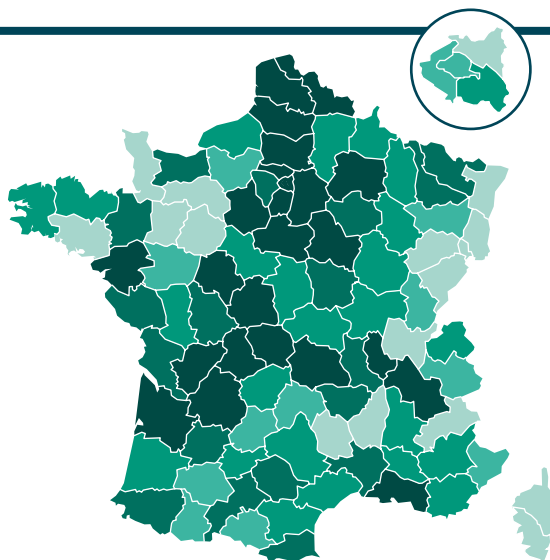
- 0,1 à 0,2 % (10 dépt.)
- 0,3 à 0,5 % (28 dépt.)
- 0,6 à 0,9 % (23 dépt.)
- 1 à 1,6 % (20 dépt.)
- 1,8 à 3,5 % (20 dépt.)

Lecture : Sur l'ensemble des associations socioculturelles affiliées à la Ligue, 1,8 % à 3,5 % sont implantées dans les Vosges.



Taux d'affiliation des associations Ufolep

- La Réunion
- Guadeloupe
- Mayotte
- Guyane
- Martinique



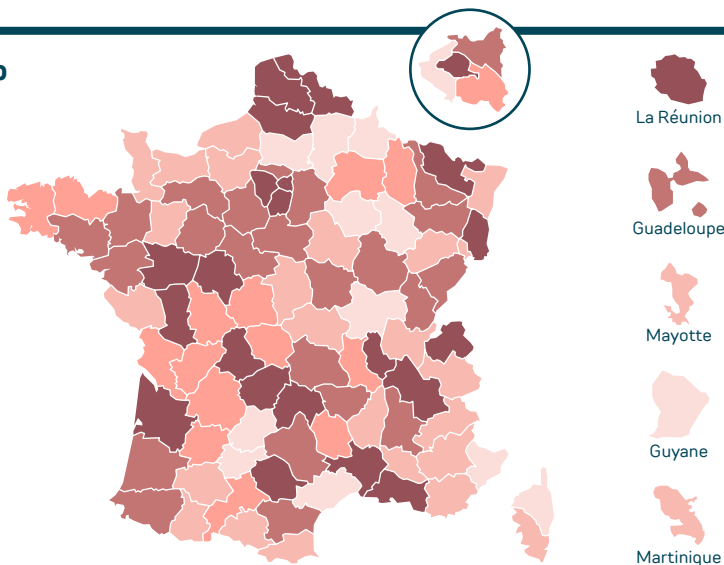
- 0 à 0,3 % (18 dépt.)
- 0,4 à 0,5 % (15 dépt.)
- 0,6 à 0,9 % (26 dépt.)
- 1 à 1,4 % (20 dépt.)
- 1,5 à 4,5 % (22 dépt.)

Lecture : Sur l'ensemble des associations Ufolep affiliées à la Ligue, 0,4 % à 0,5 % sont implantées dans les Vosges.

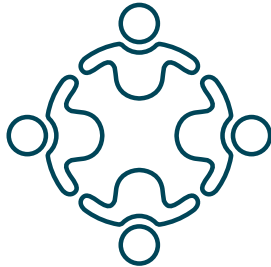
Taux d'affiliation des associations Usep

- 0 à 0,2 % (13 dépt.)
- 0,3 à 0,6 % (26 dépt.)
- 0,7 à 0,8 % (15 dépt.)
- 0,9 à 1,3 % (24 dépt.)
- 1,5 à 3,3 % (23 dépt.)

Lecture : Sur l'ensemble des associations Usep affiliées à la Ligue, 0,3 % à 0,6 % sont implantées dans les Vosges.



Chiffres-clés



Près de
20 000
associations



Plus de
200 000
bénévoles



Dans
24 000
communes



Plus de
33 000
volontaires en service civique
accueillis depuis 2010



1M
d'adhérents

dont:

ufolep
TOUS LES SPORTS AUTREMENT

206 000
adhérents Ufolep



430 000
licenciés enfants
et **25 700**
licenciés adultes
Usep



103
fédérations
départementales



Depuis le 1^{er} janvier 2022, la Ligue de l'enseignement compte 102 fédérations départementales après la fusion de ses deux fédérations de Corse.



13
unions régionales



140
centres
de vacances

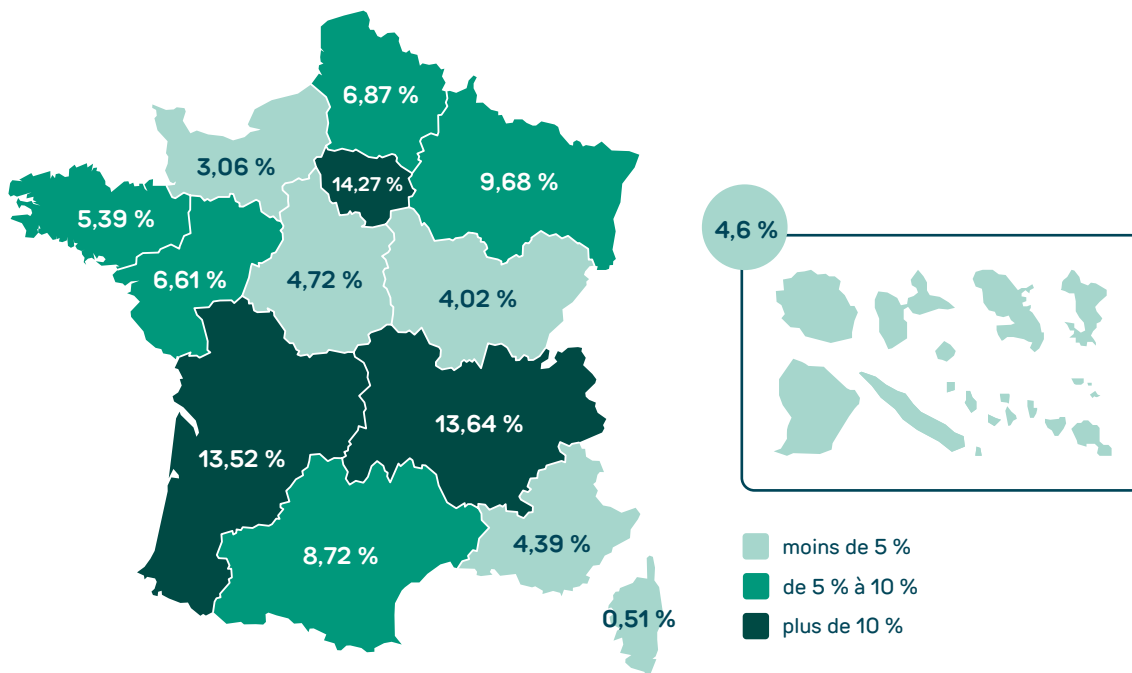


80
centres de formation
(Ligue, Ufolep, Infrep)

Riche de plus d'un million d'adhérents, notre réseau associatif touche tous les âges de la vie avec une forte part d'enfants et de jeunes de moins de 18 ans car il n'est jamais trop tôt pour participer

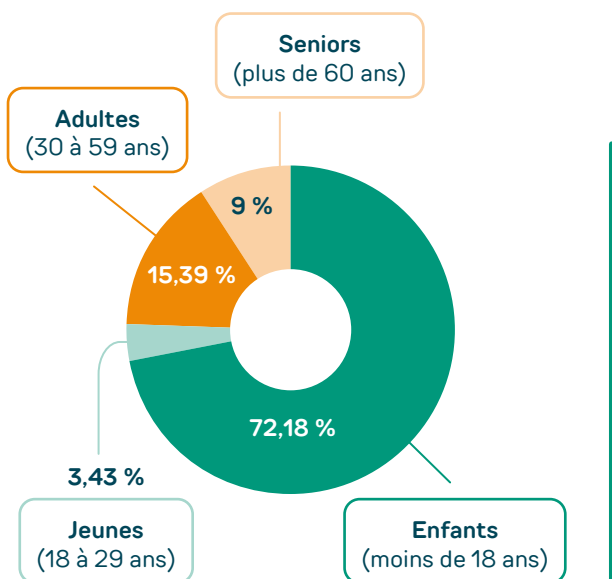
à des actions collectives et s'engager. Il s'appuie sur plus de 200 000 bénévoles mais également quelque 7 000 volontaires en service civique chaque année.

Répartition des adhérents affiliés par région

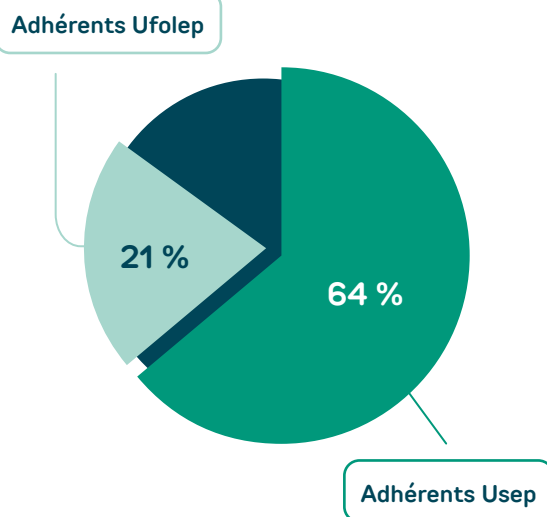


Source : données Affligue 2020-2021.

Répartition des adhérents selon leur âge



Part des adhérents Usep et Ufolep au sein de la Ligue

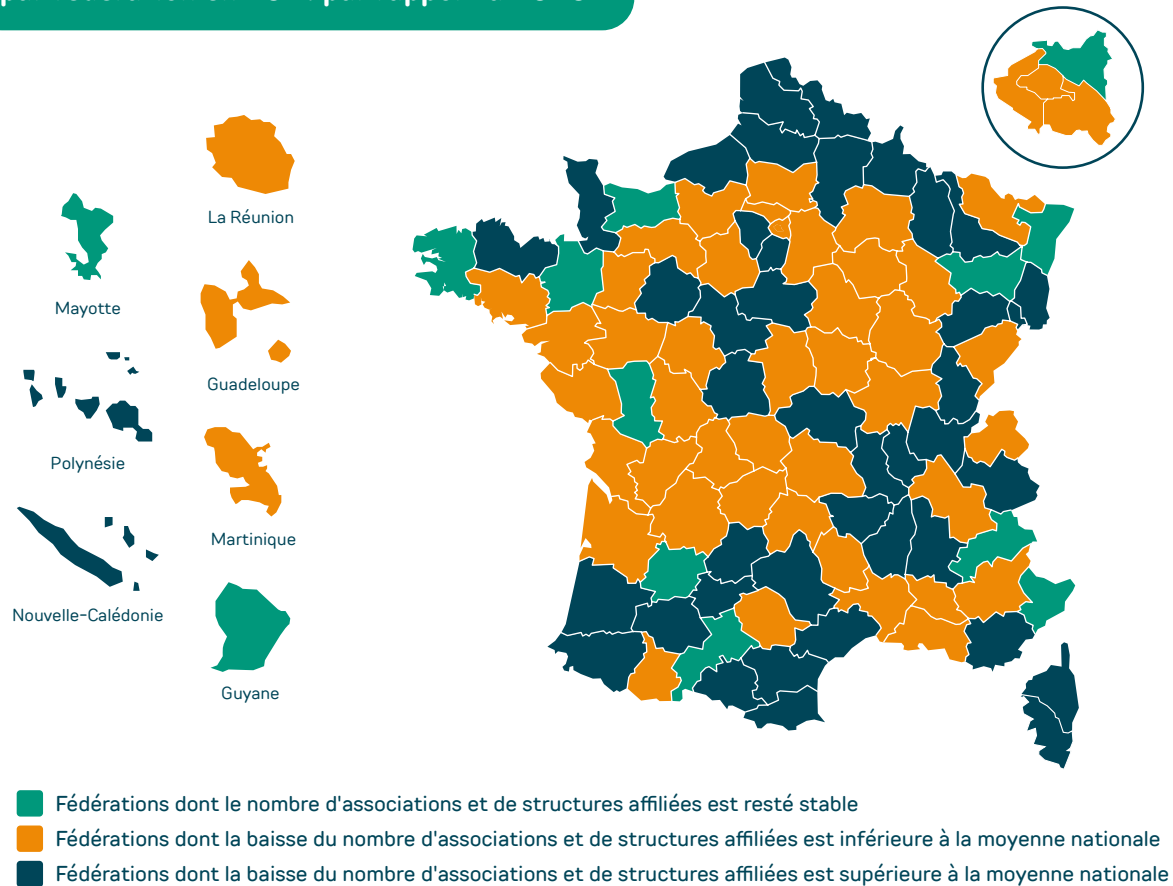


Source : enquête sur la vie fédérative de la Ligue réalisée auprès de 750 structures affiliées, Recherches & Solidarités - mai 2021.

Chaque année, 1500 nouvelles associations rejoignent la Ligue de l'enseignement. D'autres la quittent aussi après une adhésion ponctuelle ou liée

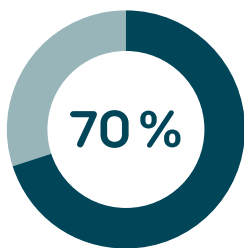
à un service précis. Mais, dans leur ensemble, les associations nous rejoignent car elles partagent les valeurs humanistes et émancipatrices du réseau de la Ligue de l'enseignement.

Évolution du nombre d'associations affiliées par fédération en 2021 par rapport à 2020

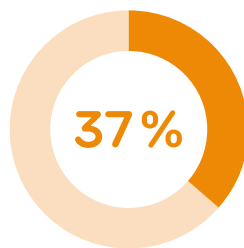


Source : Affligue 2020-2021.

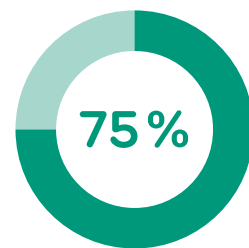
Pourquoi les associations rejoignent la Ligue de l'enseignement



pour nos **valeurs**



pour notre **accompagnement** et **l'outillage** que l'on propose



pour faire **réseau avec d'autres structures**

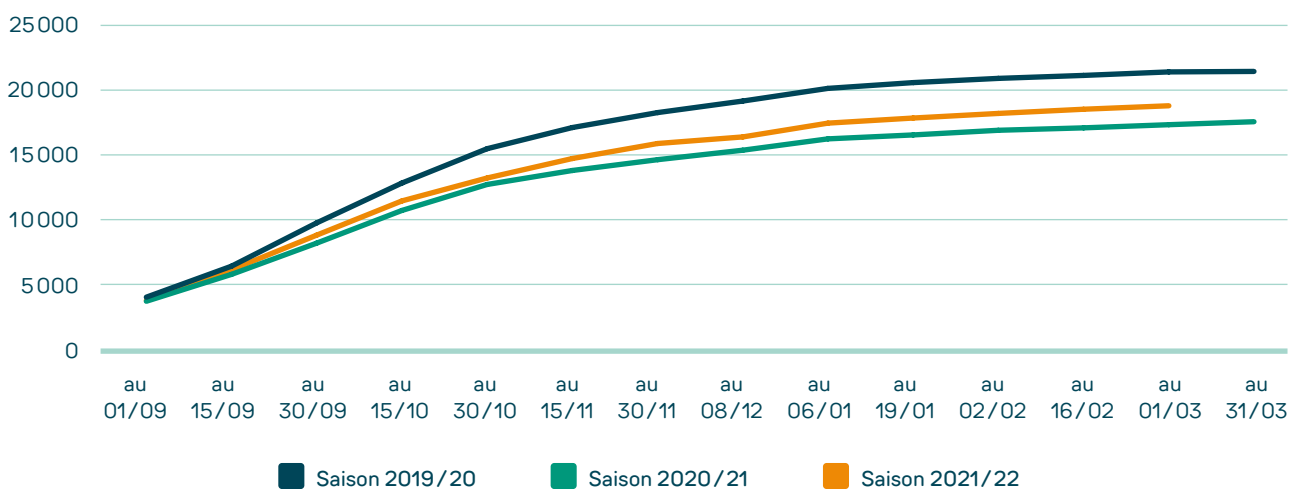
Source : enquête sur la vie fédérative de la Ligue réalisée auprès de 750 structures affiliées, Recherches & Solidarités - mai 2021.

1.3 Un réseau inégalement touché par la crise

Forte de plus de 21000 associations et d'1,2 million d'adhérents en 2019, la Ligue de l'enseignement a été fortement touchée par la crise pandémique comme l'ensemble du monde associatif. Les confinements, protocoles sanitaires et autres contraintes vaccinales ont ainsi

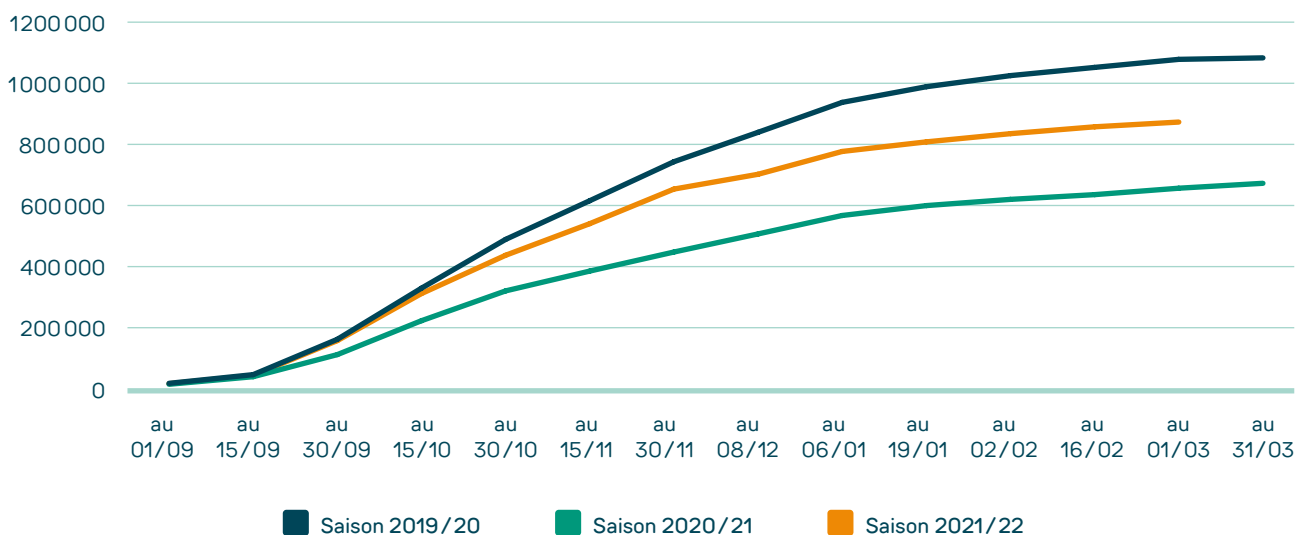
conduit nombre d'associations et d'adhérents à suspendre, parfois heureusement temporairement, leurs activités. La comparaison des données annuelles donne ainsi à voir une saison 2020-2021 très en retrait.

Suivi annuel des affiliations — Comparaison 2019, 2020, 2021



Source: données Affligue.

Suivi annuel des adhésions et licences — Comparaison 2019, 2020, 2021



Source: données Affligue.

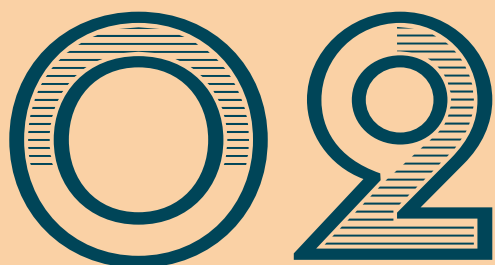
Dans le détail, la baisse a été très forte concernant les associations et adhérents Usep particulièrement concernés par les arrêts et contraintes pandémiques en milieu scolaire, moindre pour les associations socioculturelles et celles affiliées à l'Ufolep mais également significative en nombre d'adhérents pour cette dernière.

Ainsi, en fonction du profil des fédérations, les baisses d'adhésions et d'affiliations ont pu assez fortement varier.

Évolution des affiliations et adhésions en 2020 / 2021 par rapport à 2019 / 2020

	Affiliations	Adhésions
TOTAL	-14 %	-34 %
Culturel	-5 %	-12 %
Ufolep	-8 %	-24 %
Usep	-27 %	-27 %

Source : effectifs déclarés en octobre 2021 sur Affligue.



ACTIVITÉS ET RELANCE EN 2021

Après 2020 marquée par les confinements et l'arrêt de nombreuses activités, l'année 2021 aura été très contrastée, entre reprise et relance, selon les secteurs et les fédérations et unions régionales, la vie confédérale reprenant également un rythme presque normal.

2.1

La reprise fragile du secteur vacances dans le contexte Covid

En 2021, le secteur du tourisme, et plus encore du tourisme social, a lourdement souffert, à nouveau, des restrictions et mesures liées à la crise du Covid-19. Durant l'hiver 2020, à l'exception de ceux relevant de l'aide sociale à l'enfance, aucun enfant n'a pu être accueilli en colonie de vacances, les accueils collectifs de mineurs n'étant pas autorisés à ouvrir jusqu'au 20 juin 2021. Ainsi, ces interdictions administratives ont également empêché toute organisation de classes de découvertes, de même que l'accueil d'un public familial en pension complète.

Après une précédente année de confinements successifs, les effets ont été très délétères : pour les enfants et les familles, privés de ce temps fondamental de respiration, de découverte et, pour certains, de première expérience de vie collective ; pour les équipes des centres, déjà très sollicitées voire épuisées par la gestion des protocoles sanitaires et des annulations ; pour les fédérations et unions régionales, fragilisées économiquement malgré les dispositifs d'aides économiques.

À l'été 2021, l'activité a pu reprendre. Plus de 23 000 vacanciers sont ainsi partis avec Vacances passion, dont 13 % grâce à un financement de la CAF. Alors qu'ils

n'étaient que 7 600 à l'été 2020, plus de 14 000 enfants ont pu profiter en 2021 d'un séjour en colonie de vacances avec la Ligue de l'enseignement, dont près de 7 500 en « colonies apprenantes ». Sur ces 14 000 enfants, 9 240 ont bénéficié d'un séjour financé par des collectivités territoriales et parmi eux, 4 000 étaient accompagnés par l'aide sociale à l'enfance.

Toutefois, à l'automne 2021, la reprise de la pandémie a de nouveau désorganisé les accueils collectifs et empêché, de fait, la préparation des séjours scolaires malgré la mobilisation des organisateurs (*lire page 35*).

2.2

Le développement d'activités cruciales en réponse à la crise sanitaire

Un plan d'envergure pour Lire et faire lire

98 fédérations départementales de la Ligue sont engagées dans le programme Lire et faire lire aux côtés de l'Union nationale des associations familiales (Unaf). De nombreuses actions transversales sont déployées dans les fédérations qu'il s'agisse de laïcité, d'activités physiques et sportives, d'accompagnement à la parentalité...

Forte de 20 000 bénévoles avant la pandémie, l'association Lire et faire lire a été lourdement impactée par la crise sanitaire qui a entraîné non seulement la mise à l'arrêt des projets et des rencontres mais également la démobilisation de nombreux bénévoles. En 2021, il fallait répondre à un défi majeur : reconquérir le terrain perdu tout en assurant le remplacement d'un tiers des lecteurs bénévoles. C'est pourquoi la Ligue de l'enseignement a déployé un plan de relance spécifique, soutenu à hauteur

de 25 000 € par l'Apac. Concrètement, le réseau s'est mobilisé pour relayer et démultiplier localement la campagne de communication élaborée nationalement par Lire et faire lire, accompagner au plus près du terrain le contact et la formation avec les bénévoles et organiser quatre rencontres interrégionales de remobilisation, de rencontres avec les auteurs et de partage d'expériences à Lorient (58), Saint-Dizier (52), Poitiers (86) et Mondonville (31).

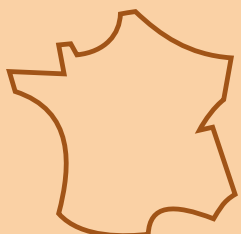
Lire et faire lire en 2021



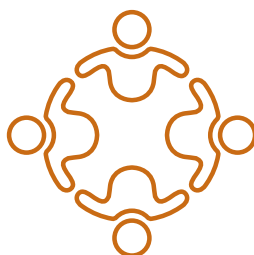
13 000
lecteurs bénévoles



481 000
enfants bénéficiaires



101
départements couverts
par la Ligue et/ou l'Unaf



185
coordonnateurs et coordonnatrices
en région, dont 104 à la Ligue de
l'enseignement

| Une stratégie numérique consolidée

La crise sanitaire a formidablement accéléré le recours au numérique et démultiplié les besoins sociaux, confirmant aussi de très fortes inégalités d'accès et d'usages. De nombreuses fédérations et unions régionales ont ainsi renforcé leurs interventions en termes de médiation numérique, de services numériques d'éducation et, plus largement, tout ce qui touche aux nouvelles formes de citoyenneté et d'émancipation ouvertes par les réseaux et outils numériques.

C'est pourquoi, à compter de l'automne 2021, les fédérations et unions régionales les plus engagées sur les questions numériques ont choisi de formaliser, ensemble, les premières bases d'une feuille de route stratégique numérique 2022. Fondée sur la mutualisation des compétences mais

également la mise en réseau des associations affiliées, des militants et bénévoles ainsi que des partenaires d'un écosystème très foisonnant, cette stratégie se décline autour de trois axes: la lutte contre la fracture numérique, l'éducation *au* et *par* un numérique réellement au service des apprentissages, l'accompagnement vers un numérique libre et durable.

À l'appui de cette démarche, aux deux missions nationales déléguées créées en 2020 sur les démarches de reconnaissance ouverte (Open badges et tiers-lieux), une troisième mission a vu le jour fin 2021 pour renforcer la capacité d'action du réseau sur les questions d'éducation aux médias et à l'information et de développement de l'esprit critique (*lire page 60*).

| Un réseau directement impliqué pour l'insertion des jeunes en rupture

De nombreuses fédérations ont renforcé, durant l'année 2021, l'appui aux parcours des 16-25 ans les plus fragiles et confrontés à des difficultés aggravées par la crise sanitaire. Décrocheurs scolaires mais également jeunes relevant de l'aide sociale à l'enfance (ASE), de la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) ou mineurs non accompagnés ou jeunes en situation d'exil, ce sont près de 1000 jeunes que les fédérations accompagnent chaque année. En 2021, dans le cadre de l'expérimentation 100 % inclusion, la Ligue de l'enseignement a développé l'application « Unique » pour favoriser l'orientation et la construction de parcours citoyens et professionnels pour ces jeunes.

Cette application favorise la reconnaissance des compétences transversales (communication, respect des règles, esprit d'équipe, formation français langue étrangère, découvertes des métiers de l'économie sociale et solaire...) des jeunes participant aux activités que nous leur proposons (ateliers sport, peinture, théâtre, jeux, formation PSC1, service d'accès aux droits...). Basée sur la version bêta du Rome 4.0 de Pôle emploi, cette application valorise ainsi leur profil, et de fait permet de faciliter leur insertion socioprofessionnelle.

2.3 Le renforcement de l'appui au réseau

L'accompagnement structurel du réseau

En 2021, dans un contexte marqué par la crise sanitaire et une reprise d'activité aux multiples dimensions, le centre confédéral a renforcé son pôle accompagnement structurel avec deux nouvelles salariées. Tout au long de l'année, il a accompagné plus de 45 fédérations et unions régionales sur des thématiques très diverses (*lire l'encadré page suivante*). L'accompagnement auprès des

structures en difficulté et en phase de consolidation financière – objet de vigilance de la part du centre confédéral – a été plus prégnant en 2021.

Pour autant, les conseils sur des sujets plus courants, en matière de gestion des relations internes entre composantes, dans l'appui aux ressources humaines, en particulier le recrutement de cadres dirigeants et l'appui aux

dynamiques territoriales de mutualisation ont également été sollicités. Pour certaines fédérations, aux situations devenues plus complexes en 2021, des interventions plus longues et plus globales (problématiques de gouvernance, financières, de ressources humaines...) ont été déployées.

Un réseau solidaire

Dans ce contexte de crise, les fédérations et unions régionales ont mis en œuvre les dispositifs d'aide et d'accompagnement organisés par l'État. Pour pallier les baisses d'activité, le fonds de solidarité a été le principal dispositif mobilisé sur l'année 2021: 49 fédérations et unions régionales y ont eu recours. 43 structures ont également mobilisé des exonérations de charges et 32 les aides aux postes Fonjep.

Sur l'année 2021, le volume d'aides mobilisées représentait 18,9 millions d'euros, pour moitié sur le fonds de solidarité (9,5 millions d'euros), les prêts garantis (PGE) représentant 25 % des aides en volume et les aides à l'activité partielle de longue durée 12 %. Les dispositifs de prêts garantis ont donc à nouveau été mobilisés en 2021 mais dans une moindre mesure puisque 16 structures y ont eu recours. Au total, 43 fédérations départementales et unions régionales ont mobilisé un PGE depuis le début de la crise sanitaire, pour une enveloppe de 19,2 millions d'euros. À noter que l'ensemble des aides mobilisées représentait en 2021 6,5 % du chiffre d'affaires du réseau (d'après l'enquête menée au sein du réseau en mars 2022).

Mais elles ont pu s'appuyer également

sur la solidarité du réseau qui s'organise autour de trois fonds: le fonds de solidarité, le fonds d'urgence et un fonds d'appui complémentaire créé en 2020 et doté de 1,50 M€, pour faire face à l'urgence liée à la crise sanitaire en levier et relais de trésorerie temporaire. Au total, 22 fédérations et unions régionales ont eu recours ou recourent actuellement à l'un des trois fonds de solidarité, dont quatre ont clos la mobilisation de ces dispositifs en 2021. Cinq fédérations cumulent par ailleurs au moins deux dispositifs. Mais on soulignera que la mobilisation des trois fonds est restée limitée en 2021: le fonds de solidarité classique n'a été mobilisé que par une seule fédération, le fonds d'urgence n'a pas été sollicité et le fonds de solidarité exceptionnel n'a été mobilisé qu'à deux reprises avec reconversion en fonds d'aide classique, ce qui a permis de retourner les sommes versées par les fédérations départementales, les unions régionales, les comités régionaux Ufolep et l'Apac à l'appui de cette mobilisation solidaire.

Bilan des fonds mutualisés au sein du réseau

Fonds de solidarité

50 000 € mobilisés pour soutenir **1 fédération départementale**.

Solde de ce fonds au 31 décembre: 156 890 €.

Fonds de solidarité exceptionnel Covid

100 000 € mobilisés pour soutenir **2 fédérations départementales**.

Solde de ce fonds au 31 décembre: 0 €.

Le soutien au développement économique des fédérations et unions régionales

En 2021, le centre confédéral a renforcé son appui au réseau en matière de développement économique. Les fédérations départementales ont exprimé¹ des besoins d'accompagnement en matière de veille, principalement sur les thématiques éducation, jeunesse, vie associative et numérique², et de renforcement et/ou développement d'activités en répondant à des appels à projets, appels à manifestation d'intérêt ou des commandes publiques. En fonction des demandes et besoins exprimés par le réseau, l'accompagnement a pu être partiel ou global et s'est concentré sur le décryptage des documents (AMI, AAP, DCE), la constitution du dossier administratif et des éléments techniques et le montage financier. Ainsi, 24 fédérations départementales et unions régionales ont été accompagnées dans la phase de décryptage du marché public, jusqu'à la rédaction de la réponse dans certains cas. Il s'est agi principalement d'appels qui concernent le périscolaire, les ALSH, l'éducation aux médias, la gestion d'un centre de vacances, la formation ou encore les appels à projets relevant de la Politique de la Ville³.

L'accompagnement en matière de développement économique étant désormais bien identifié par le réseau, le service a finalisé, en 2021, le projet de fonds documentaire recensant et mutualisant toutes les sources de financement (AAP, AMI, bourse, dotations...) et de développement de projets d'intérêt général ou d'économie sociale et solidaire. Sollicité par de nombreuses fédérations qui souhaitent mettre leurs dossiers en commun au profit du réseau, ce fonds sera disponible en 2022 via l'outil collaboratif Framaligue.

Thématiques d'accompagnement en 2021

Analyse financière et mise en place d'outils de gestion

Mutualisations de moyens interfédérales ou avec les unions régionales

Audit social

Accompagnement juridique sur des questions ciblées

Transformation du modèle économique, stratégies de développement sectoriel

Appui au projet fédéral

Réponse à des marchés publics

Médiations internes aux fédérations ou avec leurs secteurs sportifs

1. Via une enquête menée par le centre confédéral en juin 2021 et à laquelle plus de la moitié des fédérations ont répondu (56 sur 103).

2. Les thématiques de veille également plébiscitées : formation, loisirs éducatifs, inclusion, ESS, transition écologique, et vacances et séjours éducatifs.

3. Plus de 500 marchés publics et appels à projets ont été identifiés et diffusés auprès des fédérations et unions régionales en 2021 et 53 appels d'offres et appels à projets ont été diffusés auprès des services du centre confédéral.

La professionnalisation et la formation des équipes

Renforcer le niveau de qualification des cadres dirigeants

Depuis 2018, en partenariat avec le Cnam, la Ligue de l'enseignement accompagne les cadres dirigeants et les responsables de service à travers la formation certifiante « Innovations sociales et ESS », surnommée « L'École des cadres ». Pour les intéressés, l'objectif est d'acquérir un socle de connaissances sur l'environnement associatif, les réalités territoriales, les logiques de fonctionnement propres à l'ESS et d'être opérationnels sur les fonctions-clés de dirigeant et dirigeante ou de responsable de service d'une fédération départementale. En outre, cette formation est l'occasion d'échanger entre pairs, de développer une culture commune et de mieux se projeter dans la fonction actuelle ou future. En 2021, 13 personnes, issues de 13 fédérations départementales, ont ainsi rejoint la 4^e promotion de l'École des cadres. Bénéficiant chaque année du financement d'Uniformation dans une logique de qualification et de renforcement des parcours professionnels, ce cursus se décline en huit modules et dure 31 jours.

Depuis son lancement, l'École des cadres a accueilli 53 stagiaires, 49 % de DG/SG, 30 % de responsables de service et 21 % sur des fonctions autres (chargés de mission, coordinateurs...). Après quatre années de fonctionnement, une enquête de satisfaction, lancée fin 2021, a permis de mesurer l'intérêt, la qualité (contenus, intervenants, organisation et déroulement, tutorat et certification...) et les effets (légitimité et positionnement du stagiaire) de cette formation. Cela a aussi été l'occasion pour les participants de formuler des préconisations afin d'améliorer son format et ses contenus.

Ajouter une approche « politique » en lien avec la stratégie et l'actualité de la Ligue de l'enseignement et renforcer l'échange de pratiques et d'outils opérationnels ont été plébiscités pour les futures sessions. Plus globalement, les personnes ayant répondu à cette enquête se disent satisfaites de la formation et pointent :

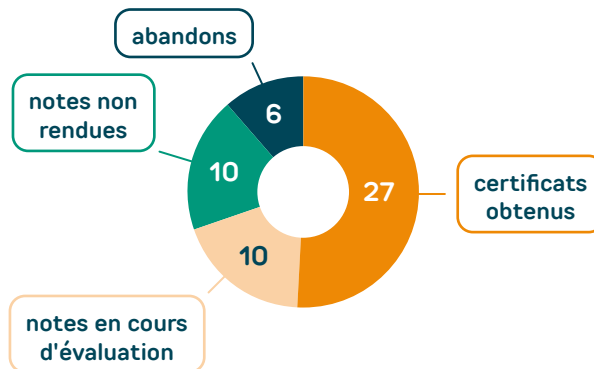
- Le bon équilibre entre les contenus universitaires dispensés par le Cnam et les apports spécifiques à la Ligue qui peuvent ainsi être mis en perspective ;
- Une prise de hauteur permettant une meilleure analyse des problématiques ;
- Le développement de compétences/ connaissances – prospective et innovation sociale, gestion financière, prise de parole, management, analyse institutionnelle, apports sociologiques... – directement mobilisables dans de nouveaux projets ;
- Les bénéfices de la formation qui se traduisent, en interne, par une légitimité vis-à-vis de leur fonction et un meilleur positionnement, ainsi que la possibilité de mener une réflexion sur leur évolution professionnelle.

Les résultats de l'enquête ont néanmoins fait apparaître un point de vigilance concernant la note stratégique exigée dans le cadre de la formation. Si celle-ci constitue un outil pertinent, elle reste complexe à mettre en œuvre et à valoriser (seulement 1/3 des stagiaires répondants l'ont diffusée auprès de leur fédération).

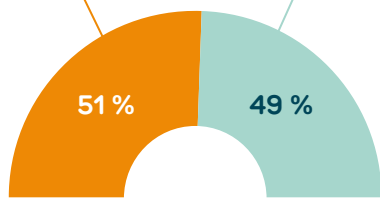
L'École des cadres en chiffres-clés *



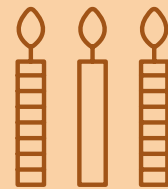
53
personnes
formées



Hommes



Femmes



Âge moyen:

41 ANS



niveau de diplôme

BAC +3/4
pour la majorité des stagiaires

100 %

recommandent
cette formation



93 %

sont restés en contact
avec leurs collègues
de promotion (toutes
années confondues)



Financement Uniformation:

108 455 €

Adapter le PDC aux besoins et attentes du réseau

Avec l'appui d'Uniformation, le centre confédéral de la Ligue de l'enseignement a mis en œuvre des actions de formation pour accompagner le développement des compétences de son réseau, avec pour objectifs :

- De permettre le départ en formation des salariés des plus petites structures ;
- De favoriser un enrichissement continu des salariés de son réseau dans une logique de formation tout au long de la vie ;
- D'améliorer la performance de chaque structure associative dans son développement, tant économique que qualitatif.

Au second semestre 2021, dans un souci de conformité avec la loi Avenir professionnel du 5 septembre 2018, le Plan national de formation (PNF) est devenu le Plan national de développement des compétences (PDC). Outre ce nouvel intitulé, la diffusion est opérée plus tôt, dès septembre, alors que les fédérations départementales montent leur propre plan de développement des compétences. Il s'agit également de permettre au plus grand nombre de s'organiser et de s'inscrire aux formations proposées. Par ailleurs, certaines thématiques ont été renforcées ou d'autres développées dans les champs de l'économie sociale et solidaire, de la formation professionnelle et de l'inclusion, de l'accompagnement au réseau ou encore pour l'éducation et de la culture. En élargissant ces champs de compétences, la Ligue de l'enseignement répond aux besoins exprimés par les fédérations départementales dans le cadre de l'animation

nationale du réseau ainsi qu'au développement de nouveaux projets et d'expérimentations, dont la formation vient accompagner le déploiement.

Sur l'année 2021, 45 thématiques de formation ont ainsi été proposées aux salariés des fédérations et unions régionales. Elles répondent à la fois à des logiques de compétences transversales (gestion, RH, management...) et à des logiques d'actions thématiques (culture, laïcité, politiques jeunesse, transition numérique, Europe, formation professionnelle et inclusion, soutien à la vie associative...).

Depuis deux ans, l'activité s'est adaptée aux conditions imposées par la crise sanitaire et un certain nombre de formations, initialement prévues en présentiel, ont été organisées en distanciel afin de maintenir l'offre auprès du réseau. Ce format, plus modulaire, a permis l'accès aux formations à un plus grand nombre de stagiaires. La formation en distanciel a ainsi vocation à perdurer, dès lors que le contenu de la formation s'y prête, pour favoriser son accès, notamment pour les fédérations les plus éloignées telles que les fédérations ultra-marines.

Le Plan de développement des compétences en 2021



424

stagiaires issus de la quasi-totalité
des fédérations et unions régionales



35

formations



81

journées de
formation

92,5 %

des stagiaires
recommandent
la formation
qu'ils ont suivie

90,2 %

ont été satisfaits
des conditions
matérielles

87 %

ont été satisfaits
des contenus



Financement Uniformation:

92 745 €

2.4

Le maintien et l'enrichissement de notre vie confédérale

Des temps statutaires encore en distanciel

L'année 2021 est restée très marquée par les contraintes sanitaires. Le centre confédéral a su s'adapter en continuant à développer un savoir-faire établi à partir d'outils numériques. Si les visioconférences n'ont plus de secret pour les ligueurs, il a fallu innover, notamment pour l'organisation des votes électroniques. Les éventuelles difficultés ont pu être levées par la diffusion de tutoriels et par la mise en place de plusieurs visioconférences explicatives entre autres. Ainsi, l'assemblée générale extraordinaire du 6 avril 2021 portant sur la mise en place de

la plateforme coopérative mais également sur les règles d'organisation et de fonctionnement du Comité national vacances, séjours et loisirs éducatifs de la confédération a pu se dérouler dans de bonnes conditions. Il en fut de même pour l'assemblée générale ordinaire des 26 et 27 juin 2021. Enfin, l'ensemble des conseils d'administration (à l'exception de celui organisé en marge de l'Université de rentrée), des bureaux nationaux et des réunions des commissions statutaires (commission des finances et commission d'administration générale) s'est déroulé en distanciel.

Le retour en présentiel de nos grandes manifestations nationales

Si en 2020 la majorité des événements a dû être reconfigurée et organisée à distance compte tenu des contraintes sanitaires liées à la crise du Covid-19, l'année 2021 a vu un « quasi » retour à la normale pour certaines manifestations nationales.

Jusqu'au dernier moment le risque d'annuler l'édition 2021 de Spectacles en recommandé a pesé sur nos rencontres professionnelles itinérantes dédiées au spectacle vivant jeune public. Elles ont pourtant bien eu lieu, accueillies cette année par la Ligue de l'enseignement de Lozère, mais ont nécessité des aménagements : les représentations prévues en soirée ont été avancées pour respecter le couvre-feu, imposé à l'époque à 18 h et il aura fallu

trouver des lieux de repli pour certains spectacles devant se dérouler dans un espace réquisitionné au dernier moment par les autorités. L'essentiel a cependant été préservé et la Ligue de l'enseignement a ainsi pu présenter 20 spectacles à près de 90 personnes (*lire page 67*).

Organisé fin novembre, le Salon européen de l'éducation¹ a également pu se tenir Porte de Versailles à Paris, dans le respect des conditions sanitaires. Il constitue le rendez-vous annuel de toute une profession et de la jeune génération en quête d'informations et d'échanges directs et regroupe le salon professionnel de l'éducation (Educat-ec-Educative) et le salon de l'orientation des jeunes.

1. Le Salon est soutenu par le ministère de l'Éducation nationale, la Mairie de Paris, la Région Île-de-France, la MAIF et la MGEN.

Pour cette 22^e édition, la Ligue avait choisi de mettre à l'honneur, sur son espace dédié, plusieurs de ses activités – engagement (en France et à l'international), transition écologique – ainsi que les savoir-faire de ses différentes structures et partenaires: l'Usep, l'Ufolep, Animaufac, le Réseau national des Juniors Associations, Lire et faire lire ou bien encore le Cidem (coordination de 11 associations œuvrant pour la sensibilisation au civisme et à la démocratie).

Quelques semaines plus tôt, l'Université de rentrée, organisée du 10 au 12 septembre à Port Leucate, a rassemblé plus de 220 participants,

représentant près de 75 fédérations. Comme lors des deux éditions précédentes, les conférences et ateliers ont été organisés dans une logique de parcours (décrypter, controverse, agir, se former, découvrir) autour du triptyque « démocratie; éducation; laïcité ». Quant aux Rencontres nationales vacances, séjours et loisirs éducatifs, elles se sont tenues début octobre, au Pradet. Réunissant quelque 80 participants, elles ont été nourries des travaux des groupes de travail refondés du Comité national vacances à travers huit ateliers et une table ronde sur la prise en compte de la transition écologique dans les futurs séjours de tourisme et séjours scolaires proposés par la Ligue.

Des webconférences et un nouveau média en direction des associations

Des webconférences dédiées aux associations

Afin de soutenir davantage les fédérations et leurs associations affiliées face à la crise sanitaire, le centre confédéral a poursuivi, en 2021, la diffusion de son programme de webconférences intitulé « Développement associatif et militant ». Élaborées en lien avec l'Ufolep et l'Usep, ces séquences ont complété les programmes de formation proposés localement par les fédérations départementales. Ainsi, plusieurs rendez-vous consacrés à la vie associative ont été proposés (panorama des dispositifs d'aide et de relance pour les associations mis en place par l'État, comment créer un premier emploi...) offrant un décryptage par des intervenants extérieurs ou issus du réseau.

Une expérimentation média

À l'automne 2021, la Ligue de l'enseignement, en partenariat avec ses services vacances et sports, s'est lancée dans une expérimentation de production intellectuelle et militante à destination de son réseau (associations et fédérations), avec l'objectif de toucher également un public le plus large possible. Cette démarche répond à plusieurs enjeux :

- Produire de nouveaux contenus pédagogiques, intellectuels et militants, pour améliorer sa lisibilité;
- Alimenter le réseau dans un contexte de relance de la vie fédérative;
- S'appuyer sur un projet fédérateur, avec des productions communes partagées et partageables;
- Enfin, redonner du sens à la cotisation d'affiliation à la Ligue, dont une part était historiquement associée à la production du journal *Les Idées en mouvement*, en continuant de diffuser les idées et les causes défendues par la Ligue et son réseau.

Ce média a pu voir le jour en partenariat avec In:Expeditions, média d'expériences immersives au service de l'engagement et de l'intérêt général.

Plusieurs émissions pilotes ont été produites dont un reportage mené en direct dans une association, la Coopérative des savoirs, et la fédération départementale à laquelle elle est affiliée, ainsi qu'une émission en plateau sur les pédagogies de la laïcité. Ces deux pilotes ont obtenu une audience de 70 à 100 personnes durant les « lives », et respectivement 600 et 1100 vues pour leurs replays. Ces résultats certes encore modestes incitent à travailler la promotion de ces contenus auprès du réseau en les enrichissant de capsules courtes, de reportages écrits, de photos et de podcasts. En 2022, la Ligue de l'enseignement a officiellement lancé ce média sur une plateforme dédiée: www.laligue.media.

The icon for Sustainable Development Goal 3, 'Good Health and Well-being', is displayed in white. It consists of a circle with horizontal lines inside, followed by the number '3'. The entire icon is enclosed within a white rounded square border.

03

**ACTIONS
ET INITIATIVES AU
NIVEAU NATIONAL**

Mouvement d'idées et acteur politique, la Ligue de l'enseignement construit et défend, le plus souvent en lien avec les grands collectifs dont nous sommes membres, les valeurs et positions de l'éducation populaire.

3.1 Prises de position marquantes de l'année 2021

Une mobilisation contre le Contrat d'engagement républicain au nom de la défense des libertés associatives à suivre

Défenseuse résolue d'une citoyenneté émancipatrice, la Ligue de l'enseignement s'est fortement mobilisée en 2021 en son nom propre comme au sein des grands collectifs dont elle est membre. Elle a ainsi pleinement soutenu la mobilisation nationale de lutte contre toutes les formes de radicalisation et de séparatisme suite à l'assassinat de l'enseignant Samuel Paty et activement défendu les libertés associatives dans un contexte marqué, ces dernières années, par l'adoption successive de régimes d'exception pour les libertés publiques et individuelles.

Tout au long de l'examen parlementaire du projet de loi confortant le respect des principes de la République finalement adopté le 21 août 2021, la Ligue de l'enseignement, aux côtés du Mouvement associatif et du Cnajep, a fait connaître ses fortes réserves sur le principe d'un Contrat d'engagement républicain (CER) et rappelé les propositions du monde associatif en faveur de la charte des engagements réciproques. À compter de l'automne, le projet de décret a confirmé les risques d'atteinte à la capacité d'interpellation et de mobilisation des associations et de responsabilisation excessive des dirigeants associatifs, sous un contrôle administratif très extensif et potentiellement attentatoire aux libertés publiques et associatives.

Malgré la mobilisation importante des grands collectifs associatifs, le projet de contrat d'engagement républicain n'a été modifié qu'à la marge, à l'exception toutefois de ce qui concerne les associations sportives. Il est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2022 conditionnant désormais toute demande d'agrément ou de subvention publique.

Dans ce cadre, la Ligue a choisi tout à la fois d'accompagner au plus près ses associations affiliées pour le suivi et l'adaptation des agréments et dispositifs publics au regard du CER, mais également, au sein du collectif de défense des libertés publiques constitué lors de l'adoption de la loi du 25 mai 2021 pour une sécurité globale, d'engager en 2022 les diverses voies de recours national et européen pour obtenir l'abrogation de ce contrat.

Une réflexion collective pour une alternative au Service national universel

Après avoir participé à l'expérimentation SNU pour chercher à peser sur la nature de ce nouveau dispositif national, la Ligue s'est engagée en 2021 dans un large travail de positionnement du réseau et des acteurs des jeunes et de l'éducation populaire en partant des interrogations et des avis contrastés suscités par celui-ci. Cette construction collective s'est faite en quatre grandes étapes.

À compter de janvier 2021, la Ligue a organisé les « mardis du SNU » pour faire émerger les questionnements de fond soulevés par le réseau en y associant des partenaires institutionnels, des organisations politiques, des mouvements de jeunes et des associations amies.

Ces réflexions ont ensuite été partagées avec des personnalités politiques de différents partis, en l'absence regrettée de la Secrétaire d'État

en charge de l'Engagement et de la Jeunesse n'ayant pas répondu à l'invitation. De ces échanges internes et externes, il est ressorti à la fois l'intérêt de certains objectifs généraux fixés au SNU en termes de cohésion et de mixité et la dangerosité de certaines motivations idéologiques et philosophiques sous-jacentes tenant à une jeunesse réputée « dangereuse et dérangeante », une citoyenneté minimale, des méthodes éducatives descendantes voire coercitives ou caporalisantes, ne correspondant pas au registre éducatif et politique de la Ligue.

Lors d'une troisième phase, la Ligue de l'enseignement a sollicité des jeunes du réseau pour nourrir la réflexion collective. Une centaine de jeunes, issus de cinq fédérations départementales, ont partagé leur vision de la citoyenneté et de l'engagement à l'occasion de plusieurs débats organisés à cette fin.

En avril 2021, le conseil d'administration a ainsi adopté une position en faveur d'un autre SNU et un texte de référence posant les principes de ce qui pourrait être un « Parcours universel de citoyenneté », un parcours national universel proposé à chaque jeune de France.

Enfin, de septembre 2021 à janvier 2022, la Ligue de l'enseignement a mobilisé partenaires associatifs, mouvements de jeunesse et syndicats afin d'élaborer, ensemble, un texte commun de positionnement offrant une alternative au SNU, porté au débat public sous forme de tribune parue dans la presse sous le titre « Jeunesses Citoyenneté Émancipation ».

Les éléments incontournables d'un parcours universel de citoyenneté alternatif au SNU :

Un rôle de rite de passage consenti.

Qui démarre et se construit au sein de l'école et dans le cadre d'activités péri et extrascolaires.

Qui comporte des dimensions écologiques, sportives, artistiques et solidaires essentielles : cause d'engagement dans la transition écologique, ré-enchantement de la pratique sportive, imaginaire et monde commun...

Qui intègre plusieurs dimensions d'ouverture sur le monde (à l'échelle européenne et à l'international), et de cohésion nationale ou cohésion républicaine.

Qui peut prendre la forme de stages de cohésion (expériences de vie collective) et se conclure par une mission de service civique.

Le combat pour une laïcité qui rassemble

En 2021, la Ligue s'est mobilisée à plusieurs reprises en lien avec les organisations laïques et au-delà, face à diverses initiatives ouvrant le risque d'une instrumentalisation du principe de laïcité. Défendant l'équilibre toujours fragile entre le respect de la diversité et la nécessité de l'unité, au cœur d'une République devant être indivisible, laïque, démocratique et sociale, la Ligue a ainsi fait échec, avec l'appui d'une quarantaine d'organisations et de syndicats, à la tenue improvisée de soi-disant « États généraux de la laïcité » en avril 2021. Elle a également ouvert un échange avec l'Unef suite aux controverses suscitées par les enjeux d'« ateliers non mixtes », qui a abouti, en juillet 2021, à une déclaration commune où nos deux organisations ont réaffirmé

leur attachement à lutter pour l'égalité entre les femmes et les hommes, tout en identifiant certaines divergences entre nous sur la manière d'y contribuer.

La Ligue de l'enseignement s'est, enfin, fortement manifestée contre la disparition de l'Observatoire de la laïcité, commission consultative créée en 2013 auprès du Premier ministre et présidée jusqu'en juin 2021 par Jean-Louis Bianco. Malgré cette mobilisation, là encore soutenue très largement par les collectifs, associations et syndicats, la Ligue n'a pu que prendre acte de la disparition de cette instance indépendante et ouverte à laquelle le Gouvernement a substitué un comité interministériel piloté par le ministère de l'Intérieur.

Un suivi permanent et un plaidoyer offensif en faveur des vacances, des séjours scolaires et de la reconnaissance de l'animation

Dans le contexte pandémique, La Ligue de l'enseignement a été fortement mobilisée au sein de la cellule de crise ministérielle mise en place par le secrétariat d'État à la Jeunesse et à l'Engagement en lien avec la Djepva et la Cnaf. Pendant toute la période de crise sanitaire, et au-delà, cette cellule a été le cadre d'une concertation sur les conditions d'organisation des accueils collectifs de mineurs, des séjours scolaires et classes de découvertes et des formations à l'animation. Souvent complexe et parfois tendue, cette concertation a traité des conditions d'applications des protocoles sanitaires, fréquemment tardifs et parfois difficilement applicables, ainsi que des dispositifs d'aides économiques spécifiques, généralement inadaptés aux spécificités du monde associatif.

Dans ce cadre, la Ligue de l'enseignement a soutenu la reconduction du dispositif des « colos apprenantes » et, plus largement, la défense du droit aux vacances dont un rapport du Conseil d'orientation des politiques de jeunesse (COJ) a précisé les enjeux et les propositions à mettre en œuvre en juillet 2021. Mais la Ligue de l'enseignement, avec d'autres organisations, s'est heurtée aux logiques administratives du ministère de l'Éducation nationale concernant les séjours scolaires et plus spécifiquement les classes de découvertes et, face à l'inertie des pouvoirs publics notamment en termes d'instruction, a finalement privilégié une campagne publique auprès des parlementaires début 2022.

L'automne 2021 a également été marqué par l'ouverture d'un processus d'Assises de l'animation suite aux difficultés de recrutement au sein des accueils collectifs de mineurs et, plus largement, au manque de reconnaissance des métiers et de la filière de l'animation. En lien avec Hexopée et le Cnajep, la Ligue a porté ses valeurs et ses propositions au regard de l'animation volontaire et du rôle du Bafa-BAFD ainsi que de l'animation professionnelle lors de ces assises, co-organisées par le secrétariat d'État à la Jeunesse et à l'Engagement, Hexopée, le Cnajep et le Fonjep.

3.2 L'action de la Ligue au sein des collectifs

Membre de plus d'une centaine de collectifs et d'instances, la Ligue de l'enseignement a fait le choix, comme débattu lors de la réunion des présidents, secrétaires et délégués généraux à Port Leucate en septembre 2021, de renforcer sa mobilisation au sein de quatre grands collectifs nationaux tout en confortant sa place au sein de différents collectifs sectoriels.

Les collectifs « génériques » : Mouvement associatif, Cnajep, Pacte du pouvoir de vivre, Mouvement Ambition Éducation

Membre fondatrice de ces quatre collectifs, la Ligue de l'enseignement s'est particulièrement investie, à compter de l'automne 2021, dans les échanges et travaux visant l'élaboration des plaidoyers pour les élections de 2022 afin d'y faire vivre et de nourrir les engagements et thématiques majeurs de notre mouvement tels que réaffirmés lors du Congrès des 150 ans, Éducation, Démocratie, Laïcité mais également travaillés depuis lors face à l'urgence écologique et climatique, la lutte contre la pauvreté et les exclusions et le combat pour une Europe citoyenne et solidaire.

Le Mouvement associatif et le CESE

Tout au long de l'année 2021, la Ligue s'est mobilisée au sein du Mouvement associatif pour faire valoir, en lien avec le Cnajep ou encore France nature environnement, ses réserves sur le Contrat d'engagement républicain (*lire page 33*), partager ses attentes d'une meilleure reconnaissance des difficultés rencontrées par les associations lors de la crise sanitaire et, plus globalement, défendre le renforcement de politiques publiques de soutien de long terme.

L'année 2021 a également été l'année de la réforme du CESE et de la réorganisation des représentations de la société civile. Dans ce cadre, le candidat de la Ligue a été élu par le conseil d'administration du Mouvement associatif pour être l'un des représentants du monde associatif au Conseil. Il siège au sein du groupe des associations dont il a assuré la présidence jusqu'à son élection à la présidence de la commission « Éducation, culture, communication ». Cette commission a été à l'origine de la première saisine d'initiative du mandat du Conseil sur le thème du bénévolat. Plus généralement, la Ligue a aussi été associée à d'autres saisines et auto-saisines concernant, par exemple, la participation électorale et l'engagement des jeunes.

Le Cnajep

Co-présidé par la Ligue de l'enseignement, le Cnajep a été particulièrement actif sur les enjeux de libertés publiques mais également d'engagement et d'éducation populaire, avec la création d'un groupe d'appui « animation volontaire – Bafa/BAFD » visant à mieux coordonner l'analyse collective et la recherche de solutions des mouvements d'éducation populaire, tout en développant les échanges avec les associations de

collectivités comme l'Andev au regard des enjeux des Assises de l'animation (*lire page 35*). C'est également dans cet esprit que le Cnajep s'est associé à la ville de Poitiers, à l'Association des Maires de France et Régions de France pour lancer, à l'automne 2021, l'organisation des premières Rencontres nationales de l'éducation populaire qui se sont tenues en mars 2022.

Dans le cadre de la réforme du CESE, le Cnajep bénéficie depuis 2021 d'une représentation de droit au sein du groupe des organisations étudiantes et mouvements de jeunesse. Le Cnajep a, à ce titre, renforcé la coordination avec la présidence de la commission « éducation – culture » assurée par la Ligue au titre du Mouvement associatif, afin d'appuyer la prise en compte des spécificités et propositions des associations de jeunesse et d'éducation populaire. Le représentant du Cnajep a ainsi pris la responsabilité, à la fin de l'année 2021, d'une auto-saisine de la commission « emploi – formation » sur les métiers de la cohésion sociale, qui fait écho et nourrira les travaux à venir en déclinaison des conclusions des Assises de l'animation, travaux auxquels la Ligue est étroitement associée.

Le Pacte du pouvoir de vivre

La Ligue est un des membres fondateurs de la dynamique qui a abouti en mars 2019 à la création du « Pacte du pouvoir de vivre », qui s'est mobilisé autour d'alertes sociales et environnementales tout au long de la pandémie. En 2021, le Pacte s'est concentré sur l'élaboration d'un plaidoyer en prévision des échéances électorales de 2022, qui s'est concrétisé par la formalisation de 90 propositions pour le pouvoir de vivre et d'agir, présentées à l'automne 2021. Dans le cadre de son propre plaidoyer, la Ligue a fait écho à d'importantes propositions du Pacte autour de la justice sociale, la démocratie et l'urgence écologique. Cette dynamique collective de plaidoyer a également été relayée par des initiatives des groupes locaux du Pacte auxquelles plusieurs de nos fédérations et unions régionales se sont associées.

Si on peut regretter que les propositions du Pacte autour des enjeux d'éducation et de jeunesse soient encore insuffisamment développées, la Ligue ambitionne avec d'autres de poursuivre et enrichir ce travail collectif après les échéances électorales, en lien avec d'autres collectifs dédiés tel que le Mouvement Ambition Éducation.

Le Mouvement Ambition Éducation

Constatant la faiblesse et les limites du débat public concernant l'École, la Ligue de l'enseignement a participé aux côtés du Cape, du Réseau français des villes éducatrices, de l'Andev et des syndicats de personnels de l'Éducation nationale (Unsa-Éducation, SGEN et SNUipp) à la création du « Mouvement Ambition Éducation ». Lancé le 30 juin 2021 à

Nantes autour d'un appel « pour un renouveau du service public d'éducation », ce mouvement vise à remobiliser l'ensemble des acteurs de la communauté éducative pour réinventer la dynamique collective de l'Appel de Bobigny ayant contribué au processus de Refondation de l'École de la République.

Globalement, ces engagements nationaux ont été relayés par la mobilisation des fédérations et unions régionales dans le cadre des déclinaisons territoriales de ces collectifs : groupes locaux du Pacte du pouvoir de vivre, Mouvements associatifs régionaux et Crajep.

Faits marquants au sein de certains collectifs « sectoriels » en 2021

En regard de l'ensemble des champs d'activité du réseau, la Ligue de l'enseignement veille à être présente dans les différents collectifs correspondants. En 2021, l'actualité de ces collectifs a été particulièrement dense :

Dans le champ de la laïcité

Vigilance sur l'enseignement privé au sein du Comité national d'action laïque

En 2021, au sein du Comité national d'action laïque (Cnal), la Ligue de l'enseignement s'est mobilisée, entre autres, lors de la réforme de l'éducation prioritaire et de l'expérimentation des contrats locaux d'accompagnement (CLA) dans trois académies (Aix-Marseille, Lille, Nantes). Des établissements privés sous contrat ont été intégrés à cette expérimentation et ont ainsi bénéficié de fonds publics

supplémentaires alors même que c'est bien au sein de l'enseignement public, notamment de la centaine de collèges concentrant des difficultés sociales, qu'il faut renforcer les moyens en faveur de la mixité et de la réussite des élèves. Plus généralement, le Cnal a mis en lumière les entorses au principe de laïcité persistant au sein même de l'Éducation nationale, notamment en matière de neutralité des locaux utilisés pour le passage des examens. Enfin, cette même année, suite à diverses alertes sur le respect de la liberté de conscience des élèves au sein d'établissements d'enseignement privé hors contrat, les organisations du Cnal ont engagé une vaste enquête fondée sur la lecture des rapports d'inspection dont la synthèse, finalisée et largement relayée médiatiquement en mars 2022, a mis en exergue le contrôle insuffisant de ces établissements par le ministère.

La Ligue, membre fondateur du Réseau laïque européen

En octobre 2021, plusieurs associations – dont la Ligue de l'enseignement, les Pupilles de l'enseignement public et Egale pour la France, le Centre d'action laïque pour la Belgique, ou encore Europa Laica pour l'Espagne – ont créé un Réseau laïque européen afin de se coordonner et d'influer sur les politiques européennes au regard du respect des valeurs même de l'Union, parfois menacées dans certains États membres, comme, entre autres, l'égalité entre les hommes et les femmes, la liberté de conscience, le droit des enfants, les droits des personnes migrantes.

Dans le champ de la culture

La Ligue de l'enseignement engagée dans la Cofac pour la prise en compte des spécificités des associations culturelles

En 2021, la Ligue a participé aux travaux de la Cofac visant une meilleure prise en compte des situations propres aux acteurs culturels très durement touchés par la crise sanitaire, qu'il s'agisse de l'adaptation des protocoles sanitaires, des mesures d'aides spécifiques au secteur ou des dispositions d'appui à la relance des activités artistiques et culturelles. La Cofac s'engage par ailleurs pour la mise à l'œuvre des droits culturels, les dispositions prévues par la loi NOTRe de 2015 étant encore insuffisamment déclinées dans l'ensemble des politiques publiques, notamment culturelles.

La charte « éducation populaire - culture », au sein du groupe dédié du Cnajep

Suite à la création de la « Délégation générale à la transmission, aux territoires et à la démocratie culturelle », le ministère de la Culture a relancé, en 2021, des échanges soutenus autour de la charte « éducation populaire - culture » animée par un groupe dédié au sein du Cnajep, dont la Ligue est un membre actif. Affirmant les contributions essentielles et spécifiques d'une éducation populaire émancipatrice en matière d'éducation artistique et culturelle, de prise en compte des droits culturels ou d'éducation aux médias et à l'information, cette charte pourrait constituer l'introduction commune à l'ensemble des conventions pluriannuelles d'objectifs en renégociation en 2022.

Mobilisation en faveur du spectacle vivant jeune public, au sein de Scènes d'enfance-Assitej et demain l'Anrat

Actrice particulièrement reconnue en matière de diffusion du spectacle vivant à destination du jeune public, notamment à travers « Spectacles en Recommandé », la Ligue de l'enseignement a continué, en 2021, sa mobilisation au sein de l'Assitej « Scènes d'enfance », collectif dédié au spectacle vivant jeune public. Elle a également décidé, début 2022, d'adhérer à l'Association nationale de recherche et d'action théâtrale (Anrat), collectif structurant dans le champ du théâtre et du spectacle vivant jeune public et important en matière de politiques interministérielles d'éducation artistique et culturelle.

Une présence renouvelée de la Ligue au sein de l'Observatoire de la liberté de création

L'Observatoire de la liberté de création, qui réunit une quinzaine d'organisations dont La Ligue de l'enseignement, effectue une veille permanente sur le respect de la liberté de création et agit contre toutes les formes de censure. La Ligue s'y engage pour contribuer au respect de la liberté de création, de diffusion et d'expression.

Dans le champ du numérique

Un plan de développement pour la Coopérative MedNum

Membre fondateur de la Coopérative MedNum, la Ligue a activement participé, en 2021, à l'élaboration du plan de développement afin de renforcer son rôle dans la création d'outils mutualisés, en interlocution avec les principaux prescripteurs publics comme l'ANCT et la Banque des territoires: Click&Connect (facilitant l'accès des PME aux solutions numériques dans le cadre de la pandémie), un indice de fragilité numérique (afin de mieux mesurer la fracture numérique sur les territoires) ou encore une plateforme « solidarité numérique » visant à faciliter l'accès aux droits des usagers par le numérique.

La relance du collectif « Enjeux e-medias », au service de l'EMI

Dans un cadre interministériel dédié aux acteurs de l'éducation aux médias et à l'information, sous pilotage du ministère de la Culture, les associations d'éducation populaire, dont la Ligue, ont décidé de faire reconnaître la spécificité de leurs approches aux côtés des associations de journalistes et des acteurs de la EdTech. Dans ce contexte, la Ligue a pris l'initiative de relancer le collectif « Enjeux e-medias », rassemblant les Francas, les Ceméa et la FCPE, afin de porter une approche collective autour d'une éducation citoyenne, critique et créative du numérique en prise avec les nouveaux défis posés par les mutations des pratiques culturelles et informationnelles des jeunes, et les évolutions rapides des questions posées à la parentalité numérique dans ce cadre.

Dans le champ des vacances et des séjours scolaires

Les protocoles sanitaires et la relance du tourisme social au centre de l'action de l'Unat et de la JPA

L'année 2021 a été dominée par la gestion et les impacts de la crise Covid au regard de laquelle la Ligue de l'enseignement s'est mobilisée avec l'ensemble des acteurs du tourisme social au sein de l'Unat et de la JPA: suivi des modifications des règles et protocoles sanitaires applicables dans les accueils touristiques ainsi que des dispositifs adaptés de soutien économique au secteur (fonds de solidarité, aide complémentaire d'indemnisation des charges fixes dans les secteurs de l'hôtellerie, de la restauration et du tourisme, prêts garantis par l'État). Les travaux se sont également concentrés sur la relance du secteur: besoins d'investissements pour la rénovation des structures d'accueil et mobilisation en faveur du « pass colo ».

Dans le champ de la solidarité internationale

2021 a été marquée par une évolution du statut juridique de l'association France Volontaires, qui va être transformée en Groupement d'intérêt public, dont la Ligue sera membre fondateur. Opérateur du ministère en charge des Affaires étrangères, il réunit l'État, des collectivités territoriales et des associations autour d'une mission d'intérêt général: le développement et la promotion du volontariat international d'échange et de solidarité (VIES). France Volontaires et ses membres partagent une vision commune du volontariat basée sur les principes suivants:

- L'engagement solidaire international est une réponse transversale et puissante aux défis de notre société et du monde;
- Il est ouvert à toutes et tous, au local comme à l'international, tout au long de la vie;
- Il est fondé sur les relations humaines, les échanges interculturels, le partenariat et le principe de réciprocité et s'inscrit dans un parcours à la fois citoyen et professionnel d'acquisition de savoirs, de savoir-être et de savoir-faire nouveaux.

Dans le champ de l'urgence et de la transition écologique

Fort de son texte d'orientation « Habiter ensemble un monde commun », adopté à l'assemblée générale de 2021, la Ligue de l'enseignement a choisi d'amplifier et d'élargir son investissement dans différents collectifs œuvrant à cet enjeu majeur de transformation sociale autour de l'environnement et du rapport au vivant mais également bien au-delà en termes d'alimentation, de production, de modes de vie...

Lancement d'une coordination des représentants Ligue dans les collectifs en région

Dans le cadre de la stratégie de plaidoyer définie à Port Leucate, le conseil d'administration de la Ligue de l'enseignement a décidé, en octobre 2021, la création d'une coordination régulière avec les représentants de la Ligue en région des grands collectifs nationaux,

groupes locaux du Pacte du pouvoir de vivre, Mouvements associatifs régionaux et Crajep, dont la première réunion s'est tenue début 2022.

3.3

Quand la parole de la Ligue compte : auditions et concertations nationales

En 2021, la Ligue de l'enseignement a été largement sollicitée à l'appui d'inspections, d'évaluations ou de réflexions institutionnelles. Certaines auditions étaient particulièrement importantes au regard de nos positions ou de l'actualité des politiques publiques concernées.

I Des sollicitations très diverses

En 2021, la Ligue de l'enseignement a été sollicitée à plusieurs reprises par les inspections générales pour des évaluations de politiques publiques : mission sur la lecture (février 2021) et sur l'éducation à la sexualité (avril 2021) de l'Igac et de l'IGESR, mission sur les parcours des jeunes en collège de l'IGESR (avril 2021), mission sur les accueils périscolaires et le Bafa/BAFD de l'IGESR (septembre 2021) ; par l'Assemblée nationale concernant la sensibilisation des jeunes à l'engagement et à l'entrepreneuriat (mai 2021), la santé publique (juillet 2021), les politiques de citoyenneté (automne 2021)

et l'abstention électorale (novembre 2021) ainsi que par le Sénat concernant les crédits publics en matière de soutien aux vacances (octobre 2021) et une proposition de loi relative au harcèlement scolaire (décembre 2021). La Ligue de l'enseignement a également contribué à la sollicitation de la Commission Bronner (*lire page 63*) « les lumières à l'heure du numérique » (novembre 2021) ou encore a participé au cycle de formation de l'IHE2F sur la laïcité et les valeurs de la République au travers de l'intervention du président de la fédération de la Moselle concernant les spécificités du régime concordataire.

Audition sur les actions « livre – lecture – écriture »

En février 2021, la Ligue de l'enseignement a été auditionnée par les ministères de l'Éducation nationale et de la Culture dans le cadre d'une mission sur la contribution des associations au développement du goût de la lecture. Le rapport de cette audition, diffusé par le pôle Arts et culture de la Ligue, dresse un panorama détaillé du paysage associatif impliqué dans le développement du goût de la lecture chez les jeunes publics sur le territoire national et des relations entre ces associations et les services de l'État, au niveau central et déconcentré. La Ligue de l'enseignement et l'association Lire et faire lire y sont très fréquemment citées.

Il en ressort que les associations constituent bien un pilier essentiel des politiques de développement du goût de la lecture et du livre chez les jeunes et que le soutien que l'État leur apporte doit être pérennisé et rationalisé. S'appuyant sur cette mission qui formule 18 préconisations, la Ligue de l'enseignement s'est mobilisée au sein de « L'Alliance », un collectif d'acteurs éducatifs et culturels rassemblés autour de la « Grande cause nationale pour la lecture » annoncée officiellement en fin d'année 2021. Elle a par ailleurs renforcé son partenariat avec le Centre national du livre.

Évaluation par l'Assemblée nationale et enquête de la Cour des comptes sur les politiques publiques centrées sur l'apprentissage de la citoyenneté chez les jeunes

À l'automne 2021, la Ligue de l'enseignement a été auditionnée par la Cour des comptes dans le cadre d'une évaluation des politiques publiques d'éducation à la citoyenneté engagée par l'Assemblée nationale. À cette occasion, la Ligue a pu faire état des multiples actions et initiatives de notre mouvement : contribution au Parcours citoyen dans le cadre des politiques scolaires (formation des délégués de classe et éco-délégués, conseils de vie collégienne ou lycéenne, maisons des lycéens...), engagement des jeunes dès le plus jeune âge (associations sportives scolaires Usep, Juniors Associations, bénévolat associatif, animation volontaire, volontariat de service civique, solidarité internationale, sport citoyen avec l'Ufolep...), lutte contre le racisme et les discriminations, éducation aux médias et à l'information, prévention des stéréotypes et promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes,

éducation à la laïcité et aux valeurs de la République... La Ligue a également donné à voir la diversité des lieux d'intervention de son réseau, dans l'école, sur les temps péri et extrascolaires, dans des centres de loisirs, espaces de vie sociale, associations locales, centres de vacances, en milieu pénitentiaire... Avec 1 million d'enfants et de jeunes sensibilisés chaque année, la Ligue a ainsi défendu l'importance d'une approche en actes de la citoyenneté. Elle a également pu faire valoir la multiplicité des prescripteurs publics, État et collectivités locales, inégalement dotés et coordonnés. Notre mouvement a pu illustrer l'important travail qu'il mène au local afin d'articuler ses savoir-faire et ses capacités d'ensemblier des politiques publiques à l'échelle territoriale, afin de défendre notre conception de la citoyenneté démocratique et nos approches d'éducation populaire émancipatrice.

Mission de l'Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche sur les accueils périscolaires et Bafa / BAFD

En relais des alertes signalées par l'ensemble des organismes de formation coordonnés par le Cnajep, le secrétariat d'État à la Jeunesse et à l'Engagement a missionné l'IGESR afin d'établir un état des lieux des problématiques structurelles et conjoncturelles du secteur concernant la diminution continue du nombre de jeunes formés ainsi que les problématiques organisationnelles et financières rencontrées par les acteurs

depuis de nombreuses années, avant l'aggravation causée par la crise sanitaire. Auditionnée au printemps 2021, la Ligue de l'enseignement a fait valoir ses constats et propositions tels qu'élaborés par le groupe national et la mission nationale déléguée.

3.4

Le développement d'études et de recherches pour mieux se projeter

En 2021, la Ligue a engagé des travaux visant une meilleure connaissance de la confédération et du réseau.

| Une enquête menée avec Recherches & Solidarités

Association regroupant des chercheurs et experts de la vie associative, Recherches & Solidarités a accompagné la Ligue de l'enseignement dans le cadre d'une enquête menée au sein de son réseau en mai 2021. Dédiée aux associations affiliées, cette enquête visait à évaluer leur sentiment d'appartenance, les raisons de leur affiliation et les différents aspects de leurs relations vis-à-vis de leurs fédérations départementales. Sur la base de 750 réponses, une analyse assez complète a pu être produite et mise à disposition du réseau à partir de septembre 2021.

Un représentant de Recherches & Solidarités a par ailleurs présenté ces résultats lors de l'Université de rentrée. Ce partenariat est voué à se poursuivre dans les années à venir afin d'installer une culture de l'étude et de la consultation au sein du réseau.

| L'École urbaine de Sciences Po

En juillet 2021, la Ligue de l'enseignement a accueilli, durant un mois, une jeune diplômée de master de l'École urbaine de Sciences Po. Disposant d'une formation en statistique et cartographie, elle a produit des éléments d'analyse et de valorisation des associations affiliées au réseau de la Ligue de l'enseignement (*voir les résultats cartographiés pages 12 et 13*).

Ce partenariat avec l'École urbaine s'est prolongé, en octobre 2021, par l'accueil de quatre nouveaux stagiaires dans le cadre d'un projet collectif dédié aux stratégies et enjeux territoriaux des fédérations, comités départementaux et unions régionales. Ainsi, a été engagé un travail d'analyse dont les résultats sont attendus pour juin 2022.



L'AVENIR
SE PRÉPARE
MAINTENANT

4.1

Un plan stratégique axé sur le développement associatif et militant

En juin 2021, sur proposition du Comité national vie associative, engagement, jeunesse, le conseil d'administration de la Ligue de l'enseignement a validé un plan stratégique de développement associatif et militant du réseau, en plusieurs étapes et chantiers avec l'objectif d'une relance d'ensemble de la dynamique fédérative.

Pour ce faire, le comité s'est fondé sur des constats préalables partagés: les indicateurs de baisse de l'activité fédérative, par ailleurs intensifiée par la crise sanitaire; le développement de la logique de services aux associations constatée depuis plusieurs années; la volonté de sortir de la logique statutaire ou assurantielle pour privilégier l'adhésion à un mouvement fort de son identité et de ses valeurs; enfin, le besoin de mettre à jour nos modèles d'engagement alors que le monde associatif connaît d'importantes évolutions.

Ce plan se décline en quatre axes:

- Affirmer son identité politique pour susciter l'engagement;
- Réformer son organisation fédérative dans le but de renforcer son réseau associatif;
- Accompagner l'engagement associatif et citoyen par des outils et des services;
- Mettre en réseau les associations et les citoyens engagés aux différents échelons du territoire.

Pour chacun de ces axes, un certain nombre de priorités ont été énoncées. Elles guideront, dans la durée, le chantier sur la vie associative et sur la vie fédérative au niveau confédéral et seront à la disposition des fédérations qui souhaitent s'en saisir à l'appui de leur stratégie de développement fédératif.

Un nouveau cursus de formations militantes

En 2021, la Ligue de l'enseignement a lancé un programme de formations militantes à destination des bénévoles, notamment les administrateurs, des fédérations et unions régionales ainsi que des comités Ufolep et Usep. Ce programme vise à favoriser les parcours d'engagement au sein de la Ligue, outiller les bénévoles et favoriser l'interconnaissance et la cohésion au sein du mouvement. À l'automne 2021, trois parcours, constitués de quatre ateliers en visioconférence, ont été proposés: « La laïcité au cœur de la Ligue de l'enseignement »; « Être nouvel administrateur dans une fédération de la Ligue de l'enseignement » et « Présider une fédération départementale ».

Offrant des repères sur l'histoire et l'objet de la Ligue en tant que mouvement d'éducation populaire ainsi que des éléments politiques et de partenariat, ces formations alliaient outils et échanges d'idées. Une trentaine de personnes, en moyenne, s'est inscrite à chacune des formations.

En 2022, de nouveaux parcours seront proposés, dans un premier temps autour des thématiques de la transition écologique, des projets éducatifs et des formes d'engagement.

4.2

Vers le Congrès : deux grandes questions en débat

La réforme de la gouvernance : de la Commission issue du vœu de la fédération de la Manche aux travaux du Comité sur la gouvernance

L'ouverture du chantier par la Commission pour la réforme de la gouvernance

Instituée par l'assemblée générale de septembre 2020 et composée de membres représentant une grande diversité de points de vue, la Commission pour la réforme de la gouvernance (CPRG) a remis son rapport en mai 2021. À partir d'un état des lieux partagé, la CPRG concluait au besoin de restaurer la confiance et la culture fraternelle visant à faire Ligue, à l'objectif d'un fonctionnement au consensus, à la nécessaire recherche d'une meilleure représentation paritaire et territoriale ainsi qu'à la nécessité d'un renouvellement et d'un élargissement du mouvement. Elle identifiait un ensemble de questions majeures à mettre en débat en vue de changements statutaires ainsi que d'évolutions en termes de pratiques. Enfin, elle proposait d'engager précisément et techniquement un ensemble de travaux fondés sur une large participation de l'ensemble du réseau.

La création du Comité sur la gouvernance

Comme présenté en conseil d'administration et très largement adopté par l'assemblée générale des 26 et 27 juin 2021, un Comité sur la gouvernance (CGS), placé statutairement sous le contrôle du conseil d'administration, est créé pour préparer la question de Congrès 2022 relative à la gouvernance selon un calendrier déterminé dans le cadre de ses travaux. Son mandat est d'une durée d'un an reconductible sur décision de l'assemblée

générale. Outre certains membres de droit, sa composition est prévue par appel à candidatures auprès du réseau et tirage au sort selon des critères visant l'exemplarité et la diversité du réseau sur proposition de la Commission d'administration générale: respect de la plus stricte parité; part majeure de membres non-administrateurs nationaux; représentativité territoriale des fédérations et unions régionales représentées; diversité des profils (dirigeants bénévoles, militants, salariés); participation de représentants de l'Ufolep, de l'Usep et de l'Apac.

Le Comité est co-présidé paritairement par la présidente et le vice-président en charge de la réforme de la confédération et deux membres issus du réseau non-administrateurs nationaux.

Des travaux engagés en septembre 2021 au sein de quatre groupes de travail

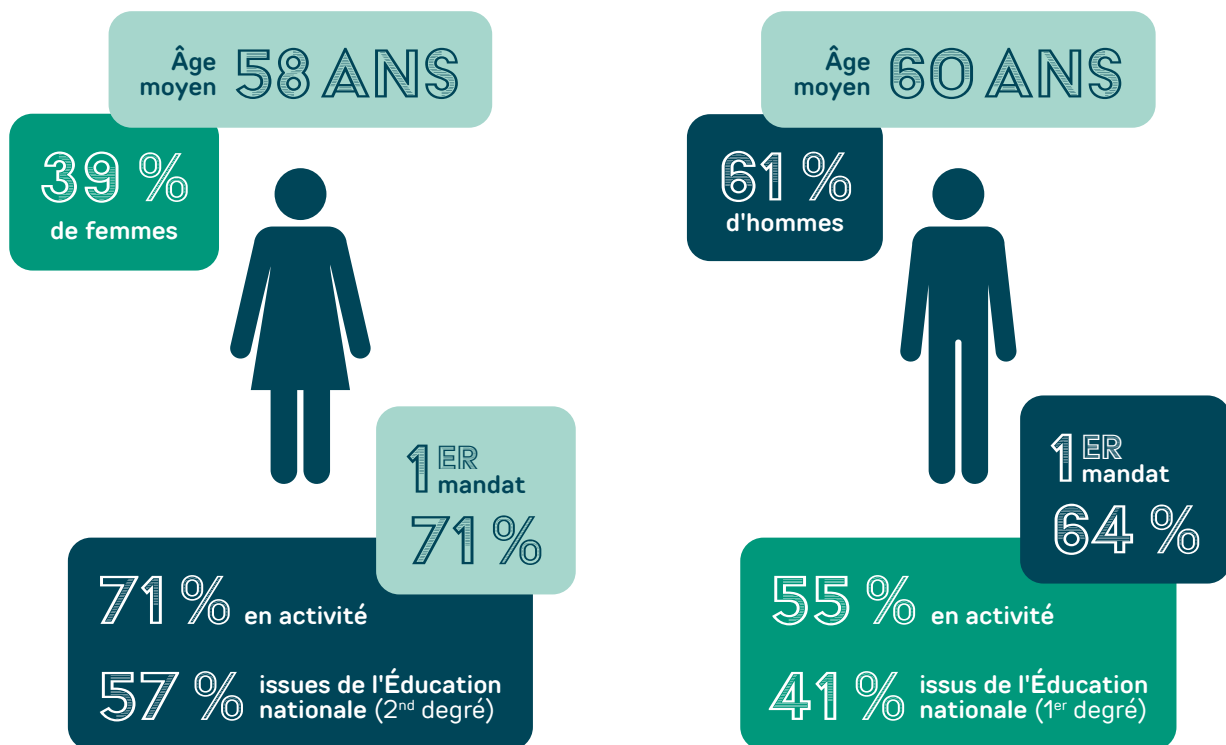
À partir des questionnements et enjeux identifiés par la CPRG, quatre groupes de travail ont été définis après validation du conseil d'administration des 26 et 27 août 2021. Ils ont ensuite été composés sur la base d'un appel à candidatures ouvert, sans aucune limitation, à l'ensemble du réseau. Chaque groupe, enfin, a désigné ses co-présidents en respectant un principe paritaire ainsi qu'une association d'un membre du Comité sur la gouvernance et d'un membre issu du groupe.

D'octobre 2021 à février 2022, les groupes de travail se sont réunis chaque mois, en visioconférence, et ont rendu compte publiquement de leurs travaux suivis et coordonnés par le Comité sur la gouvernance. De ce travail collectif, 24 propositions ont été présentées lors des Journées d'études des responsables fédéraux (Jerf) en mars 2022. C'est à partir de ces travaux que le prochain Congrès de Metz statuera sur la réforme de notre démocratie interne.

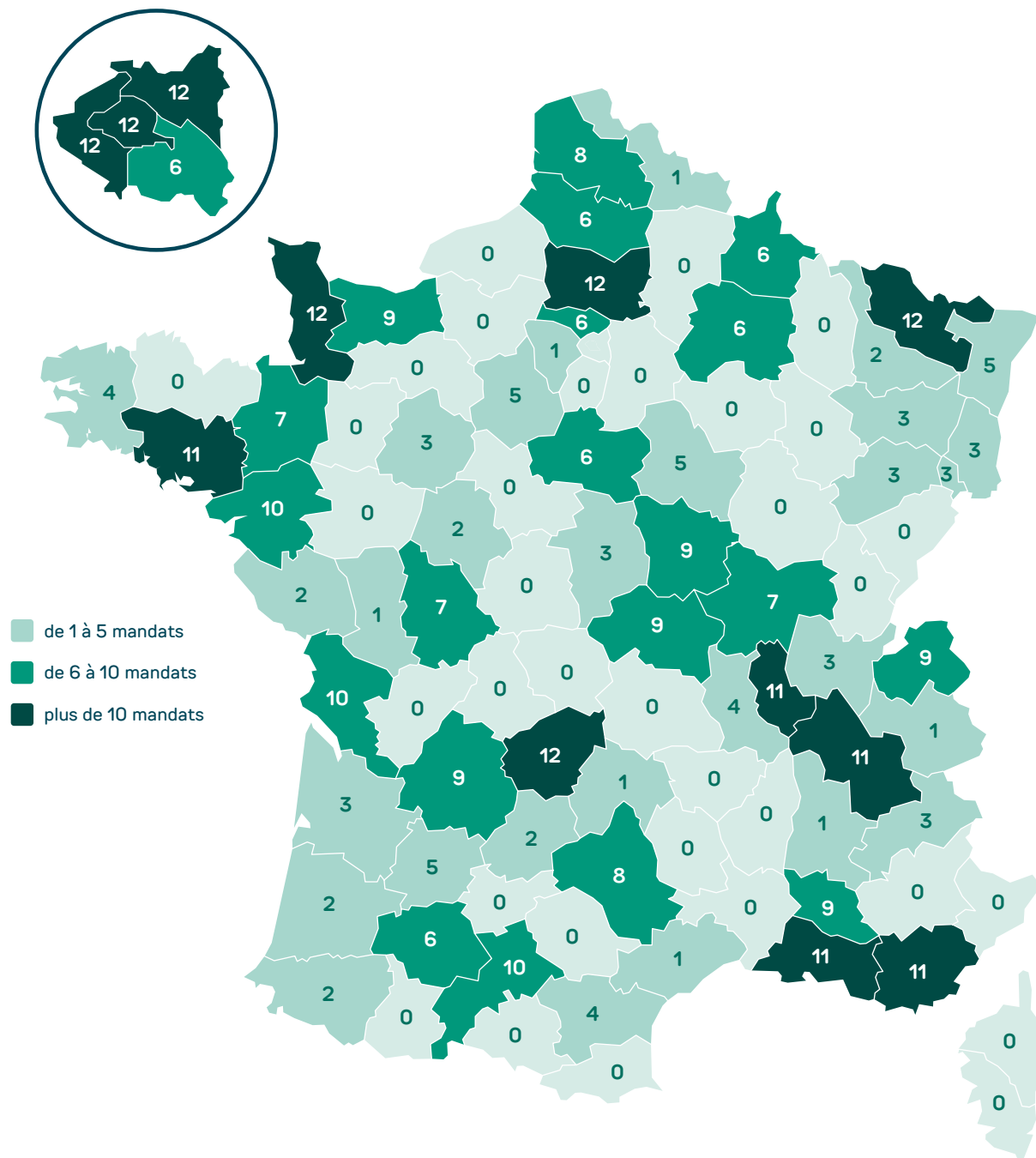
Les thématiques des quatre groupes de travail

- 1 **Définition du corps électoral :** calcul des mandats (associations, adhérents, adhérents individuels, associations fédérées).
- 2 **Représentativité, attractivité, renouvellement :** profils et mandats des administrateurs (parité, âge, territoire, durée, nombre de mandats successifs...), composition du conseil d'administration national, formation.
- 3 **Circuits et modes de décisions :** exécutif, matrice de délégation, modalité de prise de décisions, modalités de contrôle, SG/DG, Comité des rémunérations, Commission d'administration générale, Commission des finances, représentations externes.
- 4 **Instances et lieux de propositions, de coordination, de débats, de positionnement :** comités nationaux, conférence territoriale, unions régionales, rencontres nationales et territoriales.

Profil des administrateurs nationaux en 2021



Origine fédérale des administrateurs nationaux sur la période 2011-2021



La Réunion



Guadeloupe



Martinique



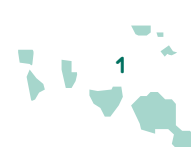
Mayotte



Guyane



Nouvelle-Calédonie



Polynésie

| Le projet éducatif

Dans la perspective du prochain Congrès de la Ligue de l'enseignement qui se tiendra en juin 2022 à Metz, le Comité national éducation anime depuis le printemps 2021 une réflexion visant à réactualiser la question éducative au sein de notre mouvement.

Deux démarches sont conduites en parallèle. La première consiste en un travail de co-élaboration d'un texte qui introduira les débats du Congrès et constituera, après adoption, le nouveau texte de référence de la Ligue en matière d'éducation. Sorte de manifeste

de notre mouvement, ce texte définira les fondements pour une éducation du futur, émancipatrice, humaniste, écologique, solidaire et démocratique. Structuré en quatre parties (les défis auxquels doit répondre l'éducation; les enjeux qui se posent aux politiques éducatives; les leviers à mobiliser; les stratégies à déployer pour y répondre), ce manifeste constituera la première étape d'un travail qui mènera la Ligue de l'enseignement à redéfinir, dans l'année qui suivra le Congrès, son projet éducatif.

La seconde démarche, plus ascendante, associera, au sein du réseau, des fédérations volontaires autour d'un travail d'explicitation de leurs pratiques d'éducation populaire et ce, dans différents domaines identifiés (formation Bafa, Écoles de la 2nde chance, éducation aux images...).

Pour favoriser l'appropriation des deux démarches, le Comité national éducation animera, jusqu'en juin 2022, des temps de réflexion et de production autour du texte manifeste et des temps d'accompagnement des fédérations participant à la démarche ascendante.

4.3

La transition écologique comme valeur et levier de développement des projets des fédérations et de la confédération

Les défis de la transition écologique sont désormais au cœur des mobilisations sociales et des exigences démocratiques. Pour la Ligue de l'enseignement, l'engagement écologique est à l'œuvre depuis le premier sommet de la Terre à Rio en 1992 et la création du label interne « citoyenneté, environnement, développement durable » (CED) pour ses centres d'accueil. Depuis lors, des outils pédagogiques, des programmes et des partenariats ont été déployés aux niveaux national, départemental et local.

Mais si ses actions en matière d'éducation demeurent essentielles pour éveiller les consciences et former les citoyens, la Ligue de l'enseignement se doit de poursuivre ses réflexions et engagements en faveur d'une pleine transition écologique et solidaire. À ce titre, 2021 a été une année charnière, marquée par l'adoption du texte de référence « Urgence et transition écologiques : habiter ensemble un monde commun ». Fruit d'un travail collaboratif

mené depuis 2019 au sein du Comité national urgence et transition écologiques (Cnute), ce texte met en avant les nouvelles pistes d'actions et de réflexions que se donne la Ligue à l'aune des enjeux liés à la transition écologique et de neuf grands défis. Il s'agit de substituer à l'historique démarche du développement durable, longtemps employée pour sensibiliser et agir en faveur de l'environnement, une nouvelle approche. Au regard des constats scientifiques, comme ceux du Giec dans le champ du climat, il est désormais nécessaire de se mobiliser pour un complet changement du modèle de développement et de consommation à l'origine de déséquilibres écologiques intenable. Ainsi, faut-il s'attacher désormais à explorer les formes d'éducation adaptées à l'anthropocène et porteuses d'un nouveau rapport à construire avec le vivant.

La Ligue de l'enseignement s'est engagée à explorer l'ensemble des leviers de transformation, tels que la formation

des citoyens tout au long de la vie dédiée à la compréhension des constats environnementaux et la mise à disposition, pour toutes et tous, d'outils de concertation et de passage à l'action. Engagée à l'automne 2021, l'élaboration d'un plan d'action partagé, sous le pilotage du Comité national urgence et transition écologiques, devrait aboutir en 2022 pour traiter des achats responsables, des impacts écologiques du numérique, de la gestion environnementale des équipements... Ce plan viendra ainsi conforter les réflexions ou le travail engagé par nombre de fédérations départementales et unions régionales en faveur de la transition écologique. En effet, l'analyse des projets fédéraux des fédérations montre que 72 % d'entre elles incluent la transition écologique dans les enjeux d'avenir au sein de leur projet fédéral et 50 % d'entre elles l'identifient comme un secteur d'activité à part entière.

05

NOS
ACTIVITÉS



Éducation

En tant qu'association complémentaire de l'enseignement public, la Ligue de l'enseignement accompagne au quotidien, dans tous les départements, les établissements scolaires et les communautés éducatives locales. Ce partenariat historique s'incarne dans une convention pluriannuelle d'objectifs (CPO), d'une durée de trois ans, qui sera renégociée en 2023. Trois grandes ambitions éducatives structurent ce partenariat : accompagner la réussite de tous les élèves, contribuer à leur formation de citoyens en devenir et accompagner les acteurs éducatifs présents sur les territoires, qu'il s'agisse des enseignants, des acteurs associatifs, des familles ou des acteurs des collectivités locales.

Depuis 2020, cette CPO prévoit le développement prioritaire de 12 actions dites « focus », à portée nationale, pour lesquelles le réseau Ligue de l'enseignement se mobilise spécifiquement en faveur de l'éducation artistique et culturelle, de projets éducatifs de territoires, de numérique éducatif, d'éducation aux valeurs de la République, de formation des éducateurs, de sport scolaire, de parentalité ou encore de transition écologique.

Dans ce cadre, un dispositif d'accompagnement renforcé des correspondants académiques CPO au sein de chaque union régionale a été mis en place à l'automne 2020 et amplifié en 2021, avec pour objectif de conforter, à l'échelle académique, la dynamique éducative du réseau et la qualité de ses interventions. À cette fin, chaque mois, un séminaire de travail vise à renforcer les compétences et moyens d'animation des coordonnateurs académiques CPO dans les différents champs thématiques prioritaires négociés avec le ministère. Il s'agit non seulement de renforcer les capacités d'évaluation

qualitative des actions menées sur les territoires par les fédérations et ainsi de mieux identifier et répondre aux besoins éducatifs dans chaque académie, mais également de renforcer la qualité des partenariats noués avec les autorités académiques et les établissements scolaires.

Montants et taux de versement de la CPO au réseau en 2020

5 322 816 €

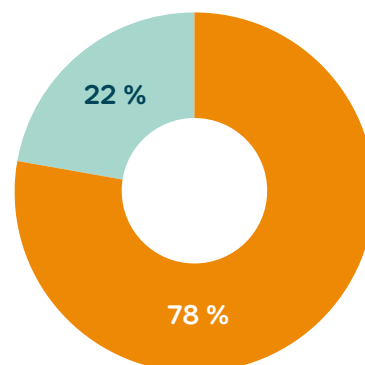
CPO centre confédéral

18 926 784 €

CPO versée au réseau

22 %

78 %



Réduire les inégalités et accompagner les jeunes dans leur parcours éducatif

Pour lutter contre les inégalités, la Ligue de l'enseignement accompagne les enfants et les adolescents dans leur parcours éducatif, notamment dans le cadre de leur scolarité. Les fédérations départementales et unions régionales agissent ainsi dans le champ de l'accompagnement à la scolarité, dans des programmes de réussite éducative, des dispositifs relais ou encore, plus récemment, le dispositif Devoirs faits et les Cités éducatives.

Une mission nationale déléguée « Remobilisation scolaire et accompagnement de parcours », confiée à l'union régionale Occitanie Pyrénées Méditerranée, a la responsabilité de structurer l'accompagnement du réseau sur ce sujet. Plusieurs fédérations contribuent aussi à cet appui en participant au groupe de travail associé à la mission nationale. En 2021, ce dernier s'est concentré sur deux principaux axes de travail : l'accompagnement des jeunes dans leur parcours d'orientation scolaire et les effets de la crise sanitaire sur leurs parcours éducatifs.

Renforcer l'accompagnement des jeunes

L'orientation scolaire constitue un enjeu majeur du parcours des jeunes mais aussi un facteur-clé d'inégalités. Les accompagner dans les différentes étapes de ce processus étant essentiel, le groupe de travail « Remobilisation scolaire et accompagnement de parcours » a édité, en 2020, un dossier « Du collège au lycée, accompagner les jeunes dans leurs parcours d'orientation scolaire, ouvrir les possibles » afin de fournir aux fédérations départementales des éléments de référence pour renforcer leur présence et leurs actions ou développer de nouveaux

projets, souvent en partenariat avec les établissements scolaires mais également au sein des différents lieux fréquentés par la jeunesse (espaces de vie sociale, centres d'animation, etc.).

Après une interruption provoquée par la crise Covid en 2020, le travail de promotion et d'animation de ce champ d'action a pu reprendre en 2021 avec deux temps forts : à l'occasion de l'Université de rentrée en septembre 2021, lors d'un atelier consacré aux enjeux de cet accompagnement à la scolarité réunissant des responsables de fédérations ; en décembre 2021, dans le cadre d'une webconférence où des professionnels du réseau ont échangé, particulièrement sur les partenariats et complémentarités à développer dans ce champ comptant de très nombreux acteurs.

Prendre en compte les effets de la crise sanitaire sur les parcours éducatifs

Un an et demi après le début de la crise sanitaire, le groupe de travail national s'était donné pour objectif d'analyser les effets de cette crise sur les parcours éducatifs des enfants et des jeunes.

Ce travail de réflexion a abouti à un dossier « Quels effets de la crise sanitaire sur les parcours éducatifs des enfants et des jeunes ? Nos pistes d'action ». Prenant appui sur différentes enquêtes et études, il fait une synthèse des différentes problématiques qui ont émergé en 2021 suite aux périodes de confinement et de fermeture des établissements scolaires et identifie les enjeux éducatifs en matière de santé physique et psychologique des enfants et des jeunes, d'inégalités dans l'accès

et l'usage des outils numériques ou encore de socialisation. Enfin, le dossier dresse, pour le réseau de la Ligue de l'enseignement, quelques pistes d'actions à mettre en œuvre. Il est structuré autour de plusieurs thématiques : la santé, le numérique, la scolarité et la sociabilité et propose aussi différents focus selon l'âge des jeunes (adolescents, plus de 16 ans...).

En 2022, avec l'appui d'un groupe de travail élargi à de nouveaux membres, la mission nationale déléguée « Remobilisation scolaire et accompagnement de parcours » poursuivra le travail d'identification et de mutualisation des pratiques du réseau et produira des ressources visant à développer l'accueil des élèves de 3^e dans le cadre de leur stage d'observation.

Ligue de l'enseignement des Hauts-de-Seine

Prévenir le décrochage scolaire des collégiens



© Ligue de l'enseignement 92

Depuis sept ans, la Ligue de l'enseignement des Hauts-de-Seine accompagne la ville de Nanterre dans la mise en œuvre de son programme de réussite éducative (PRE), en partenariat avec l'Éducation nationale. Elle intervient ainsi dans cinq collèges de réseaux d'éducation prioritaire (REP), principalement auprès d'élèves temporairement exclus (dispositif « Acte » pour Accueil de collégiens temporairement exclus) et, dans une moindre mesure, auprès d'élèves présentant les premiers signes du décrochage mais sans problème de discipline (dispositif « Décrocheurs silencieux »). En moyenne, ces deux dispositifs – qui représentent une douzaine de sessions – concernent, chaque année, une cinquantaine de collégiens, tous niveaux confondus¹.

Si la Ligue de l'enseignement 92 doit s'adapter et composer avec la diversité des pratiques des cinq collèges, le dénominateur commun reste le jeune et le travail à réaliser sur ses compétences en tant qu'élève. L'enjeu du dispositif « Acte » consiste à remobiliser les collégiens temporairement exclus et à favoriser leur retour en classe de façon apaisée et propice à leur réussite éducative au sens large. Pour la Ligue des Hauts-de-Seine, il s'agit de les amener à réfléchir au sens de leur scolarité et à leur traduction en actes au quotidien : compréhension de la sanction, respect des autres et des horaires, capacité à l'échange contradictoire, initiation au jugement et à l'esprit critique, capacité à argumenter et à faire valoir son point de vue...

Concrètement, « Acte » prend la forme d'un parcours en trois étapes qui se focalise d'abord sur l'élève puis se concentre sur sa vie au sein de l'établissement pour enfin s'élargir à ses interactions dans un collectif en intégrant des questionnements plus larges (vie en société...). Le parcours prévoit

différents ateliers dans une démarche de complémentarité avec l'école. Il ne s'agit pas de proposer du soutien scolaire ou de travailler des enseignements vus en classe, mais de remobiliser les jeunes dans leur posture d'élève. Pour animer ces différentes séquences (arbre de vie, photolangage, théâtre, jeux, activités sportives et de santé...), la Ligue 92 mobilise ses associations affiliées ou encore son secteur sportif Ufolep. À travers des jeux de rôles, par exemple, la compagnie l'Œil des Cariatides recrée des situations de vie scolaire pour travailler sur les comportements des jeunes.

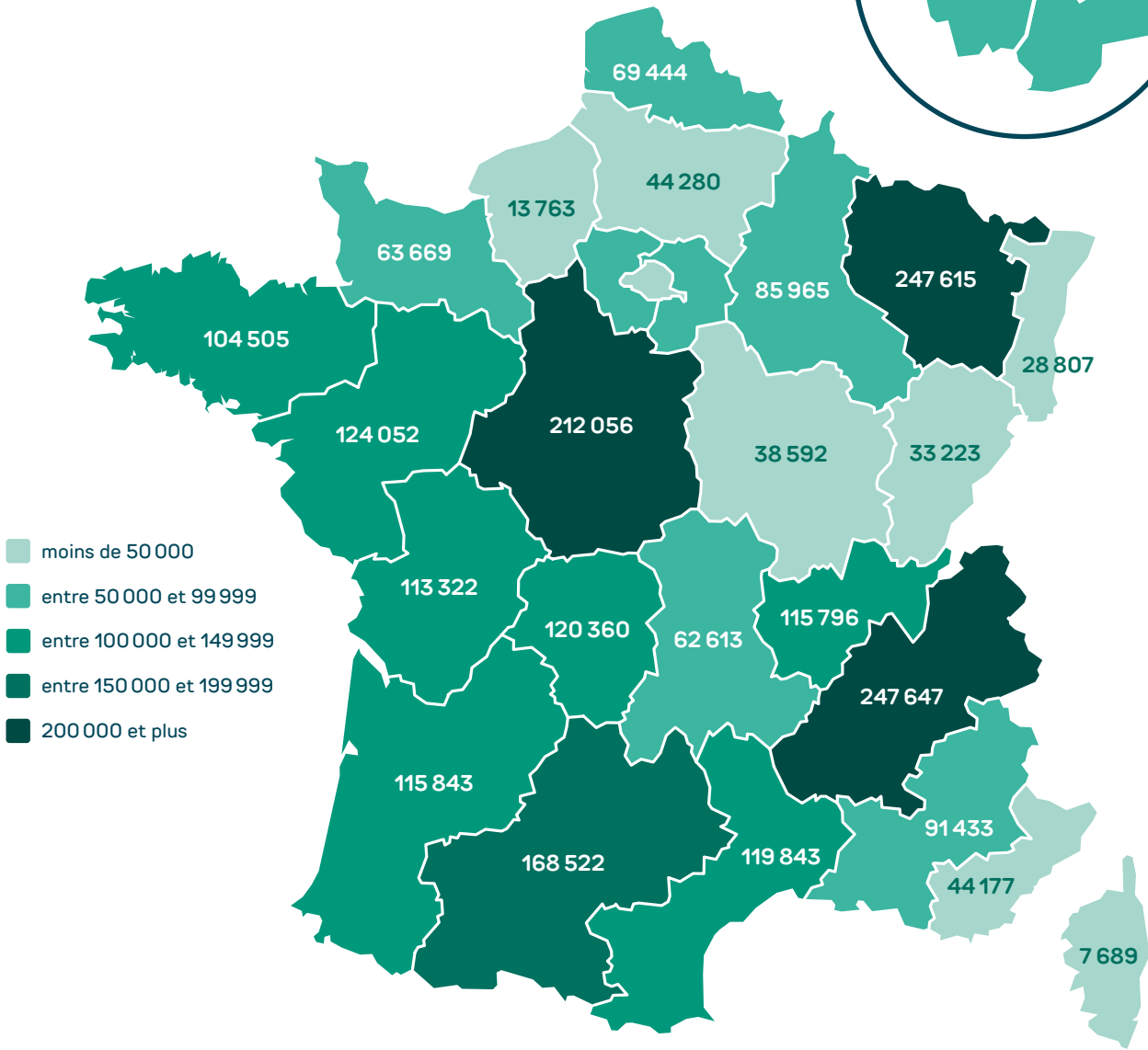
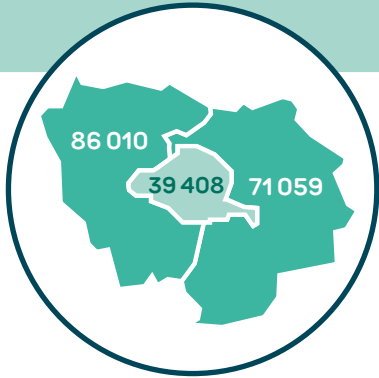
Travaillant depuis plusieurs années en lien étroit et en complémentarité avec l'école publique², la Ligue de l'enseignement des Hauts-de-Seine intervient auprès d'autres acteurs du territoire. Depuis 2020, elle accompagne 80 opérateurs (associations, maisons de quartiers, structures publiques...) engagés dans le contrat local d'accompagnement scolaire (Clas), piloté par la CAF. Le plan d'accompagnement qu'elle propose comprend, au choix, des formations théoriques et/ou pratiques ainsi que des séances de diagnostic. Plus récemment, la Ligue de l'enseignement 92 a été missionnée pour accompagner 36 collectivités dans l'élaboration et la mise en œuvre de leur projet éducatif de territoire (PEdT) dont une trentaine doit être renouvelée d'ici fin 2022.

www.ligue92.org

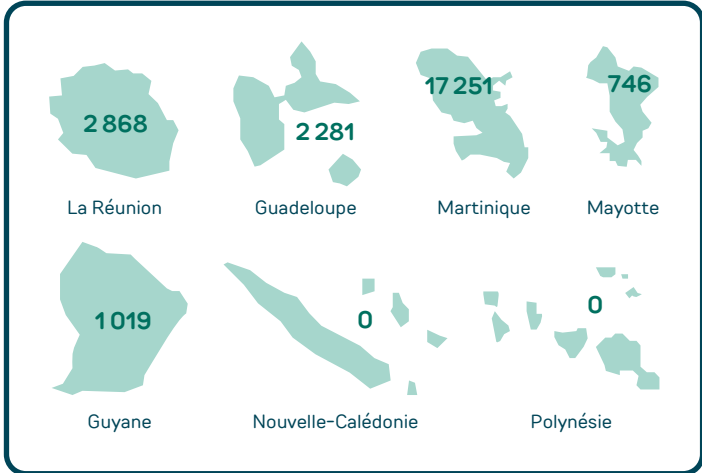
1. Sur les 12 sessions annuelles en moyenne, une à deux seulement concernent le dispositif des Décrocheurs silencieux.

2. Depuis 2017, l'accompagnement des politiques éducatives est un axe fort du projet fédératif de la Ligue de l'enseignement des Hauts-de-Seine.

Nombre d'enfants et de jeunes concernés par l'ambition « Réussite scolaire de tous »



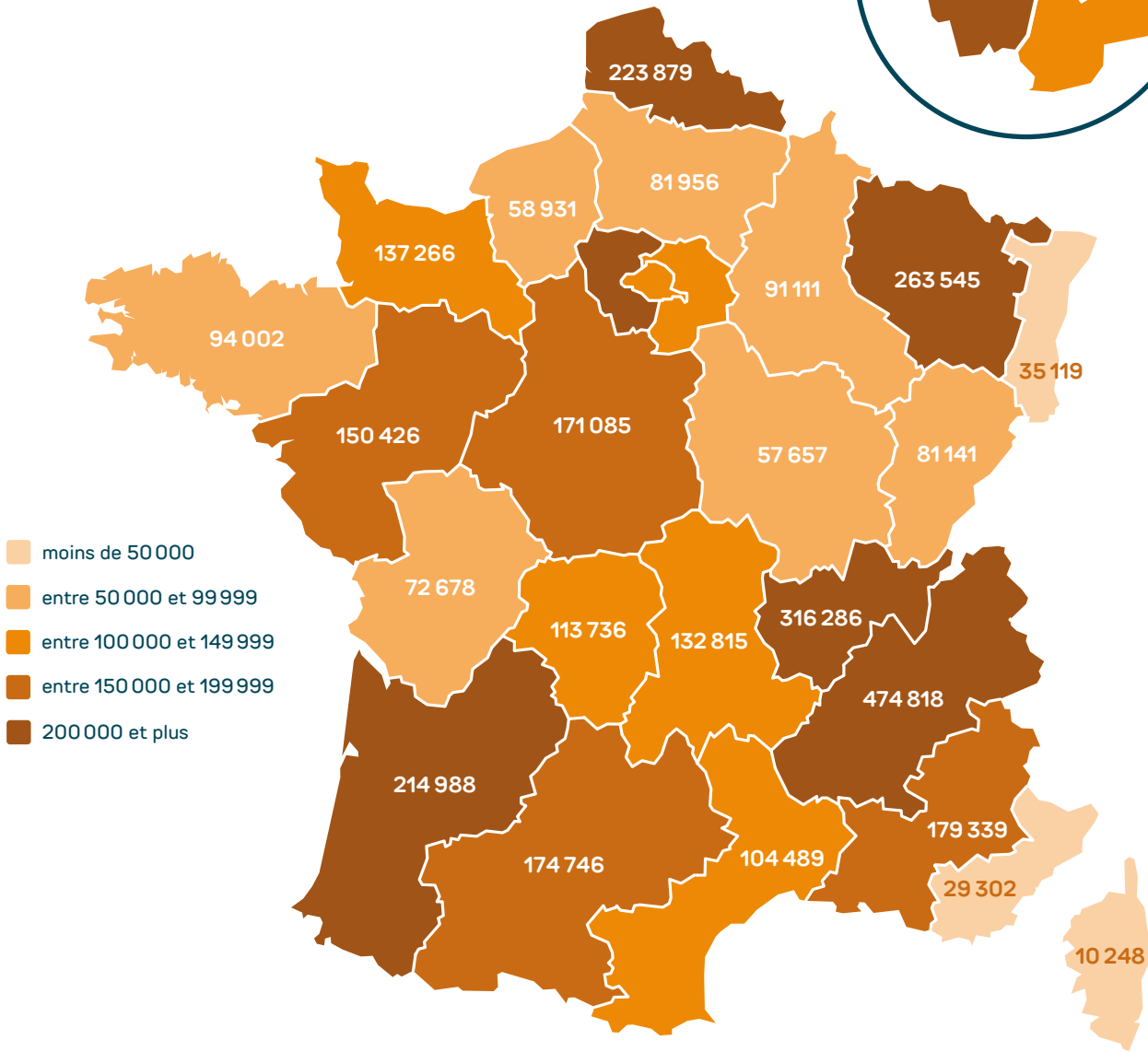
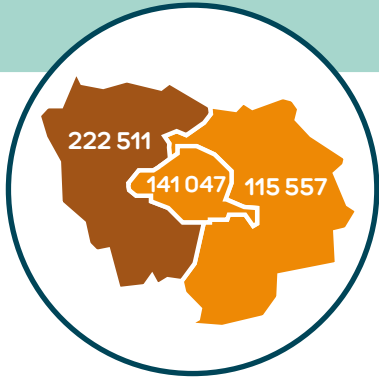
- moins de 50 000
- entre 50 000 et 99 999
- entre 100 000 et 149 999
- entre 150 000 et 199 999
- 200 000 et plus



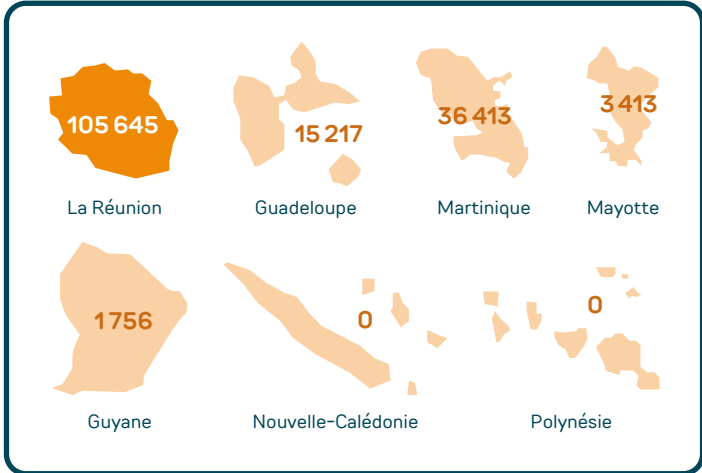
Les 103 fédérations départementales de la Ligue déploient des actions éducatives, dans le temps scolaire et hors temps scolaire. Ces actions soutiennent les différents apprentissages permettant la maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture, fondement de la scolarité obligatoire. Cet accompagnement vise notamment à favoriser l'inclusion scolaire, à prévenir le décrochage scolaire, à développer le goût de la lecture ou encore à permettre l'accès à des parcours d'éducation artistique et culturelle de qualité.

Source: Innovance 2019.

**Nombre d'enfants et de jeunes concernés par l'ambition
« Le développement du parcours citoyen »**



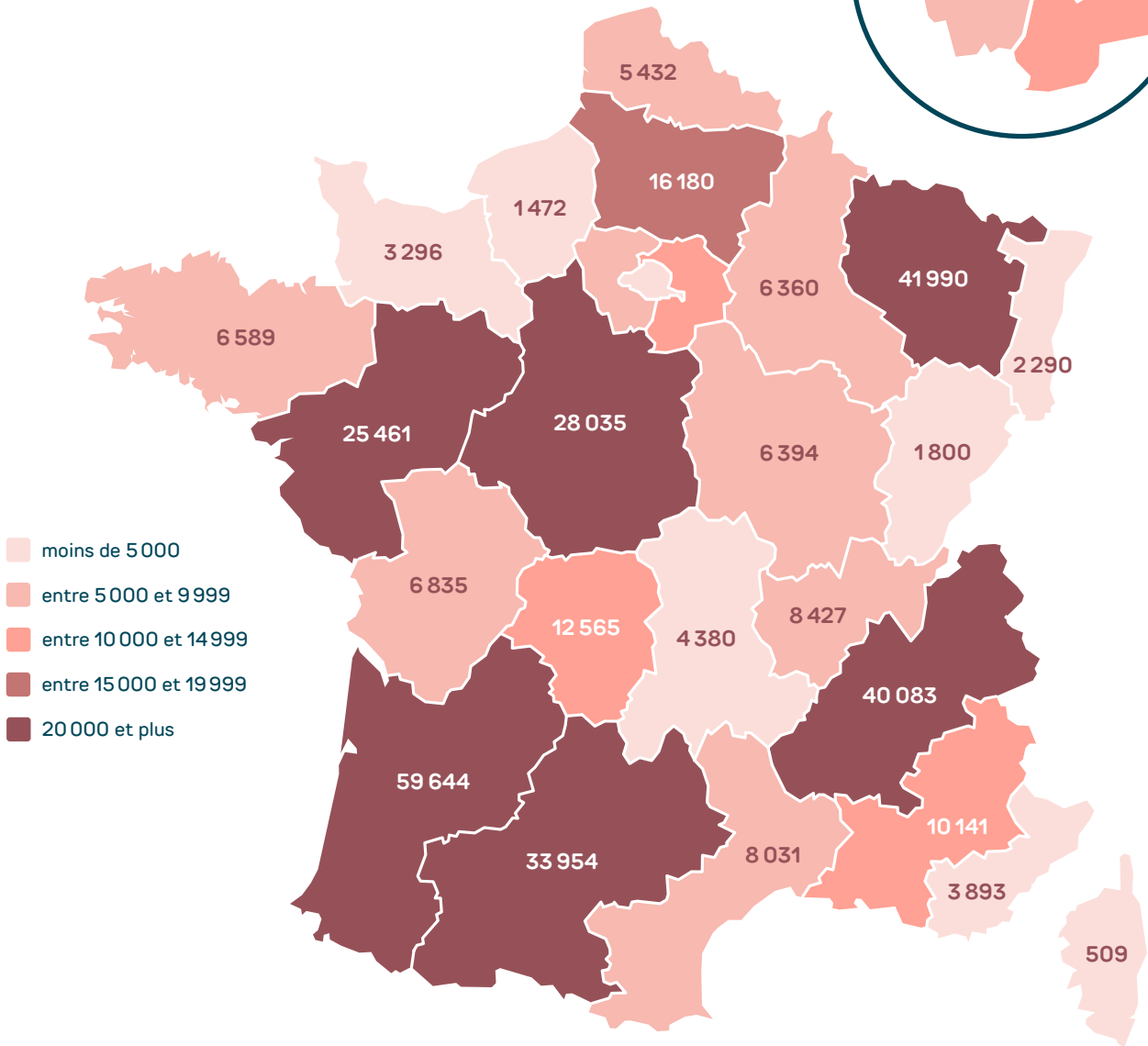
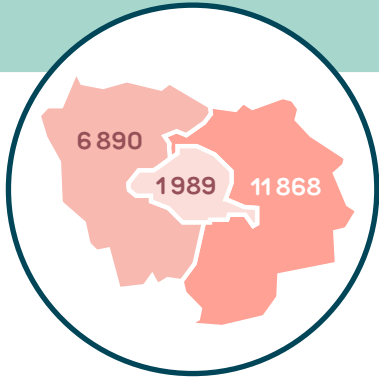
- moins de 50 000
- entre 50 000 et 99 999
- entre 100 000 et 149 999
- entre 150 000 et 199 999
- 200 000 et plus



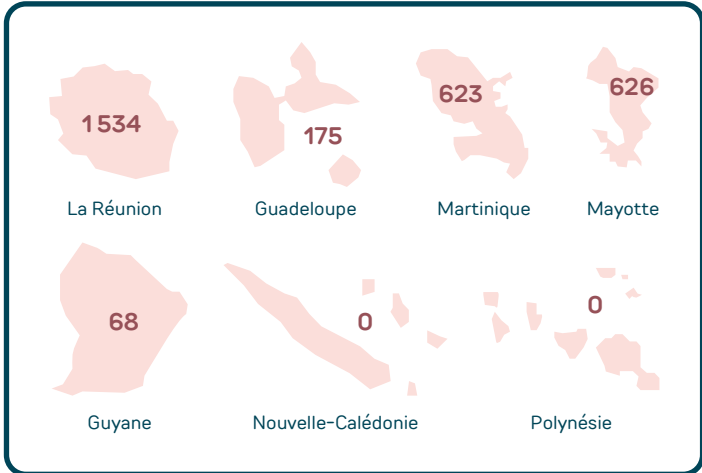
L'éducation citoyenne passe notamment par le développement de l'esprit critique, la compréhension du monde et des grands enjeux de société ou encore l'apprentissage de l'action collective. Dans leurs actions, les fédérations départementales de la Ligue intègrent différentes dimensions telles que l'éducation aux médias et à l'information, la prévention des discriminations ou encore l'éducation au développement durable.

Source: Innovance 2019.

**Nombre de personnes concernées par l'ambition
« La formation et l'accompagnement des acteurs
de l'éducation »**



- moins de 5000
- entre 5000 et 9999
- entre 10000 et 14999
- entre 15000 et 19999
- 20000 et plus



Au quotidien, les fédérations départementales de la Ligue agissent aux côtés des acteurs éducatifs (parents, professionnels de l'Éducation nationale, élus des collectivités locales, professionnels de l'animation, associations...) auxquels elles proposent des actions de formation leur permettant de monter en compétences dans leurs pratiques professionnelles, de favoriser leur coopération et de se forger une culture commune.

Source: Innovance 2019.

Accompagner et faire vivre les Cités éducatives

Dans le cadre de l'expérimentation puis de la généralisation de la politique des 200 « Cités éducatives », la Ligue de l'enseignement et ses fédérations sportives ont été sollicitées par l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) pour animer certains des groupes nationaux de suivi, dans le champ du climat éducatif et dans le champ du sport.

Le « climat éducatif » comme cadre de réflexion d'un groupe pilote

Fin 2020, l'ANCT confiait l'animation d'un groupe pilote de Cités éducatives à la Ligue de l'enseignement et à l'OCCE. Cette animation propose aux Cités membres un soutien renforcé, thématique et une offre de capitalisation et d'évaluation partagée. L'animation et les travaux du groupe pilote associent le Bureau de l'éducation prioritaire et la mission prévention des violences en milieu scolaire de la Direction générale de l'enseignement scolaire du ministère (Dgesc) ainsi que l'équipe

de l'Agence nationale de la cohésion des territoires en charge du suivi des Cités éducatives.

Initialement pensé autour du thème « Climat scolaire et sécurité », le périmètre de réflexion du groupe, sur proposition de la Ligue de l'enseignement, a été élargi à la notion de « Climat éducatif », plus englobante et visant à associer l'ensemble des acteurs éducatifs présents sur le territoire d'une Cité éducative.

Les Cités éducatives membres du groupe pilote « Climat éducatif et sécurité » en 2021



De la constitution du groupe pilote à la définition d'une expérimentation

Les co-pilotes, principal de collègue et coordonnateur de la commune, d'une dizaine de Cités éducatives ont contribué, en 2021, aux travaux du groupe. Quatre rassemblements ont eu lieu en mars, mai, octobre et décembre. Le groupe a ainsi procédé à un premier échange sur les pratiques, à partir de la présentation du projet et des actions des Cités éducatives de Pau et de Clichy-sous-Bois, avant de définir sa feuille de route et de déterminer le type d'expérimentation susceptible d'être envisagé. Une séance a également été organisée autour des apports de la recherche, avec la participation de Benjamin Moignard, Professeur des Universités à l'université Cergy-Paris et rattaché à l'Inspé de Versailles, chercheur au laboratoire EMA dédié aux mutations dans le champ de l'éducation et de la formation, autour des enjeux de désordres et de « perturbateurs » scolaires afin de mieux circonscrire la notion de mise à distance de la notion de « climat éducatif ». Enfin, une grille d'observation a été conçue afin d'outiller les Cités éducatives qui le souhaitent pour accompagner localement une réflexion collective et dresser un premier état des lieux.

En complément des regroupements, l'animation du groupe pilote a consisté à mener une série d'entretiens visant à identifier les enjeux spécifiques et besoins d'accompagnement propres à chaque Cité éducative et à alimenter en diverses ressources (analyses et études scientifiques, rapports et travaux administratifs...) la plateforme collaborative dédiée aux Cités éducatives, « La grande équipe », conçue par l'ANCT.

En 2022, le groupe pilote poursuivra ses travaux, notamment en termes de réflexion sur la dimension « sécurité » de l'expérimentation engagée et en termes de conception d'une grille d'analyse à l'appui des actions de l'ensemble des acteurs éducatifs.

Prévenir les extrémismes violents auxquels peuvent être exposés les jeunes

La plateforme Prévi a été conçue par la Ligue de l'enseignement, avec le soutien du Secrétariat général du Comité interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation, afin d'identifier des ressources à mettre à la disposition de la communauté éducative pour prévenir des extrémismes violents susceptibles de heurter les jeunes.

Potentiellement sensible et polémique, cette approche n'est pas usuelle pour les communautés éducatives. Pour autant, cette démarche de prévention très en amont ne réclame pas de compétences spécialisées mais suppose de disposer d'une information et de ressources adaptées permettant aux équipes de structurer leur approche pédagogique.

Les ressources recensées dans cette plateforme s'adressent à tous les professionnels de l'éducation qui accompagnent des jeunes de 14 à 25 ans en et hors temps scolaire. Si ces ressources peuvent être utilisées seules, l'articulation de plusieurs d'entre elles se révèle souvent plus pertinente. Un temps d'expression final, caractéristique de la pédagogie de projet, est également un gage de réussite pour sensibiliser les jeunes et leur permettre d'être pleinement actifs dans leurs apprentissages.

www.previ.info

Ligue de l'enseignement du Doubs

La Ligue et l'Usep, actrices de la Cité éducative de Planoise

Peuplé de 40 000 habitants, Planoise est le quartier le plus important de Besançon. Construit comme une « cité nouvelle » de grands ensembles dans les années 60, il connaît une situation socio-économique dégradée depuis les années 70 et compte plus de 40 % d'habitants défavorisés. Depuis une décennie, il a fait l'objet d'un grand programme de réhabilitation urbaine et d'un développement des transports en commun pour mieux le relier à l'agglomération bisontine. Au titre de la politique de la ville, le quartier connaît un développement volontariste en termes de services publics, d'implantation d'entreprises, d'espaces culturels et de soutien aux associations. Compte tenu de la jeunesse de sa population, d'origine majoritairement immigrée, les écoles et les établissements scolaires constituent une priorité municipale. Ainsi Planoise est l'un des premiers quartiers à avoir été labellisés Cité éducative en 2020.

Les deux principales ambitions affichées de cette Cité éducative – qui compte 20 établissements scolaires¹ dont 14 REP+ –, visent à favoriser une compréhension mutuelle entre acteurs éducatifs, parents et enfants et à élaborer, avec les familles, un parcours de vie autour de l'école.

Déjà engagée dans le quartier depuis plusieurs années dans un projet de mixité sociale², la Ligue de l'enseignement du Doubs devient naturellement un partenaire du dispositif. Pour répondre à cette double ambition, elle s'est appuyée sur son association affiliée Pari, implantée à Planoise et dont la mission principale est d'accompagner les jeunes (ainsi que leurs familles), de la maternelle au lycée, dans une logique de parcours. Cet accompagnement à la scolarité – qui concerne, chaque année, 400 enfants de 6 à 18 ans – se décline en de multiples actions : permanences quotidiennes d'aide aux devoirs, activités ludo-éducatives, projets culturels, d'éducation à la citoyenneté... en partenariat étroit avec les parents, les établissements scolaires et les partenaires associatifs



© Ligue de l'enseignement 25

et culturels. Encadrées par six accompagnateurs salariés et près de 70 bénévoles, les permanences sont définies selon l'âge des enfants et visent à les accompagner dans leur réflexion et à leur faire prendre conscience de leurs capacités.

Par ailleurs, la Ligue 25 a également pour mission de réduire l'absentéisme scolaire, très important dans le quartier et ce dès le 1^{er} degré. Les confinements successifs depuis 2020 ont aggravé la situation et l'objectif est d'y remédier en associant les parents. Cinq médiateurs scolaires, salariés de la Ligue 25, agissant dans les cinq écoles élémentaires de Planoise, assurent ainsi le lien avec les familles et soutiennent également les directions des écoles au quotidien. Depuis un an, l'absentéisme a effectivement diminué, grâce aux actions dans les écoles et avec les structures péri et extrascolaires.

Outre l'accompagnement à la scolarité, la Ligue 25 est également très active à Planoise à travers sa section Usep qui y a créé une association sportive et culturelle : Bouge +. En 2021, celle-ci comptait plus de 1700 licenciés enfants et une centaine d'adultes (licences prises en charge par la Cité éducative). Un professeur des écoles et de nombreux enseignants animent l'association qui propose des activités variées au pied des immeubles, tout au long de l'année : séance découverte trottinettes, course longue, parcours « Savoir rouler » avec mise à disposition des vélos et des casques par l'Usep, rencontre autour de jeux collectifs. Bouge + propose également des activités qui sont organisées, depuis mars 2022, directement après le temps scolaire, à 16 h 30, avec l'objectif de cibler les jeunes n'ayant pas accès aux activités périscolaires ou à un club sportif.

www.laligue25.fr

1. 11 écoles maternelles, 5 écoles élémentaires, 2 collèges et 2 lycées.

2. Des projets culturels, scientifiques, sportifs mêlaient des élèves de différents d'établissements.

« Mémoire et citoyenneté », axe structurant de l'éducation à la citoyenneté

Deux actions principales constituent aujourd'hui la mission nationale « Mémoire et citoyenneté » confiée à la Ligue de l'enseignement de Paris : le concours scolaire « La Flamme de l'égalité » et la recherche-action « Les rescapés du génocide perpétré contre les Tutsis au Rwanda en milieu scolaire ».

La Flamme de l'égalité

Créé en 2015, ce concours¹ invite les élèves du CM1 à la terminale à approfondir leurs connaissances sur l'histoire des traites, de l'esclavage colonial et de leurs abolitions mais aussi à mieux saisir leurs répercussions sur la société d'aujourd'hui. La Ligue de l'enseignement le coordonne aux côtés de la Délégation interministérielle à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT (Dilcrah), des ministères de l'Éducation nationale, de l'Agriculture, des Outre-mer et de la Fondation pour la mémoire de l'esclavage (FME).

En six ans, plus de 25 000 élèves ont participé à ce concours à travers des projets de classe pluridisciplinaires menés aux côtés de leurs enseignants et parfois d'intervenants extérieurs. L'édition 2020-2021, sur le thème « Esclavage et traites : des crimes contre l'humanité », a totalisé 250 dossiers, soit un ensemble très important bien qu'en recul de quelque 20 % par rapport à l'édition précédente, en raison de la crise sanitaire.

Pour réaliser les projets de classe, les équipes éducatives ont accès, sur une plateforme numérique dédiée, à de nombreuses ressources. Les dossiers pédagogiques, outils, contacts d'intervenants peuvent ainsi être mobilisés dans des champs et disciplines artistiques tels que la musique, l'écriture, le chant, les arts visuels ou encore les arts plastiques.

www.laflammedelegalite.org

« De sucre et de sang » : raconter l'histoire des esclaves à travers l'archéologie

En 2020, la Fondation pour la mémoire de l'esclavage (FME), l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap) et la Ligue de l'enseignement se sont associés afin de favoriser la connaissance de l'histoire de l'esclavage grâce à l'apport des recherches archéologiques. Une exposition itinérante « De sucre et de sang », créée par l'Inrap, et un dossier pédagogique ont été mis gracieusement à disposition des fédérations départementales de la Ligue souhaitant la proposer aux classes de fin d'école primaire (cycle 3) et de collège de leurs territoires.

L'exposition s'appuie sur huit exemples de vestiges archéologiques issus des recherches des quinze dernières années, accompagnés d'illustrations réalisées par des graphistes contemporains. Elle offre un autre regard sur la vie des esclaves en retraçant leur vie quotidienne, l'organisation de leur travail mais aussi leurs souffrances ou encore leurs façons de résister.

Plusieurs formations, pour accompagner la mise en place et l'utilisation de cette exposition, ont été proposées au réseau. En 2021, six fédérations départementales l'ont diffusée : Vendée, Landes, Haute-Vienne, Côte d'Or, Haute-Saône et Yonne. Un deuxième exemplaire, acquis fin 2021, permettra d'élargir la diffusion de l'exposition.

Recherche-action « Construire le monde d'après »

Depuis 2021, la Ligue de l'enseignement mène, avec l'association Ibuka France, un programme de recherche-action intitulé « Les rescapés du génocide perpétré contre les Tutsis au Rwanda en milieu scolaire : mémoires, histoire et transmission ». Soutenu et financé par l'Observatoire B2V des mémoires et la Fondation pour la Mémoire de la Shoah (FMS), ce programme vise à enseigner aux jeunes ce qu'est un génocide et à accompagner les enseignants dans l'accueil des rescapés qui viendraient témoigner en classe ainsi que les rescapés eux-mêmes face à la prise de parole devant un public scolaire. Un comité scientifique transdisciplinaire, composé de chercheurs et spécialistes en sciences sociales, assure le suivi de ce projet à travers trois champs spécifiques : la psychologie, l'histoire et les sciences de l'éducation.

Pour l'année scolaire 2021-2022, onze classes de collège et de lycée – de Paris, Asnières, Évreux, Aiguillon, Lyon, Mulhouse et Sète – sont ainsi accompagnées dans une démarche pluridisciplinaire pour préparer et recevoir un témoin de ce génocide dans leur classe. En parallèle, onze personnes rescapées bénéficieront d'un accompagnement et d'un suivi psychologique individualisé autour de la prise de parole auprès d'un public scolaire.

Les résultats de cette recherche-action ainsi que des recommandations seront présentés en octobre 2022, lors d'un séminaire de restitution, et mis à disposition de la communauté scientifique et éducative via une plateforme en ligne dédiée.

1. Initiative qui fait suite à la loi Taubira du 21 mai 2001 reconnaissant la traite et l'esclavage comme crime contre l'humanité et en particulier son article 2 qui préconise d'en renforcer l'enseignement dans les programmes scolaires.



Numérique

Alors que se déployait l'objectif national d'une dématérialisation à 100 % des services publics à l'horizon 2022, la crise sanitaire a considérablement accéléré les usages du numérique dans tous les secteurs mais également souligné les difficultés induites. La fermeture des structures d'éducation lors des confinements a mis en lumière un accès inégal au réseau, aux équipements et aux usages. Pour lutter contre ces fractures sociales et territoriales que révèle la transformation numérique et promouvoir un numérique réellement émancipateur, la Ligue de l'enseignement s'est mobilisée dans l'accompagnement et la formation des acteurs éducatifs et des familles. Fin 2021, le centre confédéral a renforcé son pôle Numérique pour relancer et consolider sa stratégie dans le champ de l'inclusion et de l'éducation *au et par le numérique*.

Le défi majeur de l'inclusion numérique

Depuis 2018, le réseau de la Ligue de l'enseignement a renforcé ses actions de médiation numérique en répondant aux différents appels à projets de l'État dans le cadre de la stratégie nationale pour un numérique inclusif abondée par le Plan France relance. L'accompagnement du centre confédéral s'est centré sur le décryptage des appels à manifestation d'intérêt et sur les interlocutions avec l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) et la Banque des territoires autour de trois dispositifs : les Conseillers numériques France services, les Hub territoriaux pour un numérique inclusif et l'appel à manifestation d'intérêt « Numérique inclusif, numérique éducatif (NINE) ».

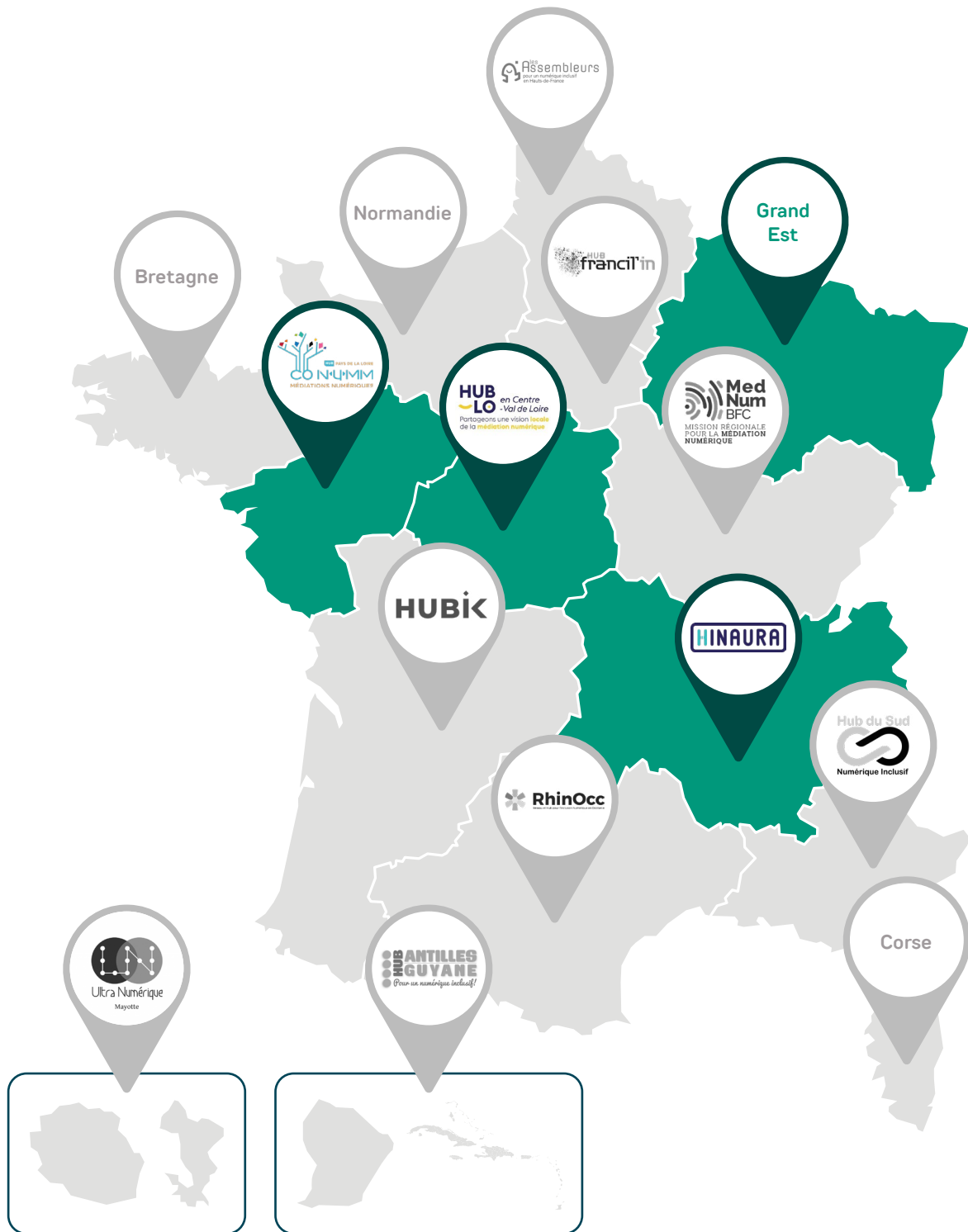
Sur l'ensemble des territoires métropolitains et d'Outre-mer, une vingtaine de fédérations départementales ont accueilli un ou plusieurs Conseillers numériques France services pour accompagner et former les publics éloignés.

Fin 2021, c'est au sein des *consortiums* de quatre Hub que des fédérations départementales et unions régionales de la Ligue ont animé l'écosystème des acteurs de la médiation numérique sur leur territoire : Hinaura (Auvergne-Rhône-Alpes), Connum (Pays de la Loire), HUB-LO (Centre-Val de Loire) et Grand Est.

Enfin, deux structures Ligue ont été lauréates de la vague 1 de l'appel à projets NINE : l'union régionale de Nouvelle-Aquitaine et la fédération de Savoie, respectivement pour les projets « Robotique et éducations populaire : donner du sens au code » et « LE CAPT'N » (Le Camion Autonome Pour Tous du Numérique en Arc Alpin).

En parallèle, le centre confédéral a réactivé ses interlocutions avec la MED-NUM. Un des enjeux étant de définir la place qu'occupera la Ligue au sein de la coopérative, suite au renouvellement d'une partie du conseil d'administration à l'été 2022.

Quatre unions régionales lauréates de l'appel à manifestation
« Hub territoriaux pour un numérique inclusif »



Quatre structures de la Ligue de l'enseignement sont lauréates de l'appel à manifestation « Hub territoriaux pour un numérique inclusif » de la Banque des territoires : **Hub CONUMM**, porté par la Ligue de l'enseignement des Pays de la Loire, PING, la fédération des centres sociaux 49 et 53 ; **Hub Hinaura**, porté par la Ligue de l'enseignement

Auvergne - Rhône-Alpes, AGATE Territoires, Fréquence Écoles, et Zoomacom ; **HUB-LO** porté par la Ligue de l'enseignement Centre-Val de Loire, le GIP Recia, le Mouvement associatif Centre-Val de Loire, le CRIJ Centre-Val de Loire et enfin **Hub Grand Est** porté par la Ligue de l'enseignement Grand Est, Emmaüs Connect, POP et We Tech Care.

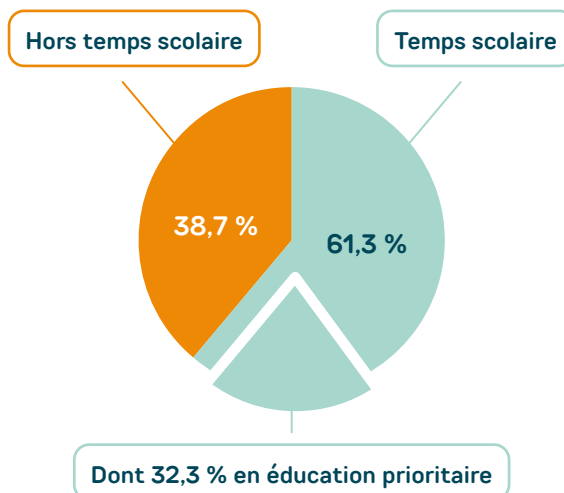
Former à l'éducation au et par le numérique

Le développement de la culture scientifique et numérique est une des priorités éducatives de la Ligue. Les dynamiques lancées ces dernières années aux côtés du ministère de l'Éducation nationale dans le cadre du PIA « D-Clics numériques » et aux côtés de l'Agence nationale du service civique dans le cadre du grand programme d'engagement D-Codeurs, ont permis à la Ligue de l'enseignement de former son réseau de professionnels intervenant auprès des jeunes pour les sensibiliser aux sciences informatiques. Depuis, les Ligues numériques se sont consolidées dans toutes les régions de France métropolitaine et d'Outre-mer.

En 2019, 76 607 bénéficiaires jeunes ont participé à ces actions de formation et de sensibilisation. En 2021, c'est plus d'une fédération départementale sur deux qui avait développé un service numérique d'éducation et d'accompagnement des acteurs éducatifs, des élèves et des familles autour du développement des savoirs fondamentaux et des compétences transversales : pensée informatique, robotique, profilage algorithmique ou encore protection des données personnelles.

L'éducation aux médias, à l'information et à la citoyenneté numérique est une autre priorité éducative de la Ligue de l'enseignement depuis de nombreuses années. L'expertise de notre réseau en la matière est riche et n'a cessé de croître grâce à la production de nombreux contenus aux côtés de partenaires ministériels, journalistiques, associatifs (ministère de l'Éducation nationale, ministère de la Culture, France TV, Lumni, Clemi, Réseau Canopé, Class'Code, Tralalère...). Les contenus ainsi produits sont notamment : les ressources « D-clics et des médias », les parcours « Les Veilleurs de l'info », le livret et le MOOC du projet européen eMedia.

Plus de 76 000 jeunes touchés par nos actions d'éducation à la culture scientifique et numérique



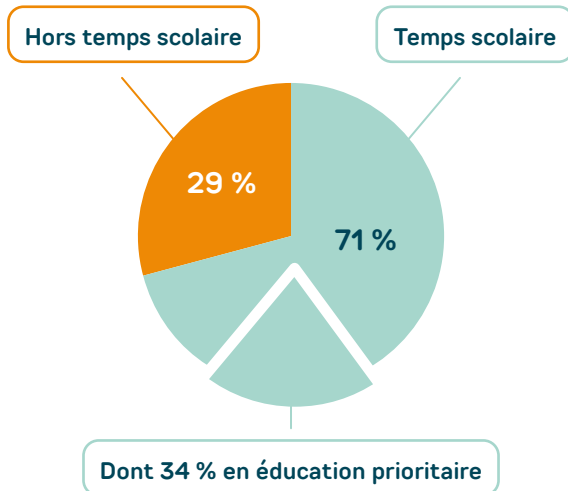
En 2019, le réseau de la Ligue de l'enseignement a formé et accompagné 76 607 jeunes sur les enjeux et processus qui sous-tendent les usages numériques (algorithmes, robotique et pensée informatique, protection des données...).

Source : Innovance 2019.

En 2019, ce sont plus de 150 formateurs nationaux qui ont été formés aux enjeux de l'éducation aux médias et à l'information; à leur tour, ils ont formé 800 professionnels de l'éducation et membres associatifs et ont sensibilisé près de 1500 autres à l'éducation aux médias et aux images. En parallèle, la Ligue a poursuivi son travail de coordination et de formation des réseaux d'éducateurs afin qu'ils assurent une présence éducative sur internet auprès des jeunes à travers le dispositif Promeneurs du Net en partenariat avec la CNAF et les CAF.

Ainsi, le réseau de la Ligue sensibilise chaque année près de 41000 jeunes à l'éducation aux médias, à l'information et à l'usage des réseaux sociaux.

Près de 41000 jeunes touchés par nos actions d'éducation aux médias et à l'information et de développement de l'esprit critique



En 2019, le réseau de la Ligue de l'enseignement a formé et sensibilisé 40 967 jeunes à l'éducation aux médias et à l'information des jeunes et à un usage raisonné des réseaux sociaux.

Source: Innovance 2019.

Contribution à la Commission Bronner

Le 29 septembre 2021, le président de la République a installé la Commission Bronner « Les Lumières à l'ère du numérique », composée de 14 membres principalement universitaires, chercheurs et journalistes et présidée par le sociologue Gérard Bronner. Cette commission était chargée de faire des recommandations dans les champs de l'éducation, de la régulation, de la lutte

contre les « diffuseurs de haine » et de la désinformation. En tant qu'actrice de l'éducation populaire aux médias et à l'information, la Ligue de l'enseignement a été sollicitée pour rédiger une analyse des enjeux démocratiques liés au numérique et proposer ses recommandations. La contribution a été rendue publique début 2022.

Ligue de l'enseignement du Centre-Val de Loire

Valoriser les compétences grâce aux Open badges

Alors que la dynamique des Open badges se démocratise au fil des années, en janvier 2018, la Ligue de l'enseignement Centre-Val de Loire réalise une déclaration d'intention « Badgeons le Centre-Val de Loire », avec pour ambition de mettre ce dispositif au service des citoyens de la région.

Pour rappel, un Open badge est un enregistrement numérique représenté sous la forme d'une image et contenant des informations (métadonnées) qui permettent d'attester de compétences. Cet outil offre à tout un chacun la possibilité de valoriser ses savoirs et ses pratiques, qu'ils soient professionnels, informels ou non-formels (savoir-faire et savoir-être du quotidien, engagements bénévoles...) et ce quel que soit son niveau de qualification. L'Open badge, instrument de dialogue, peut ainsi aider les personnes dans des moments de transition comme la recherche d'emploi.

Dans le cadre de « Badgeons le Centre-Val de Loire », il s'agit de répondre à une triple problématique : rendre davantage lisibles les compétences informelles, en particulier celles des jeunes, mais aussi les compétences collectives acquises au sein d'une d'association et enfin permettre aux publics éloignés de l'emploi de renforcer leur capacité à trouver ou retrouver du travail.

Durant la phase de structuration, de 2018 à 2021, plusieurs fédérations départementales du Centre-Val de Loire adhèrent au dispositif. En 2019-2020 « Badgeons le 41 » est lancé et piloté par la Ville de Blois avec l'appui du Bureau information jeunesse, de la Mission locale et de la fédération régionale de l'IAE (entreprises d'insertion). Ici, les Open badges permettent une passerelle entre engagement des jeunes et premier emploi. « Badgeons le 28 » débute en 2021 pour reconnaître les pratiques des Promeneurs du Net et « Badgeons le 45 » se structure avec de nombreux acteurs regroupés autour d'un partenaire, le GIP Récia. Progressivement, les pouvoirs publics soutiennent les expérimentations : la Région Centre-Val de Loire (sur fonds Feder), la Métropole de Tours, les CAF, la Drajes...

Ayant gagné en visibilité au local, la Ligue CVL, en 2021, a compté 3 000 utilisateurs supplémentaires d'Open badges dans le cadre de formations dispensées auprès des acteurs des Centres ressources illettrisme analphabétisme. Elle assure également l'information et la formation – avec d'autres partenaires – des 300 organismes de formation financés par la Région qui leur impose désormais de faire connaître et d'utiliser les Open badges auprès de leurs publics.

Fin 2021, la Ligue de l'enseignement CVL s'engage dans la création du Mooc « B.A Badge »¹. Piloté par Canopé, co-scénarisé par l'association Reconnaître et illustré par la Ligue CVL et l'association KDabra (affiliée à la fédération 62), il est ouvert au public de novembre 2021 à début 2022 et constitue le premier Mooc d'envergure sur le sujet. Il a réuni 5 000 personnes : enseignants, animateurs, formateurs, conseillers en insertion professionnelle... Une trentaine de fédérations de la Ligue s'y sont également intéressées ainsi que des partenaires locaux (CFA, Missions locales...) ou nationaux (Cnam, groupement d'intérêt public du champ de la formation...).

En 2022, la Ligue CVL souhaite appuyer le déploiement du dispositif dans le reste de la région avec les fédérations départementales du Cher et de l'Indre. Il est également question de travailler la notoriété de « Badgeons le CVL » afin de le faire connaître au plus grand nombre, et notamment les entreprises, dont celles de l'économie sociale et solidaire, pour les encourager à intégrer les Open badges dans leur processus RH et ainsi favoriser les mobilités et les transitions professionnelles.

www.badgeonslecvl.fr

1. Réponse à un appel à projets de la Région Centre.

Ligue de l'enseignement de Mayotte

La Ligue de l'enseignement de Mayotte héberge le premier tiers-lieu numérique de l'île

Le 10 décembre 2021, le premier tiers-lieu numérique est inauguré à Mayotte Cavani-Mamoudzou, dans les locaux de la Ligue de l'enseignement. Ce nouvel espace suscite de nombreux espoirs pour lutter contre la fracture numérique que subit l'archipel mahorais. En effet, seuls 17 % des ménages disposent d'un abonnement internet haut débit à leur domicile, soit quatre fois moins qu'en métropole. Cet écart est encore plus significatif chez les personnes ayant de faibles revenus puisqu'elles seraient seulement 3 % à être équipées, un chiffre vingt fois plus faible que dans l'Hexagone¹. Avec cette fracture numérique, une grande part de la population souffre d'illectronisme, alors que dans le même temps de plus en plus de services publics se dématérialisent. Il s'agit donc d'un enjeu majeur, pour le conseil départemental qui, comme dans l'Hexagone et les autres départements ultramarins dotés de tiers-lieux, veut rendre accessibles les infrastructures de haut débit.

Le choix d'installer ce premier tiers-lieu au sein même des locaux de la Ligue de l'enseignement 976 n'est pas un hasard puisqu'ils sont connus et déjà largement fréquentés par la population.

Le tiers-lieu se veut un espace de lien social, d'émancipation et d'initiatives collectives mais est encore à ses balbutiements. Sans encore de nom officiel, il compte une chargée de mission, deux conseillers numériques France services (dispositif gouvernemental), deux médiateurs numériques en « Parcours emploi compétences » et un volontaire en service civique « D-Codeur ». En termes de programmation, le tiers-lieu propose déjà aux habitants des animations ludiques, ouvertes à tous, telles que des jeux collaboratifs, des projections débats...

Un fablab est en cours de structuration. Il proposera notamment un accès à des imprimantes 3D pour accompagner les porteurs de projets et les entrepreneurs locaux. Des animations autour de la robotique y seront également proposées avec l'objectif d'organiser des compétitions de robotique dans les quartiers. Une bibliothèque est aussi en projet. En plus d'animations autour du livre et de la lecture, l'équipe « éducation » de la Ligue de l'enseignement de Mayotte y animera le dispositif « Des livres à soi » qui s'adresse aux parents en grande difficulté de lecture vivant dans les quartiers Politique de la Ville, l'objectif étant de prévenir l'illettrisme des enfants en s'adressant d'abord aux parents. Rappelons que plus de la moitié des mahorais souffre d'illettrisme ou d'analphabétisme. Il est donc essentiel, pour la Ligue de l'enseignement 976, d'adapter son programme à cette réalité pour répondre au mieux aux besoins des habitants.

Le tiers-lieu mettra également à disposition ses locaux pour permettre à des partenaires d'organiser des formations nécessitant du matériel informatique et un accès à internet. En février 2022 c'est une formation de secrétariat qui a ainsi été accueillie.

Si le tiers-lieu a vocation à multiplier les initiatives collectives, la Ligue 976 souhaite également sortir des murs en allant à la rencontre des habitants pour leur proposer diverses actions. Des formations numériques pour réaliser des projets professionnels et maîtriser l'outil numérique seront organisées, de façon mobile, en fonction des espaces disponibles des communes (bibliothèques, cybercafés...).



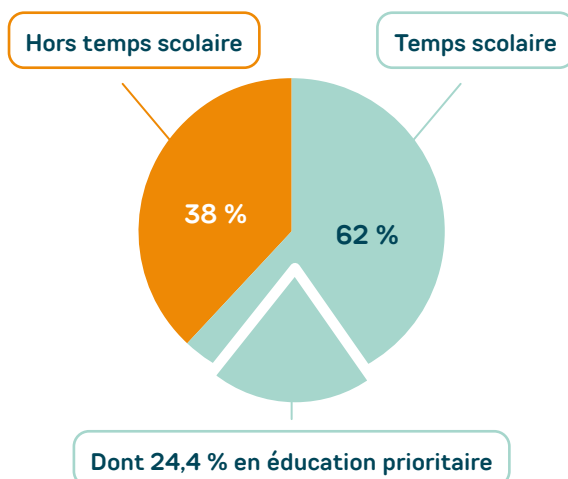
Arts et culture

Au cœur du projet émancipateur porté par la Ligue de l'enseignement, les activités culturelles et artistiques des fédérations départementales et unions régionales ont été fortement touchées par la crise sanitaire mais pour autant souvent maintenues et parfois amplifiées avec l'appui du centre confédéral. Les projets conduits en direction des enfants et des jeunes contribuent fortement à accompagner la réussite de tous les élèves (CPO MEN). Et une dynamique de réseau, articulée sur l'activité des groupes nationaux, a été engagée.

Les résidences d'auteurs à l'appui du livre et de la lecture

Outre le plan de relance de Lire et faire lire (*lire page 21*), la Ligue a développé à l'été 2021, 14 résidences d'auteurs/illustrateurs en partenariat avec le Centre national du livre (CNL) et la Charte des auteurs dans le cadre des « colos apprenantes ». Ces résidences se sont déployées sur 10 régions et ont permis à près de 460 enfants de rencontrer des auteurs ou illustrateurs en travail, de côtoyer les œuvres et d'être impliqués dans un processus de création à travers des temps d'atelier de pratique. Cette première expérience s'étant conclue sur un bilan très positif, la Ligue de l'enseignement renouvelle cette action en 2022 en proposant 35 résidences localisées dans 24 fédérations départementales et deux unions régionales.

Près de 800 000 enfants et jeunes bénéficient de nos actions pédagogiques autour de la lecture et de la découverte du livre



Source: Innovance 2019.

Réflexions en cours sur les pratiques artistiques en amateur

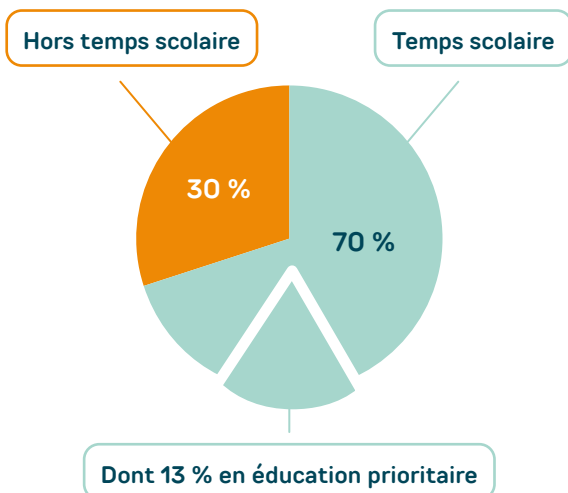
Le groupe national pratiques artistiques en amateur se réunit environ trois fois par an afin d'identifier les actions menées dans le réseau, les valoriser et créer des outils d'accompagnement pour les fédérations tels que des *vade-mecum*, des fiches ressources pour démarrer dans l'accompagnement et les usages de bonnes pratiques, des fiches ressources thématiques (fonction employeur, droits d'auteur, organiser un événement...).

Le groupe travaille notamment à l'élaboration d'une feuille de route avec pour objectifs de :

- Nouer des partenariats nationaux qui irriguent les départements ;
- Avoir une visibilité des pratiques artistiques amateurs dans le réseau ;
- Mutualiser grâce au partage d'expériences, aux ressources et aux contenus dans le réseau ;

- Questionner l'engagement associatif et le rapport aux pratiques culturelles ainsi que la transversalité inter-services.

Près de 200 000 enfants et jeunes bénéficient de nos actions de promotion du cinéma et d'éducation aux images



Source : Innovance 2020.

Les multiples dynamiques autour du cinéma et de l'éducation aux images

Le réseau de la Ligue de l'enseignement anime et gère 22 circuits itinérants et 86 salles fixes qui totalisent plus de 2 500 000 entrées par an pour des séances publiques. Le cinéma à la Ligue, c'est aussi l'organisation de plus de 90 festivals sur tout le territoire, des centaines de ciné-clubs, de multiples ateliers et stages de formation... Sur le volet éducation artistique, 27 structures de la Ligue coordonnent les dispositifs École et cinéma, Collège au cinéma, Lycéens et apprentis au cinéma, et Passeurs d'images. 16 structures départementales et régionales accompagnent les publics les plus éloignés ou empêchés, comme les personnes détenues ou sous main de justice, sur le territoire tout au long de l'année.

Les pratiques d'ateliers d'éducation mises en place dans tous les territoires (ateliers de programmation, de création audiovisuelle, ateliers jeux vidéo, d'éducation aux médias...) et le développement d'une culture cinéphile visant le maintien d'une programmation cinématographique dans des territoires isolés sont au cœur des préoccupations du groupe national cinéma.

Entre 2019 et 2021, le groupe national cinéma a construit un projet d'expérimentation des parcours d'éducation aux images avec la fédération de la Mayenne (53), le circuit Génériques de la Ligue de l'enseignement de Normandie et Ciné-Ligue Hauts-de-France de la Ligue de l'enseignement du Nord.

À cette démarche, deux comités ont été associés : un comité de partenaires nationaux (Ersilia, Le Bal, l'Agence du court métrage, Tënk), ainsi qu'un comité d'expertise et d'ingénierie scientifique composé de 12 structures (laboratoires de recherche, centres de ressources, associations de cinéma...).

Ce projet vise à :

- Relier les pratiques et consommations juvéniles ordinaires et les pratiques et consommations « cultivées » ;
- Questionner le rôle de la salle de cinéma en tant que lieu de fabrique, accueillant des professionnels qui peuvent contribuer aux parcours d'éducation aux images, voire en devenir les principaux intervenants ;
- Mobiliser les jeunes, en les impliquant dans un processus de questionnement sur le monde et ses représentations souvent contradictoires. Premiers contributeurs du projet, ils participent à sa documentation, son déroulé et son évaluation.

La « fabrique d'un artistique commun » avec le spectacle vivant

S'adressant majoritairement au jeune public, le spectacle vivant, au sein du réseau de la Ligue de l'enseignement, se traduit par plus de 200 lieux de diffusion et des actions qui permettent de faire connaître le spectacle vivant à 207 103 enfants et jeunes.

L'événement national Spectacles en recommandé (*lire page 30*) génère une dynamique de « fabrique d'un artistique commun ». En effet, 25 membres du réseau préparent chaque année, au sein du groupe national spectacle vivant cette programmation exigeante. Selon l'enquête annuelle de bilan et d'évaluation des retombées de cet événement en termes de diffusion, 15 % des quelque 2 000 représentations organisées chaque année dans le réseau sont liés à cette programmation, élaborée collégalement.

Ce groupe de travail est également producteur d'outils et de ressources à destination du réseau. En 2021, il a conçu un jeu de plateau pédagogique pour les jeunes spectateurs décliné en différentes situations thématiques : « J'aime / Je n'aime pas », « Jouons ensemble », « Faisons la chaîne », « Allons au spectacle », « Tout est signe », « À toi de jouer ! ».

Ligue de l'enseignement de l'Aube

Des réalisateurs en herbe sur la « Première marche »



© Ligue de l'enseignement 10

Susciter des vocations auprès des jeunes, encourager leur création, valoriser les réalisateurs émergents et révéler de jeunes talents, provoquer la rencontre avec des professionnels du cinéma, former, initier, accompagner, démontrer que le rêve est accessible... C'est la volonté du festival Première marche¹, organisé par la Ligue de l'enseignement de l'Aube, dont la 24^e édition a eu lieu du 9 au 13 mai 2022.

Totalement gratuit, le festival mobilise, tout au long de l'année, pas moins de 50 bénévoles, des salariés, des volontaires en service civique et des stagiaires... Il permet à de jeunes réalisateurs en herbe (moins de 30 ans) de voir leur création audiovisuelle diffusée dans les mêmes conditions que les grandes productions. Ces projections ont lieu dans une salle de cinéma à Troyes et dans des lieux culturels en milieu rural. Le festival récompense des films dans trois catégories : « espoir », « animation » et « clip vidéo » (nouveau en 2022). L'appel à films (qui doivent durer moins de 10 minutes) est généralement ouvert de juin à décembre et donne lieu à 250 productions qui sont visionnées par le comité de sélection de la Ligue 10 qui en retient quatre-vingt dont quarante en compétition. Le jury composé de professionnels (comédiens, acteurs, réalisateurs, scénaristes, chefs opérateurs...) et de jeunes passionnés de cinéma, sélectionne mais surtout conseille et encourage. Ces conseils sont également dispensés lors de rencontres pour présenter les métiers du cinéma aux élèves au sein de cinq établissements scolaires.

En outre, la semaine de festival offre de nombreux temps de rencontres, de découvertes et d'apprentissage à l'occasion de stages de réalisation durant l'événement, de diffusions de films réalisés en classe, de projections de films réalisés par des jeunes fréquentant des structures socioculturelles et éducatives... Première marche, c'est aussi un concours original de création de films à partir d'un smartphone, des master class thématiques sur le cinéma, des animations narratives dans des lieux culturels et, bien sûr, des moments de convivialité.

En 2022, l'édition a été marquée par une nouveauté : son ouverture par un ciné-concert, autour de quinze films de Georges Méliès, qui a réuni 90 enfants issus de deux collèges et deux écoles primaires situés dans des quartiers prioritaires. Ce projet, encadré par un compositeur et une dizaine d'enseignants, a nécessité neuf mois de préparation.

3 000 spectateurs, 1 000 élèves et étudiants, 17 partenaires institutionnels... des chiffres impressionnants. Mais l'essentiel pour la Ligue de l'enseignement 10 réside dans le nombre important de vocations suscitées chez les jeunes et l'accès facilité à un réseau qui leur est ainsi offert grâce au festival.

www.festival-film-troyes.com

¹ Le festival compte de nombreux soutiens de la part de la Région, du Département, de la Ville et des partenaires privés. Il bénéficie par ailleurs d'une couverture média importante (presse, télévision et radios locales) notamment avec des diffusions d'émissions en direct par Thème radio, radio associative affiliée à la fédération.

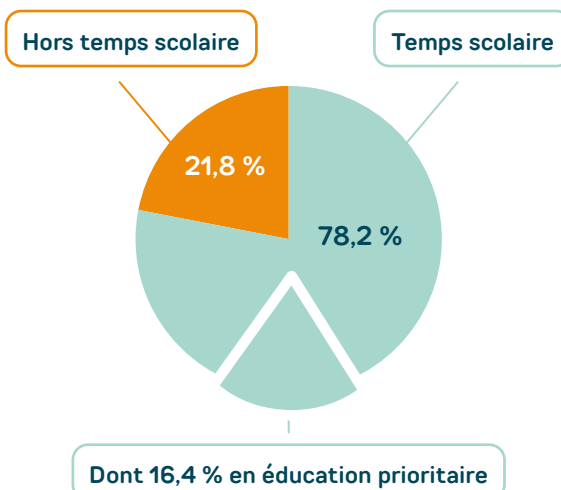
L'émancipation au cœur de l'éducation artistique et culturelle

Les projets d'éducation artistique et culturelle (EAC) accompagnés par la Ligue de l'enseignement concernent près de 900 000 enfants et jeunes, à l'école et hors temps scolaire. Les fédérations départementales et unions régionales mettent ainsi en actes une éducation artistique émancipatrice, permettant à chacun de s'ouvrir au monde, de le lire, de s'y situer, de ressentir et d'exprimer ses émotions, de découvrir l'altérité, de nourrir son imaginaire et de s'en saisir. Elles agissent avec les personnes, à tous les âges de la vie, et sur tous les territoires, pour une citoyenneté vécue, au-delà des seuls apprentissages des règles et droits et devoirs relevant de la formation au civisme, indispensable mais insuffisante. Il s'agit bien de former à une citoyenneté active, pour apprendre à vivre et agir ensemble, savoir, pouvoir et vouloir le faire.

Pour accompagner le réseau sur l'EAC, des outils et ressources ont été produits en 2021:

- Avec le Syndicat national de l'édition, un parcours EAC sur la découverte de la BD, composé de cinq fiches pédagogiques diffusées dans le centre de ressources Ligue&Vous: le kit « Faites entrer les monstres », met en avant des BD et des pistes pédagogiques. La Ligue a réalisé, pour son réseau, un parcours EAC intégrant ce kit et précommandé des milliers d'exemplaires du livret enfants pour permettre une redistribution auprès du plus grand nombre;
- Un guide méthodologique « Pour une éducation artistique et culturelle au cœur des projets éducatifs de territoire »;
- Deux parcours EAC sur le spectacle vivant: « Le spectacle de Ah à Zut » et « Grandir en musique » en partenariat avec JMFrance, également diffusés sur le site Ligue&Vous.

Près de 900 000 enfants et jeunes touchés par nos actions d'éducation artistique et culturelle



Source: Innovance 2019.



Ligues de l'enseignement « grand Ouest »

Favoriser la culture auprès des publics empêchés

Dans le grand Ouest, les unions régionales Normandie, Bretagne et Pays de la Loire de la Ligue de l'enseignement œuvrent de longue date au développement d'actions culturelles auprès de personnes placées sous main de justice, aux côtés de la Direction interrégionale des services pénitentiaires de Rennes, des Directions régionales de la culture (Drac) et de la Région Normandie.

En 2021, les trois unions régionales ont répondu, ensemble, au marché public d'action de coordination culturelle¹. Si elles adoptent une posture commune vis-à-vis des administrations et du ministère de la Justice et proposent les mêmes modalités d'intervention, elles mènent cependant leurs activités de façon distincte, en fonction des besoins de leurs territoires. En plus de cette mission de coordination, la Ligue des Pays de la Loire s'est vue confier par la Drac les missions « culture justice PJJ (protection judiciaire de la jeunesse) », « lecture justice » et, comme la Ligue de Bretagne, la mission « culture justice ».

Les missions de coordination culturelle s'articulent autour de deux grands axes : l'animation des bibliothèques des établissements pénitentiaires et l'organisation d'une programmation culturelle de qualité, renouvelée chaque année. La bibliothèque vit ainsi au rythme de la saison littéraire de son territoire et propose des résidences d'auteurs, des ateliers d'écriture, des rencontres avec des libraires, des participations à des prix littéraires... avec cette exigence, commune aux trois unions régionales, que ces bibliothèques soient

aussi qualitatives que celles du service public et qu'elles favorisent les liens dedans/dehors. À elles trois, les unions régionales assurent le fonctionnement de 33 bibliothèques².

Les programmations culturelles, quant à elles, offrent des activités tout aussi riches et diverses. En Normandie, en 2021, l'union régionale a profité de la mission de Thomas Pesquet au sein de la Station spatiale internationale (ISS) pour organiser un projet autour de la culture scientifique et du cinéma : « 2021 : l'odyssée de l'espace ». Proposé dans 10 établissements pénitentiaires, celui-ci a mobilisé ses partenaires³ et son circuit de cinéma itinérant Génériques⁴ autour de projections, de séances immersives du voyage du spationaute grâce à la technologie de la réalité virtuelle, d'ateliers de réalisation de films courts ou encore de médiations autour d'expositions (en partenariat avec l'Institut du monde arabe notamment) et a bénéficié à environ 300 personnes. Dans les Pays de la Loire, la Ligue de l'enseignement collabore chaque année, en janvier, au festival de musique classique, La Folle journée de Nantes, qui touche tous les établissements de la région et pour lesquels au moins trois rencontres sont organisées, dont notamment des représentations de trios ou de quatuors. Autre illustration avec un spectacle théâtral cette fois, « Le surgissement », proposé en juin 2021, à la maison d'arrêt de La Roche-sur-Yon, en partenariat avec la scène nationale le Grand R et qui a mis en scène un cavalier et son cheval. En Bretagne, Sound From⁵ est un projet musical mené depuis 2015 au centre pénitentiaire de Rennes Vezin.

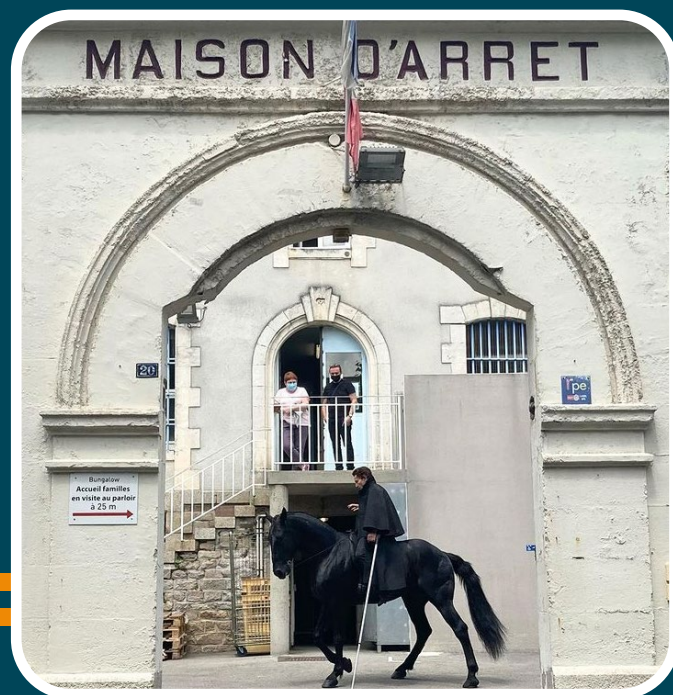
1. Organiser une réponse commune à ce marché public faisait notamment partie, en 2021, de la feuille de route de la mission nationale déléguée « culture justice » confiée à l'union régionale des Pays de la Loire.

2. 15 en Normandie, 8 en Bretagne, 10 en Pays de la Loire, animées par 19 coordinateurs (représentant près de 15 ETP).

3. Normandie Livre et lecture et l'association Macao 7^e art.

4. Grâce à son circuit Génériques, la Ligue de l'enseignement de Normandie anime régulièrement des projections et des séances de ciné-club dans les centres de détention de Caen et d'Argentan.

5. Projet mené en partenariat avec le Jardin moderne, l'Antipode, l'association des Transmusicales et l'Orchestre national de Bretagne.

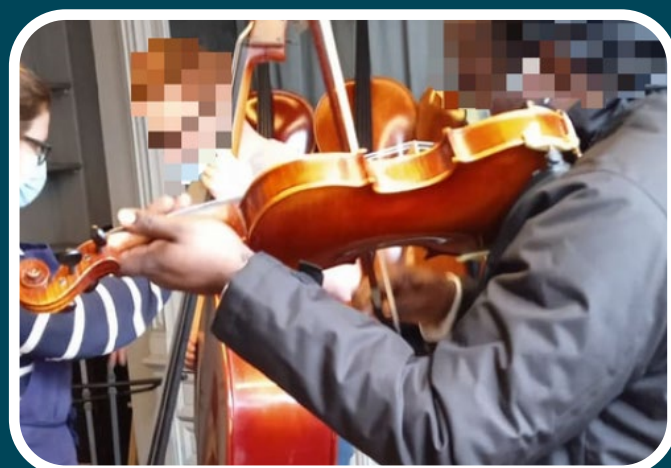


© Ligue de l'enseignement des Pays de la Loire

Bénéficiant à quelque 220 personnes détenues, il propose régulièrement des ateliers de musique assistée par ordinateur et, de façon ponctuelle, des rencontres-concerts, des sorties (opéra, fête de la musique...) ainsi que des stages de création. En 2021, la crise sanitaire due au Covid-19 a contrarié la conduite du projet. Pour autant, des actions ont pu être maintenues à distance durant le premier semestre, notamment la création de capsules vidéo et des correspondances entre artistes et détenus. Et de juin à décembre, 35 actions ont pu être menées normalement en présentiel.

Si globalement l'année 2021 s'est révélée plus contraignante que 2020 dans la conduite des actions, notamment du fait des jauges imposées par l'administration pénitentiaire, les unions régionales ont redoublé d'effort pour continuer à proposer des activités de qualité couvrant les différents champs de la culture, mais pas seulement, puisqu'elles mènent également des actions d'éducation à la citoyenneté dans plusieurs établissements. À Caen, par exemple, ces actions prennent la forme d'ateliers conduits au sein des « quartiers arrivants » (quartiers où sont placées les personnes lors de leurs premiers jours de détention) ; à Nantes, à La Rochesur-Yon et au Mans, ce sont des cafés citoyens qui sont animés par des formateurs.

Enfin, depuis mars dernier, les trois unions régionales s'appliquent à proposer des programmations et des actions répondant au nouveau protocole « culture justice » 2022 qui rappelle combien la culture constitue un levier majeur d'inclusion sociale et est une composante des politiques d'insertion et de réinsertion.



© Ligue de l'enseignement de Bretagne

www.laliguenormandie.org

www.laliguedelaloire.org

www.laliguebretagne.org



Laïcité

Si la mobilisation autour de la loi confortant le respect des principes de la République (*lire page 33*) a dominé l'actualité « laïcité » en 2021, plusieurs événements et initiatives ont marqué le réseau de la Ligue de l'enseignement.

La poursuite du dispositif de formation « Valeurs de la République et laïcité »

En 2021, dans la continuité d'un engagement remontant à 2015, la Ligue de l'enseignement a renouvelé, pour trois ans, sa convention avec l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) pour déployer le plan de formation « Valeurs de la République et laïcité ». Ce cadre national permet, au sein du réseau de la Ligue, l'agrément de formateurs habilités à mettre en œuvre un plan de formation élaboré par l'ANCT et l'ancien Observatoire de la laïcité, à destination des éducateurs et intervenants territoriaux en contact des publics, qu'ils soient associatifs ou issus des collectivités locales. Ce nouveau cadre se déploie depuis l'automne 2021 en partenariat avec les Ceméa et les Francas, avec qui la Ligue actualisera et relancera, en 2022, le site internet « la laïcité à l'usage des éducateurs ». Un travail a également été engagé pour créer une nouvelle plateforme de formation à distance, qui permettra à la Ligue d'élargir ses capacités d'actions, notamment à destination de ses stagiaires de la formation professionnelle mais aussi des bénévoles et volontaires des associations affiliées.

Nos instances de réflexion, deux en une

En 2021, les Comités nationaux laïcité et diversité ont fusionné et comptent désormais plus de 80 membres. Ce nouveau comité a organisé plusieurs éditions des Rencontres laïques. Pensées comme un espace de dialogue ouvert, elles visent à construire un espace de libres réflexions grâce à des réunions thématiques en rassemblant des représentants des organisations laïques, des intellectuels et des universitaires. Le 9 février, 170 personnes ont participé, en visioconférence, aux Rencontres dédiées aux identités et aux sciences sociales autour de l'historien Gérard Noiriel, invité à présenter son essai, *Race et sciences sociales*, coécrit avec Stéphane Beaud. En mars, après de nombreuses années de travail sur la relation entre alimentation et laïcité, les Rencontres laïques portaient sur ce sujet en y associant notamment l'association Œuvre d'assistance aux bêtes d'abattoirs (OABA), une des plus anciennes associations françaises de protection animale. Enfin, à l'occasion de la Journée mondiale de la diversité culturelle pour le dialogue et le développement, le 21 mai, une nouvelle édition des Rencontres, sur le thème des droits culturels, a été co-organisée avec le Conseil international des organisateurs de festivals de folklore et d'arts traditionnels (CIOFF) France, affilié à la Ligue de l'enseignement.

Un site de mutualisation dédié à la laïcité

Tout au long de l'année, les fédérations et unions régionales de la Ligue de l'enseignement ainsi que leurs associations affiliées transmettent le principe de la laïcité à travers des actions pédagogiques, des formations, des initiatives, l'organisation d'événements ou encore la production d'outils auprès de plus d'un million d'enfants, de jeunes et d'adultes. Afin de mettre en lumière toutes ces ressources, un site internet a été lancé en décembre 2021 (laicite.laligue.org), à l'occasion de la Semaine de la laïcité, située autour du 9 décembre, date anniversaire de la loi de séparation des Églises et de l'État. Conçu comme un centre de ressources, comprenant une entrée « contribution », il est régulièrement enrichi par les fédérations. Il complète ainsi les actualités que la Ligue diffuse par ailleurs via son blog dédié sur *Mediapart*.

L'expérimentation d'échanges en direct

À la veille de la Semaine de la laïcité, la Ligue de l'enseignement s'est associée à In:Expeditions (*lire page 31*), un « média d'expériences immersives qui se met au service de l'engagement » pour proposer un événement live, ouvert aux échanges pour l'ensemble du réseau, à partir de reportages et d'une émission en plateau, sur le thème de la laïcité. Le temps des reportages, diffusé en direct sur le web le 1^{er} décembre, était consacré à la Maison de la coopérative des savoirs, une association affiliée à la Ligue de l'enseignement du Pas-de-Calais. L'émission en plateau, diffusée en direct le 7 décembre et associant praticiens et chercheur, portait sur les pédagogies de la laïcité ou comment transmettre ce principe, ce qui implique à la fois une bonne connaissance des dimensions juridiques et des approches pédagogiques à mobiliser et adapter en fonction des publics.

Vigilance et réserves sur les initiatives gouvernementales dans le champ de la laïcité

Suite à l'assassinat de Samuel Paty en 2020, au regard duquel la Ligue de l'enseignement et l'ensemble des organisations réunies au sein du Cnajep ont pleinement soutenu l'État dans son intention d'une lutte renforcée contre le séparatisme, le Gouvernement a engagé un ensemble d'initiatives et de mesures qui ont appelé des réserves et une vigilance accrue de notre mouvement.

Ainsi, la Ligue de l'enseignement et la quasi-totalité du monde associatif se sont élevées contre certaines dispositions de la loi confortant le respect des principes de la République du 24 août 2021, particulièrement la création du contrat d'engagement républicain (*lire page 33*) ou encore les ambivalences sur la mise en œuvre du principe de neutralité issu de la loi de 1905.

De même, la disparition de l'Observatoire de la laïcité, lieu de démocratie où les associations laïques étaient pleinement entendues, a suscité les fortes réserves de la Ligue de l'enseignement, appelant à une vigilance redoublée sur le nouveau cadre interministériel dédié au pilotage et sur la doctrine de mise en œuvre du principe de la laïcité.

Enfin, en juin 2021, le rapport de Jean-Pierre Obin au ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, portant sur la formation des personnels de l'Éducation nationale à la laïcité et aux valeurs de la République, a suscité de fortes interrogations car témoignant d'une prévention à l'égard de la diversité. Pleinement engagée dans le plan de formation « Valeurs de la République et Laïcité » (VRL), avec de multiples partenaires, la Ligue de l'enseignement a rappelé que la laïcité doit être comprise comme la conjugaison de l'unité et de la diversité qu'elle soit culturelle, philosophique, politique ou religieuse.

Cercles Condorcet

En 2021, les Cercles Condorcet, une quarantaine, ont multiplié les visioconférences pour maintenir les contacts entre membres et développer les traditionnelles conférences/débats. Avec de nombreux intervenants sur des sujets de société: Europe, transition écologique, colère sociale, migrations, jeunesse... et des objets plus philosophiques: l'universel, la vérité, les mémoires... Leur édition sur *Mediapart* recense ces activités, présente des ouvrages sur les sujets traités et signale des réalisations proches (festivals, expositions).

Ligue de l'enseignement de Paris

Exposition « Cité laïque »



La Ligue de l'enseignement de Paris dispense de nombreuses formations et conférences sur la laïcité. Elle a ainsi assuré 6 000 journées de formation ayant touché 3 000 personnes ces cinq dernières années auprès d'acteurs socio-éducatifs : personnels d'animation des équipements jeunesse, adjoint d'animation de la Ville de Paris, responsables éducatifs, bénévoles et professionnels des associations et de jeunes, notamment à travers les Formations civiques et citoyennes (FCC) pour les volontaires.

Au gré de ces rencontres, les acteurs éducatifs ont exprimé un besoin fort d'être davantage outillés en ressources pédagogiques sur la laïcité. Car, si ces ressources existent en nombre pour les publics scolaires, elles manquent en revanche aux professionnels exerçant en dehors de l'école auprès des jeunes (de 12 ans et plus) et du grand public.

La Ligue de l'enseignement de Paris se lance ainsi, en 2021, dans la conception d'une exposition sur la laïcité, en collaboration avec le Conseil départemental des associations familiales laïques (CDAFAL), la Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE) et le Centre d'information et de documentation jeunesse (CIDJ)¹. Les trois partenaires se réunissent chaque mois pour définir les thèmes et contenus de l'exposition. En charge du pilotage, la Ligue de l'enseignement 75 rédige l'ensemble des contenus avec la relecture et la validation de Michel Miaille, professeur honoraire de droit et sciences politiques et président de la Ligue de l'enseignement de l'Hérault.

Intitulée « Cité laïque », illustrée par Emmanuelle Halgand et Cécile Lisbonis et imprimée sur six panneaux autoportants, ce qui facilite son transport et sa mise en place², l'exposition a été inaugurée le 9 décembre 2021 à l'occasion de la Journée de la laïcité, dans un collège d'une Cité éducative, puis à l'École de la seconde chance de Paris (association affiliée à la Ligue 75) et enfin au centre Paris Anim' Clavel, dans le 19^e arrondissement, auprès du grand public. L'exposition a reçu le Prix de la laïcité de la République qui distingue, chaque année, des actions de terrain portant sur la protection et la promotion effectives de la laïcité.

Accompagnée d'un livret pédagogique permettant aux jeunes de la parcourir en autonomie, l'exposition circule désormais dans les établissements scolaires du second degré et les CDI de la région ainsi que dans les centres d'animation, les centres sociaux et les associations qui en font la demande. En 2022, la Ligue 75 a pour projet de former les acteurs éducatifs, tout particulièrement les enseignants, qui souhaiteraient l'utiliser auprès de leurs publics. Au sein du réseau de la Ligue de l'enseignement, une dizaine de fédérations départementales l'a déjà acquise (à prix coûtant) et a reçu, pour en faire la promotion, un kit de communication (visuels de l'exposition, publications pour les réseaux sociaux...). De son côté, la Ligue de Paris veille à informer les partenaires locaux (CDAFAL, FCPE, CIDJ...) de la présence de l'exposition dans leur département afin d'impulser d'éventuelles collaborations avec les fédérations départementales de la Ligue.

www.ligueparis.org

1. Avec le soutien de la CAF de Paris et de la Drajex Île-de-France (Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports).

2. Composition des six panneaux : Présentation générale ; Penser et faire vivre la laïcité ; Liberté d'expression du religieux ; Espaces publics/privés ; La laïcité à l'école ; Genre, droits des femmes et laïcité.



Accompagnement de la vie associative, fédérative et militante

En lien avec le plan stratégique de développement associatif et militant adopté en juin 2021 (lire page 44), le réseau s'est engagé dans différentes initiatives et expérimentations de soutien à la vie associative et fédérative avec l'appui du centre confédéral.

Outils pour maintenir les formations malgré la crise sanitaire

Depuis la crise sanitaire de 2020, de nombreuses fédérations départementales ont digitalisé leurs contenus de formation destinés aux bénévoles. Afin d'harmoniser les pratiques et de constituer une base de ressources pour les fédérations, le centre confédéral a lancé, en janvier 2021, un programme de formations à distance centré sur l'accompagnement des acteurs associatifs. Élaboré dans le cadre d'un groupe de travail national, ce kit clé en main se décline en 12 modules à distance répartis en cinq grandes thématiques :

- Organiser la vie associative;
- Comprendre et gérer les subventions;
- Maîtriser la comptabilité;
- Valoriser et fédérer les bénévoles;
- Organiser la communication dans son association.

Un document personnalisable a également été créé afin de faciliter les démarches de communication des fédérations auprès de leur réseau d'associations. Par ailleurs, une réflexion globale sur la mutualisation des contenus des formations bénévoles a été menée en fin d'année. Cette dynamique se poursuit en 2022 avec pour objectif de constituer un centre de ressources dédié.

Mieux se connaître pour mieux accompagner la vie associative

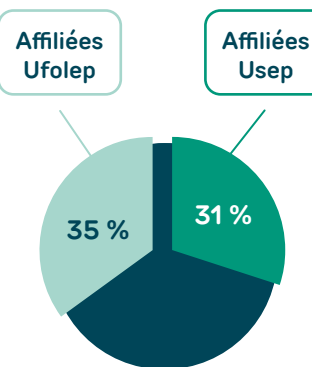
Deux enquêtes complémentaires ont été lancées en 2021. La première, en mars-avril, a permis d'établir un état des lieux de l'impact de la crise du Covid-19 sur nos associations affiliées. Elle a aussi été l'occasion de les questionner sur leur sentiment d'appartenance au réseau de la Ligue, sur leur système d'affiliation et d'adhésion (catégorie d'affiliation) et leurs outils. Avec plus de 750 réponses obtenues, cette enquête, présentée sous forme de baromètre, sera actualisée tous les deux ans.

Avec la Ligue de l'enseignement de Loire-Atlantique dans le cadre de sa mission nationale déléguée, une seconde enquête a été lancée en novembre 2021 à l'adresse des fédérations départementales cette fois pour :

- Recenser toutes les actions d'accompagnement de la vie associative;
- Valoriser et mutualiser les initiatives menées au sein du réseau;
- Identifier les besoins d'accompagnement des fédérations.

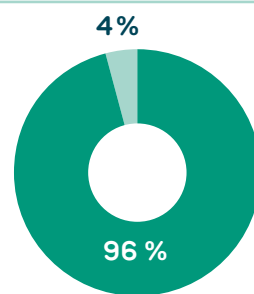
En cours d'analyse, les résultats de l'enquête seront diffusés à l'ensemble du réseau en septembre 2022, à l'occasion de l'Université de rentrée. Ils donneront lieu à des outils de communication et de valorisation des actions des fédérations en matière d'accompagnement.

Part des structures Usep et Ufolep au sein de la Ligue



Typologie des structures affiliées

Établissements scolaires, collectivités territoriales, coopératives...



Associations loi 1901

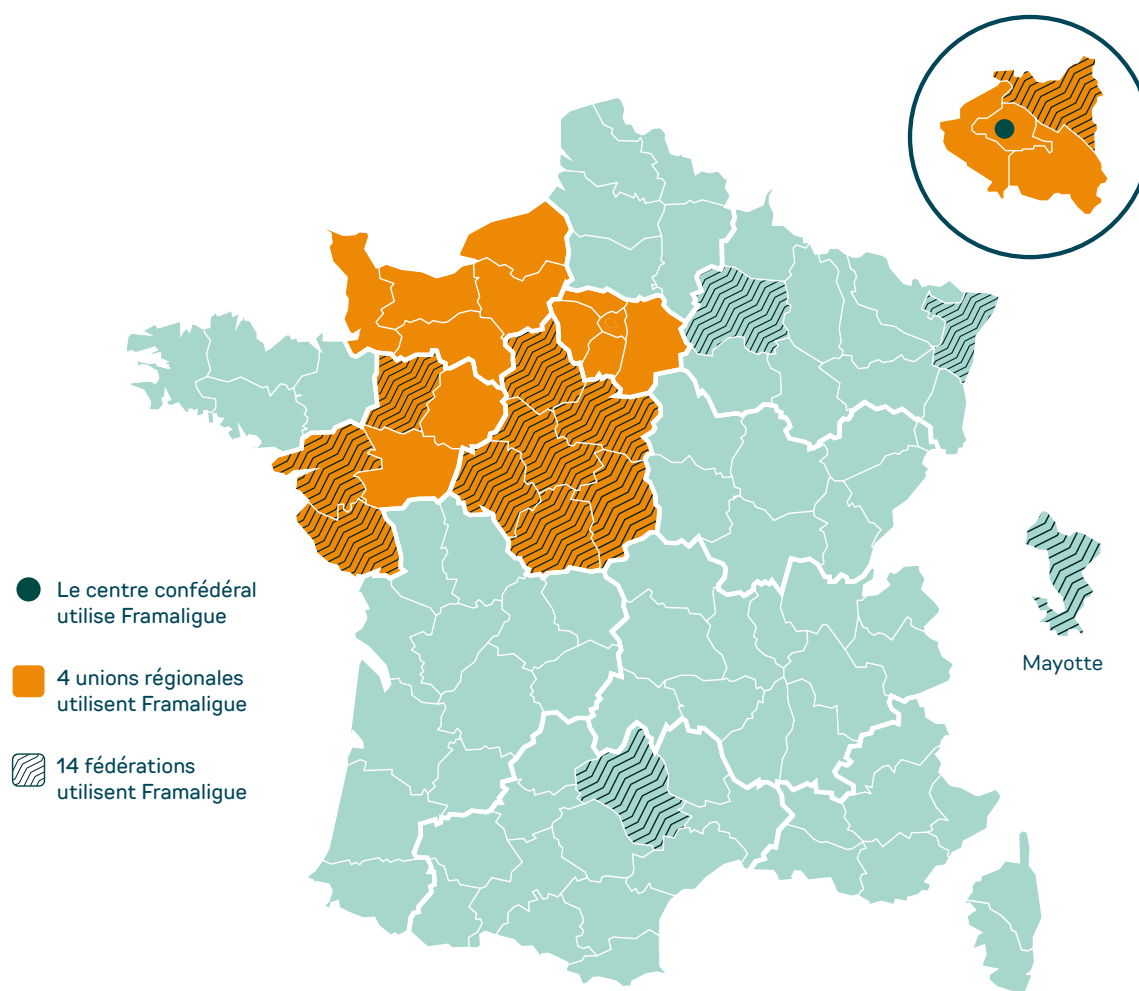
Source : enquête sur la vie fédérative de la Ligue de l'enseignement réalisée auprès de 750 structures affiliées, Recherches & Solidarités - mai 2021.

L'expérimentation Framaligue ouverte aux associations

Projet d'éducation populaire numérique pour les associations, Framaligue est un outil au service du changement social pour un numérique éthique, libre et responsable. Créé et hébergé par la Ligue de l'enseignement de la Mayenne en partenariat avec Framasoft, Framaligue propose de nombreux outils utiles facilitant le travail collaboratif (Framadrive, Framapad, Framadate...) et l'hébergement de ces données localement.

En 2021, le centre confédéral, en partenariat avec l'union régionale Centre-Val de Loire et la fédération de la Mayenne, a lancé une expérimentation permettant aux associations affiliées de disposer d'un compte Framaligue. Cette expérimentation se poursuit durant l'année 2022.

Framaligue, le cloud éthique et collaboratif de la Ligue de l'enseignement



Créé et développé depuis 2017 par la Ligue de l'enseignement de la Mayenne, Framaligue est un outil de cloud collaboratif souverain, open source, éthique et décentralisé. Ce projet a été initié en partenariat

avec Framasoft dans le cadre du projet Chatons (Collectif des Hébergeurs Alternatifs, Transparents, Ouverts, Neutres et Solidaires). En 2021, 19 structures de la Ligue l'utilisent.

Dispositifs et initiatives pour le développement de la vie associative locale

Le dispositif local d'accompagnement (DLA) est décliné dans chaque département à destination des structures de l'ESS employeuses (associations, coopératives, mutuelles, entreprises agréées ESUS). Il a pour objet l'accompagnement de ces structures dans la création, la consolidation ou le développement de l'emploi. En 2021, douze fédérations départementales de la Ligue de l'enseignement étaient porteuses du DLA, contribuant ainsi très directement à l'accompagnement de la vie associative dans les territoires.

Fin 2021, le centre confédéral a souhaité valoriser et mutualiser les initiatives menées par les fédérations sur cet accompagnement. Ainsi, en 2022, seront institués des temps dédiés, « Les rencontres du DLA », afin de renforcer notre dynamique de réseau.

Afin de consolider la structuration, l'articulation et la lisibilité des structures d'accompagnement de la vie associative dans les territoires, la Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (Djepva), en partenariat avec le Mouvement associatif, travaille depuis 2020 sur une mesure d'appui que la Ligue de l'enseignement a particulièrement suivi et alimenté.

Les principaux objectifs visent à :

- Garantir une réponse adaptée aux besoins d'accompagnement des porteurs de projets et des associations tout au long de leurs parcours de vie;
- Favoriser, de manière structurelle, leur renforcement;
- Soutenir le développement du tissu associatif local.

Une étape de préfiguration a été lancée en 2021 dans trois régions, les Hauts-de-France, la Nouvelle-Aquitaine et le Centre-Val de Loire. Dans chaque département concerné, un partenaire associatif local (ou un *consortium* d'acteurs) a été identifié suite à un appel à manifestation d'intérêt pour travailler en lien étroit avec les Services départementaux à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES) afin de repérer et mobiliser des acteurs de l'appui associatif, faciliter leur mise en réseau et favoriser leur montée en compétences. En 2021, douze fédérations départementales de la Ligue de l'enseignement ont été identifiées pour mener cette expérimentation.

Afin d'accompagner le réseau dans cette étape de préfiguration et anticiper au mieux l'essaimage de la mesure au niveau national, le centre confédéral a organisé, tout au long de l'année en lien avec le Mouvement associatif, un cycle de webinaires à destination de l'ensemble des fédérations. Cet accompagnement se poursuivra au regard des prochaines étapes de déploiement de la mesure prévues en 2022 et 2023.

Lancement d'une campagne d'adhésion

Afin d'outiller les fédérations départementales pour convaincre anciennes et nouvelles associations de rejoindre le réseau de la Ligue de l'enseignement, une campagne de communication a été lancée à l'automne 2021. Construite autour du thème « s'associer est une force », cette campagne s'est concrétisée par des flyers, des affiches, deux kakémonos, des badges ainsi que des autocollants à diffuser lors d'événements comme les forums associatifs. Inédite et perfectible, notamment sur la partie graphique, cette campagne a globalement été bien accueillie par les fédérations qui déclarent l'utiliser régulièrement.

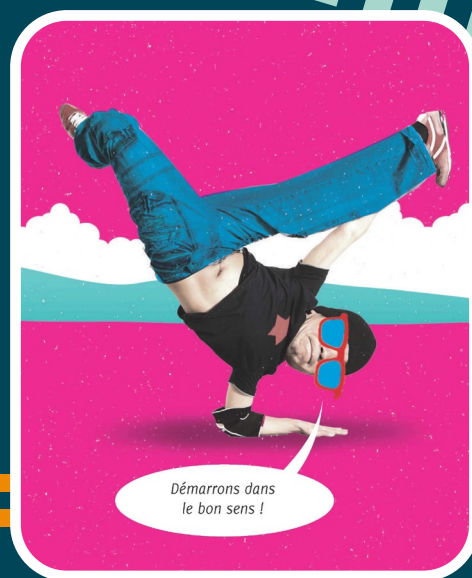
L'Apac

L'Apac est l'assurance de la Ligue de l'enseignement. Pour les activités culturelles, sportives, civiques, sociales ou de loisirs, elle propose des contrats sur-mesure qui répondent aux besoins spécifiques de ses associations et de ses deux fédérations sportives, l'Ufolep et l'Usep (responsabilité civile des associations et des adhérents, biens immobiliers et mobiliers, véhicules, rapatriement...). Le principal par-

tenaire de l'Apac est la Maif, avec laquelle des contrats adaptés au régime d'affiliation sont passés. La compagnie Allianz permet également de trouver des solutions pour les sports mécaniques, mais aussi pour les risques professionnels, d'entreprises, et spéciaux. Enfin, la compagnie Gen Re intervient comme réassureur afin de pérenniser l'activité de la mutuelle de la Ligue, la Mac.

Ligue de l'enseignement de Loire-Atlantique

Guide pratique de l'association



© Ligue de l'enseignement 44

Comptant plus de 180 pages et édité à 8 000 exemplaires en 2021 par la Ligue de l'enseignement de Loire-Atlantique, le Guide pratique de l'association accompagne bénévoles et responsables associatifs au quotidien. Il constitue une ressource complémentaire aux formations et soutiens proposés localement par les accompagnateurs de la vie associative.

Ses contenus, organisés en grands chapitres – réglementation, finances, fonctionnement de l'association, organisation de manifestations, boîte à outils... – sont rédigés dans un langage simple et accessible par des acteurs de terrain, dont le métier est précisément d'accompagner et de former les bénévoles associatifs. Des partenaires institutionnels y contribuent. Ainsi, la Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (Djepva) participe, par exemple, à sa relecture. Réactualisé chaque année, en particulier la partie réglementaire en 2021, ce guide répond ainsi à toutes les questions auxquelles une association est confrontée dès sa création.

La boîte à outils reprend notamment des extraits des articles principaux issus de la loi de 1901, actualisés suite à la loi relative à l'économie sociale et solidaire (2014) ou encore à l'ordonnance de 2015 qui a simplifié le régime des associations et des fondations. Exemple de statuts, modèles de procès-verbal d'une assemblée générale constitutive, de bulletin d'adhésion, de budget prévisionnel... tous les fondamentaux y sont expliqués. Les principes fondateurs de l'association, son projet, ses instances dirigeantes, ses habilitations et agréments éventuels, ses responsabilités civile et pénale y sont détaillés. Le guide explicite également des problématiques concernant au plus près le réseau associatif en général, et celui de la Ligue de l'enseignement en particulier, comme les règles spécifiques en matière d'encadrement des accueils collectifs de mineurs, les obligations générales de surveillance des mineurs ou encore les qualifications nécessaires pour encadrer des activités de jeunesse, d'éducation populaire et de sport.

Gratuit, le Guide de la vie associative dispose d'un autre avantage apprécié: la possibilité pour les commanditaires de personnaliser certaines pages, l'espace « contacts » ainsi que la couverture avec leur logo notamment.

Ce guide complet permet ainsi aux acteurs associatifs, qu'ils soient bénévoles ou responsables, de gagner en temps et en efficacité en retrouvant toutes les informations utiles dans un même outil. Car si de nombreux contenus sont aujourd'hui accessibles via les plateformes numériques créées il y a quelques années, ils sont souvent partiels et dispersés et n'offrent pas une information exhaustive comme le Guide de l'association. Cependant, le numérique étant devenu incontournable, un des objectifs pour la Ligue de l'enseignement 44, en 2022, consistera à proposer une version en ligne du guide, en complément de sa version papier.

À l'échelle des Pays de la Loire, ce guide permet à la Ligue de l'enseignement 44 de se positionner et d'être identifiée comme accompagnatrice de la vie associative dans les territoires. L'autre objectif, en 2022, consistera à favoriser sa diffusion pour qu'il soit connu et reconnu nationalement. Il s'agira également de repenser son modèle économique pour mieux répondre à la demande. À ce jour, il fait l'objet d'une commande unique mutualisée pour une diffusion une fois par an, en septembre.

www.guidepratiqueasso.org



Engagement

Depuis dix ans, aux côtés des services de l'État et avec le monde associatif, la Ligue de l'enseignement appuie le développement du service civique afin qu'il constitue une opportunité pour les jeunes de vivre une expérience d'engagement au service de l'intérêt général. Pour permettre aux jeunes de s'engager malgré la crise sanitaire et les restrictions limitant les contacts, les missions ont été fortement adaptées en 2021.

Renforcer la qualité du service civique

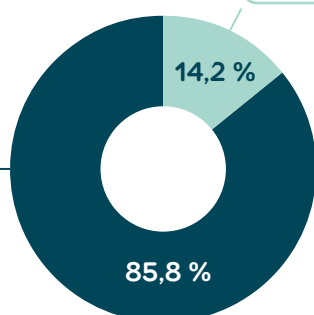
Au 1^{er} janvier 2021, la Ligue de l'enseignement a vu son agrément national renouvelé et son enveloppe passer à 7 020, contre 4 000 en 2020 à l'appui de l'objectif national de 100 000 volontaires supplémentaires. Pour y parvenir et soutenir les Délégations régionales académiques à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (Drajes) et les Services départementaux à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES), Unis-Cité et la Ligue de l'enseignement ont proposé à l'Agence du service civique le déploiement de 25 « Pôles d'appui développement » dans des départements comptant une forte population de jeunes et un potentiel élevé de missions.

25 chargés de développement ont ainsi été recrutés, dont 12 au sein des fédérations de la Ligue de l'enseignement, avec pour objectif de promouvoir, dans les territoires, le dispositif du service civique auprès des structures et les accompagner en vue d'un premier accueil de volontaire. Au total, cette démarche a permis de créer plus de 2 000 nouvelles missions suite à la visite de plus de 2 660 structures par les chargés de développement. En 2022, les pôles d'appui poursuivent leur action dans les territoires, avec l'objectif de faire connaître le dispositif auprès des jeunes.

La Ligue de l'enseignement, premier organisme d'intermédiation du service civique

Dans les associations et collectivités via l'intermédiation

Dans les fédérations



Depuis la création du service civique en 2010, la Ligue de l'enseignement est agréée pour accueillir des volontaires au sein de ses associations et structures d'accueil affiliées. Experte du dispositif et actrice essentielle du maillage associatif local, la Ligue accompagne, à chaque étape, les associations et les collectivités locales (prise en charge du volet administratif, accompagnement de la structure d'accueil...) ainsi que les jeunes (médiation, formation, accompagnement au projet d'avenir...) et s'assure de la qualité de cette expérience au service de l'intérêt général.

Toujours avec Unis-Cité et dans le cadre d'un groupement solidaire, la Ligue de l'enseignement a obtenu, en septembre 2021, le renouvellement du marché de formation des organismes d'accueil et des tuteurs. De nouveaux modules, pensés pour être menés à distance, ont vu le jour, dédiés au service civique à l'international, portés par le réseau Cotravail, et à l'accueil de volontaires en situation de handicap, portés par l'UFCV. Les structures intéressées par le service civique ne disposant pas encore d'agrément peuvent désormais bénéficier d'une première formation pour découvrir le dispositif. Le parcours d'accompagnement se concentre sur la formation des tuteurs et intègre l'ensemble des acteurs des structures d'accueil (tuteurs, responsables...). Il mobilise également des approches complémentaires de développement : mise en place du dispositif, accompagnement quotidien, évaluation... L'objectif est de favoriser une acculturation globale des structures d'accueil aux spécificités du service civique pour en faire un véritable dispositif d'engagement de qualité.

Une campagne de communication lancée au printemps 2021 pour le développement du service civique

La pandémie a fortement impacté les projets d'engagement des jeunes qui, pour faire face aux difficultés financières, se sont davantage tournés vers l'emploi. Dans le même temps, la crise a fait naître chez certaines et certains des envies de s'engager et d'être solidaires.

Fin janvier 2021, le Gouvernement a ainsi assoupli les règles pour permettre aux étudiant.e.s de réaliser une mission, afin de remédier aux situations d'isolement en leur permettant de participer à une mission d'intérêt général, tout en leur apportant un soutien financier.

Cet assouplissement en termes d'organisation était déjà pratiqué au sein de la Ligue de l'enseignement pour permettre aux jeunes de concilier études et engagement.

À l'appui de l'action des fédérations départementales dans le déploiement du service civique, la Ligue a lancé une campagne durant le printemps 2021. S'adressant aux associations et collectivités, celle-ci comptait un kit de communication (journal-affiche, infographies, éléments pour les réseaux sociaux...) et des ressources (argumentaire, fiche mission type, conventions...).

Déploiement du Service civique solidarité seniors (SC2S)

Depuis 2020, la Ligue de l'enseignement est partenaire du Service civique solidarité seniors (SC2S), dispositif qui permet à des volontaires de s'engager auprès de personnes âgées. Cette mobilisation vise quatre grands objectifs : rompre l'isolement à domicile et en établissement ; accompagner le « bien vieillir » à travers des actions de prévention et de sensibilisation ; renforcer les liens intergénérationnels et enfin promouvoir les métiers du grand âge. SC2S offre, par ailleurs, aux volontaires un parcours de formation (socle qualité) sur le thème du grand âge (*lire page suivante*).

En 2021, une centaine de jeunes de la Ligue ont intégré le dispositif. En 2022, l'objectif est de poursuivre et renforcer la dynamique autour de ce dispositif, devenu essentiel depuis que la crise sanitaire s'est installée.

Ligue de l'enseignement du Nord et
Ligue de l'enseignement du Pas-de-Calais

Sensibiliser les volontaires à la problématique du grand âge



© Adobe Stock

Depuis 2020, la Ligue de l'enseignement est partenaire du Service civique solidarité seniors (SC2S), un dispositif qui permet à des volontaires de s'engager auprès de personnes âgées.

Chaque jeune intégrant le SC2S bénéficie, entre autres, d'une formation d'une dizaine de jours sur la thématique du grand âge. Ce « Socle qualité SC2S » est un parcours de formations et d'échange de pratiques conçu pour assurer des missions de service civique de qualité. Certaines d'entre elles sont dispensées par des référents service civique de la Ligue de l'enseignement également formateurs, à l'image des Ligues de l'enseignement du Nord et du Pas-de-Calais qui ont animé une dizaine de sessions entre octobre et décembre 2021.

Sollicitées par la coordination régionale du SC2S, les fédérations 59 et 62 ont élaboré une première formation correspondant au volet « personnes âgées et isolements ». À partir d'un kit transmis par Unis-Cité et épaulées par son conseiller pédagogique, elles ont construit leur formation avec pour objectif de tenir sur une journée. S'adressant à des volontaires âgés de 16 à 20 ans et intervenant généralement au tout début de la mission de service civique, cette formation permet notamment de lever les éventuelles appréhensions des jeunes vis-à-vis des aînés et de déconstruire les préjugés les concernant. Ainsi, les deux fédérations départementales ont présenté un panorama des seniors dans le monde en montrant comment ces derniers vivent, selon les pays, au sein même de leurs familles, dans des établissements spécialisés, en colocation avec des jeunes... Elles ont aussi proposé un état des lieux du vieillissement de la population française, les causes et conséquences de l'isolement et les solutions pour le prévenir. Elles se sont attachées à rendre le contenu attractif grâce à des exercices en binôme et en groupe et à travers des séquences d'échanges, à partir de

projection de vidéos par exemple. Les jeunes volontaires ont aussi pu exprimer leurs envies et leurs idées d'activités à proposer aux seniors : journée bien-être, création d'un album photos, apprendre à jouer aux jeux vidéo, sortie à la mer, calendrier de l'avent...

En janvier 2022, les Ligues de l'enseignement du Nord et du Pas-de-Calais ont animé un deuxième volet du socle consacré aux « Échanges de bonnes pratiques » et projettent de concevoir de nouveaux contenus de formation sur d'autres thématiques du socle qualité pour 2022. Investies de longue date dans le développement du lien social et intergénérationnel, elles souhaitent poursuivre leur engagement dans le dispositif SC2S en le promouvant auprès de leurs structures affiliées et en proposant des missions à des volontaires.

www.ligue59.org

www.ligue62.org

Accompagner les parcours des jeunes qui s'engagent

Pour inciter les jeunes militants à poursuivre leur engagement au sein de son réseau et les accompagner dans de futures responsabilités associatives, la Ligue est, pour la cinquième année, membre du programme « Masterclass gouvernance et engagement » mené conjointement avec APF France handicap, la Croix-Rouge, Familles rurales et enfin AFM Téléthon qui a rejoint le programme en 2021.

Cette Masterclass, d'une durée d'un an, s'adresse aux bénévoles âgés de moins de 31 ans. Compte tenu du contexte sanitaire, la promotion 2020 a été prolongée en 2021 et rejointe par des jeunes d'AFM Téléthon. Le parcours de formation a été adapté et les ateliers animés à distance (connaissance du milieu associatif, prise de parole en public, construction d'un projet associatif, gestion de budget, recherche de financements...). Ainsi, ces ateliers ont pu être ouverts à près de 300 jeunes engagés des cinq réseaux. À l'issue de la formation, les lauréats ont produit un manifeste sur l'impact du Covid-19 au

sein des structures associatives qu'ils ont présenté aux dirigeants des cinq associations.

Former aux métiers de l'animation

Titulaire d'une habilitation nationale délivrée par le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, la Ligue de l'enseignement est un organisme de formation au Bafa (Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur) et au BAFD (Brevet d'aptitude aux fonctions de directeur). Elle est également actrice du tourisme social et organise des séjours sur l'ensemble du territoire, notamment au sein de ses nombreux centres de vacances et de loisirs. La majorité des animateurs et animatrices qu'elle forme tout au long de l'année peuvent ainsi réaliser leurs stages Bafa ou BAFD au sein de son réseau.

Soucieuse d'améliorer les formations proposées afin de renforcer les compétences et apprentissages des futurs animateurs et directeurs de séjours,

la Ligue de l'enseignement a mis en place un groupe de travail national pour suivre et accompagner le développement de cette activité au sein de son réseau. Réunissant des chargés de mission régionaux et départementaux, ses travaux se sont concentrés, en 2021, sur le renouvellement de l'agrément national pour 2022-2024 et l'organisation d'un rassemblement national de formateurs. Celui-ci s'est tenu en décembre 2021, à Asnelles, et a réuni, pendant trois jours, 60 formateurs, 12 membres du groupe national et 15 référents départementaux.

Juniors Associations

Membre fondatrice et assurant la présidence du Réseau National des Juniors Associations (RNJA), la Ligue de l'enseignement et ses partenaires s'engagent pour que des jeunes mineurs puissent vivre une expérience associative en toute autonomie. En 2021, le RNJA a impulsé un changement de ses statuts permettant aux jeunes engagés de son conseil d'administration de devenir membres du Bureau. Chaque poste du Bureau fonctionne en binôme avec un jeune membre de JA et un représentant des membres permanents. De quoi réaffirmer la légitimité des jeunes à prendre des responsabilités et à participer aux gouvernances de structures jeunesse. Réaffirmer

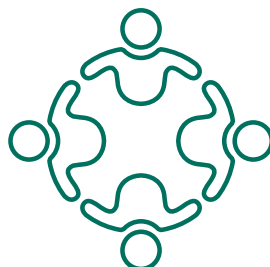
leur légitimité, leur pouvoir d'agir et leurs droits a été central dans le parcours d'engagement des JA en 2021. En effet, le projet de dialogue structuré Délibér'action a permis aux jeunes de créer un livre blanc – Jamais trop tôt pour agir! – sur les freins à leur engagement. Dix propositions ont été remises à des décideurs politiques et techniques lors d'un événement national organisé en septembre.

En 2021, 816 Juniors Associations ont été habilitées, soit plus de 9 000 jeunes engagés. Sur le terrain, les JA sont accompagnées par un réseau de 111 relais départementaux, dont 80 % sont issus de la Ligue de l'enseignement.

Le service civique en quelques chiffres



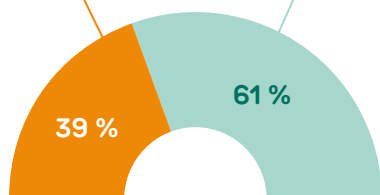
5790
volontaires en 2021



Dans plus de
2000
associations
ou collectivités
de notre réseau

Hommes

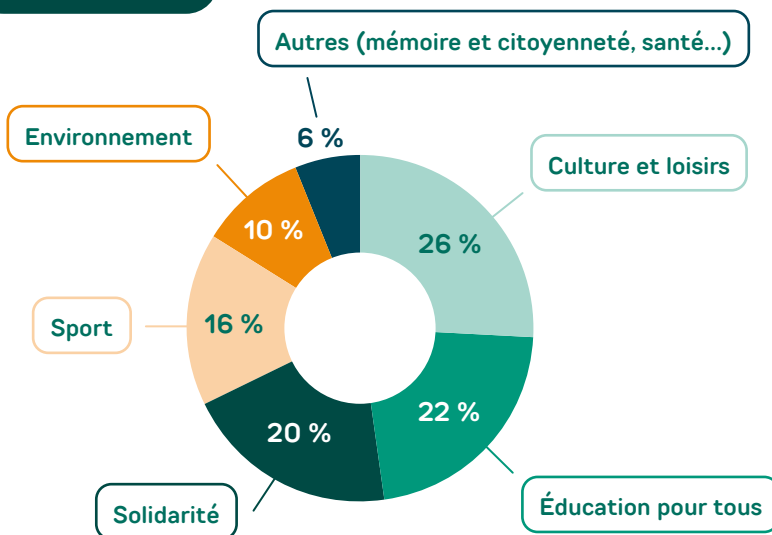
Femmes



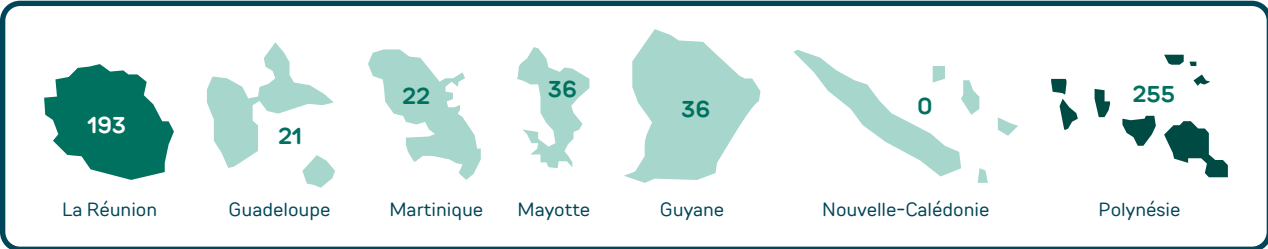
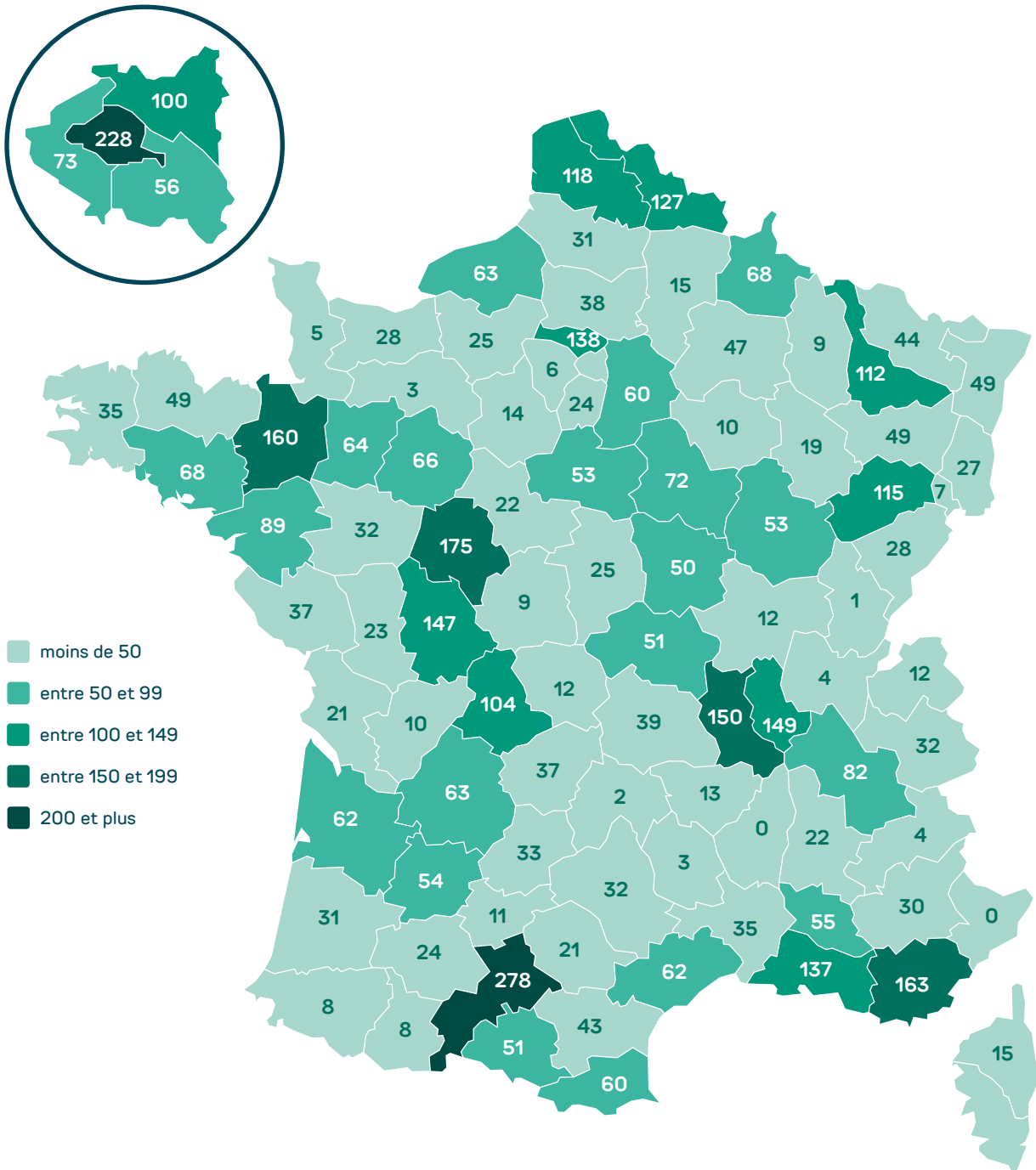
Âge moyen :

21 ANS

Thématiques des missions :



5 790 volontaires en service civique accueillis en 2021



Ligue de l'enseignement
de Nouvelle-Aquitaine

Les « JNAE » : un festival d'éducation civique et politique



© Sarah Gourvil

En Nouvelle-Aquitaine, la Ligue de l'enseignement régionale organise chaque année, en octobre, le festival d'opinion « Les jeunes néo-aquitains s'engagent » (JNAE). Cet événement gratuit¹ vise à soutenir et à promouvoir la parole et l'engagement de la jeune génération. L'espace d'un long week-end de 3 jours, les participants, âgés de 18 à 30 ans et venant de toute la région, sont invités à réfléchir et débattre d'un sujet d'actualité.

L'édition 2021, qui s'est tenue du 22 au 24 octobre au village vacances l'Airial à Sauméjan, dans le Lot-et-Garonne², a rassemblé une trentaine de jeunes³ autour du thème « Notre société dans 10 ans... et nos libertés ? ». Pour accompagner la réflexion, une programmation éclectique leur a été proposée alternant animations et jeux, apports méthodologiques et pédagogiques, ateliers de réflexion, échanges avec des experts, des élus locaux et des acteurs de la société civile, ateliers de création artistique (arts plastiques, musique, théâtre, radio, écriture, vidéo) et moments festifs. À l'issue des trois jours, les réflexions des jeunes et les supports créatifs qu'ils ont réalisés ont été rassemblés dans un livrable que la Ligue de Nouvelle-Aquitaine diffuse dans son réseau ainsi qu'auprès des élus afin de contribuer aux orientations choisies par la Région qui soutient l'événement⁴ en matière de politiques jeunesse. En plus du livrable, l'édition 2021 a aussi fait l'objet d'une restitution sous forme d'exposition, réalisée par quatre anciens participants et présentée en mars 2022 dans les locaux de l'union régionale, à l'occasion notamment des premières rencontres de l'éducation populaire qui ont eu lieu à Poitiers du 17 au 19 mars 2022.

Début 2022, une délégation de cinq « JNAE » a été auditionnée, avec des jeunes d'autres structures associatives, par le Conseil économique social et environnemental régional (Ceser) Nouvelle-Aquitaine dans le cadre d'une étude sur les aspirations des jeunes, dont les résultats aideront à dessiner les priorités futures de la Région pour la jeunesse.

Si la coordination de l'événement est assurée par la Ligue de l'enseignement de Nouvelle-Aquitaine, sa conception et son animation reviennent à un comité de pilotage composé de jeunes bénévoles de la région aux profils variés (volontaires en service civique, salariés, étudiants...). L'idée est bien de proposer un événement dédié aux jeunes et pensé par des jeunes. Les membres du comité sont accompagnés par des professionnels, référents éducation/jeunesse, issus des fédérations départementales et de l'union régionale mais ce sont bien les jeunes, parties prenantes des JNAE, qui conçoivent la programmation. Ils réfléchissent aux contenus, choisissent le thème de la prochaine édition, l'animent et l'évaluent. En outre, les jeunes peuvent rejoindre ou quitter le Copil comme ils le désirent, le principe étant de les laisser s'investir à leur rythme, sans contraintes. Certains y restent plusieurs années, d'autres participent à une seule réunion ou donnent un coup de main lors de l'événement.

2022 étant déclarée Année européenne de la jeunesse, la prochaine édition accueillera des jeunes issus de pays européens et aura pour thème « La politique : et si nous en faisons sans le savoir ? ».

www.liguenouvelleaquitaine.org

1. Les transports, l'hébergement et les repas sont intégralement pris en charge par la Ligue de l'enseignement de Nouvelle-Aquitaine.
2. Itinérant, l'événement est organisé, chaque année, dans un département différent de la région.
3. En année « normale », sans Covid, l'événement réunit une soixantaine de jeunes.
4. Les JNAE bénéficient également d'un financement Erasmus + portant sur la stratégie de dialogue de l'Union européenne en faveur de la jeunesse.



Économie sociale et solidaire

Durant le premier trimestre 2021, la Ligue de l'enseignement a élaboré son plan d'action « ESS, action sociale et solidarité » sur la base d'une feuille de route validée par le conseil d'administration fin 2020. Alors que le secteur de l'ESS englobe aujourd'hui un large panel d'organisations et d'activités, allant jusqu'à intégrer l'entrepreneuriat social à but lucratif limité, il est essentiel pour la Ligue de l'enseignement de se démarquer de ce dernier, souvent dominant, et de faire connaître son positionnement en tant qu'actrice de l'ESS puisqu'elle est à la fois une association, un mouvement d'éducation populaire et une entreprise de l'économie sociale et solidaire.

La Ligue de l'enseignement s'est ainsi donné pour mission de développer la culture de l'ESS au sein du réseau en impulsant des échanges avec les fédérations départementales, en valorisant leurs actions et initiatives à des fins d'essaimage, en élaborant un centre de ressources national (via Framaligue), en établissant une cartographie des actions menées ou encore en proposant des formations dans le cadre du Plan de développement des compétences.

Des rencontres dédiées

En 2021, le groupe de travail national ESS a lancé « Les Rencontres Ligu'ESS », invitant les fédérations départementales et les partenaires à échanger sur leurs pratiques et à lancer de nouvelles expérimentations dans les territoires. Les deux premiers rendez-vous, organisés respectivement en mai puis en novembre, portaient sur les Pôles territoriaux de coopération économique (PTCE) et les actions en faveur des seniors. Le premier a rassemblé une trentaine de participants et a permis, alors que l'État lançait un nouvel appel à projets sur le sujet, de

présenter en détail en quoi consiste un tel pôle, les acteurs qu'il mobilise (associations, collectivités territoriales, entreprises classiques, universités...), les dynamiques locales qu'il permet, les emplois et les filières qu'il crée, en s'appuyant notamment sur l'expérience de la Ligue de l'enseignement de l'Oise.

La rencontre de novembre, avec une vingtaine de participants, a été l'occasion pour la fédération des Hauts-de-Seine de présenter les permanences santé/social qu'elle met en place, grâce à six médiateurs et médiatrices, au sein de foyers Adoma. Ils conseillent et accompagnent les personnes de plus de 55 ans dans leurs démarches administratives ou leurs rendez-vous médicaux. La fédération de l'Aude a, pour sa part, détaillé les missions de service civique qu'elle développe en Ehpad pour lutter contre l'isolement des résidents. L'Ufolep a quant à elle présenté ses dispositifs « UFO3S » (sport, santé, société) et « À Mon Rythme ». En 2022, les Rencontres Ligu'ESS se poursuivent sur d'autres thématiques: les coopératives jeunesse de services, la petite enfance ou encore les tiers-lieux.

Contribution à une feuille de route nationale pour l'ESS

Le 10 décembre 2021, la Ligue de l'enseignement a participé au Congrès ESS organisé par ESS France. Elle est notamment intervenue lors de l'atelier intitulé « L'ESS, une économie dopée à l'énergie citoyenne » où elle a exposé l'importance de l'alliance de l'éducation populaire et de l'ESS. Au cours de cet événement, une déclaration commune « Pour une République sociale et solidaire: nos raisons d'agir » a été présentée à l'écosystème ESS. Cette déclaration est le fruit d'un long travail collaboratif réalisé à partir de plusieurs centaines de contributions dont deux produites par la Ligue de l'enseignement: « L'ESS, levier de transformation sociale et d'émancipation des citoyens et des citoyennes » et « Urgences de transitions écologiques: de nouveaux modes de consommation et de production pour répondre aux enjeux et aux défis de l'urgence de la transition écologique ».

En outre, la Ligue de l'enseignement, grâce à son réseau, s'est investie dans le maillage territorial de l'ESS par sa présence et sa mobilisation au sein des Chambres régionales d'économie sociale et solidaire, que ce soit en son nom propre ou par le biais de collectifs comme le Mouvement associatif ou les Comités régionaux des associations de jeunesse et d'éducation populaire (Crajep).

Cartographie des tiers-lieux du réseau

Sous la dénomination « tiers-lieux », de multiples espaces et initiatives sont développés par les fédérations départementales et unions régionales: espaces de coworking, atelier partagé, fablab, microfolie, garage solidaire... Existant parfois de longue date, comme La Grange numérique pilotée par la fédération d'Indre-et-Loire, ou créés plus récemment à l'instar du premier tiers-lieu de Cavani, créé par la Ligue de l'enseignement de Mayotte, ces espaces ont pour « commun » de mettre en actes l'intelligence collective et le lien social initiés par des habitants et des citoyens.

Prévue en 2022, une enquête auprès des fédérations départementales et unions régionales permettra de dresser un état des lieux exhaustif pour rendre compte de la richesse et de la diversité des actions menées au sein des territoires mais également identifier les éléments-clés pour créer ou animer un tiers-lieu ainsi que les formations nécessaires au développement des compétences pour les fédérations qui souhaiteraient se lancer.



Action sociale

Engagée de longue date dans la lutte contre toutes les formes d'exclusion et d'inégalité, dans les quartiers comme dans tous les territoires, la Ligue de l'enseignement fait vivre une conception inclusive et bienveillante de la société. S'inscrire dans l'action sociale, c'est agir concrètement auprès des plus fragiles de façon pérenne, en particulier dans un contexte d'aggravation massive des inégalités, encore renforcée par la crise sanitaire.

Mieux connaître et valoriser l'action sociale développée par le réseau

Au quotidien, la Ligue de l'enseignement développe, dans les territoires, des expériences innovantes et singulières en direction des populations en difficulté sociale, en mobilisant les principes émancipateurs de l'éducation populaire dans les champs de l'éducation, des arts et de la culture, des loisirs et du sport pour tous.

Comme pour les tiers-lieux, le centre confédéral souhaite valoriser les initiatives des fédérations départementales et des associations affiliées et favoriser les échanges de pratiques, les transferts d'expériences qu'il s'agisse d'interventions dans le secteur du médico-social mais plus largement tout ce qui touche à l'animation de la vie sociale.

Grâce à une mission nationale déléguée à l'animation de la vie sociale, créée en 2020, et aux apports du groupe de travail national rassemblant une dizaine de fédérations départementales, une dynamique de reconnaissance, d'échanges et de développement de projets a pu être lancée. Elle s'appuie également sur la structuration d'un pôle d'experts issus des fédérations, afin d'accompagner celles qui souhaiteraient mettre en place ce type d'initiative ou d'équipement. Une formation en ligne autour de l'animation de la vie sociale a été organisée, en avril 2021, afin d'offrir un premier ensemble de repères-clés : les grandes caractéristiques propres aux espaces

de vie sociale et de centre social, les objectifs et missions attendus, les partenariats locaux à mettre en place, des dimensions gestionnaires et RH de ces équipements. En 2021, l'accompagnement du pôle d'experts a notamment bénéficié à la Ligue de l'enseignement d'Indre-et-Loire qui reprend la gestion du centre social Equinoxe à La Riche.

Cette dynamique s'inscrit pleinement dans la convention pluriannuelle nationale de la Ligue de l'enseignement avec la Caisse nationale d'allocations familiales (Cnaf) qui, outre l'appui aux politiques éducatives au bénéfice de toutes les familles et l'accompagnement des jeunes dans leurs parcours d'engagement, comprend un troisième volet sur le développement de l'animation de la vie sociale locale. Cette CPO, qui sera renégociée en 2022, s'articule ainsi au conventionnement départemental avec les CAF qui concerne globalement 90 fédérations dont une vingtaine dans le cadre de l'animation de la vie sociale (enquête 2020).

Renforcer le secteur du médico-social

Maisons d'enfants à caractère social (MECS), centres médico-psychopédagogiques (CMPP), instituts médico-éducatifs (IME), services d'éducation spéciale et de soins à domicile (Sessad), services de prévention ou de réinsertion sociale, actions de médiation santé, depuis de nombreuses an-

nées, certaines fédérations départementales de la Ligue de l'enseignement sont fortement investies dans le champ du médico-social. Afin de valoriser et renforcer le développement de ce secteur, le centre confédéral proposera, au cours de l'année 2022 et en guise de première étape, des temps d'échanges et de partages d'expériences entre fédérations.

Le réseau de la Ligue de l'enseignement compte :

12
centres sociaux et Maisons pour tous



8
espaces de vie sociale



Et une dizaine de projets d'équipement d'animation de la vie sociale en cours.

Ligue de l'enseignement de l'Ardèche

L'action sociale et l'inclusion comme moteurs



© Ligue de l'enseignement 07

Dans la commune ardéchoise de Saint Barthélemy-Grozon, le château de Soubeyran trône au milieu d'un parc de plus de 20 hectares. Depuis plusieurs décennies, ce château est la propriété de la Ligue de l'enseignement de l'Ardèche qui ne l'a pas « transformé » en centre de vacances comme on aurait pu l'imaginer mais en Institut médico-éducatif¹.

L'IME accueille près de 60 usagers, des enfants et adolescents âgés de 6 à 20 ans, souffrant d'une déficience intellectuelle légère ou moyenne, avec ou sans troubles associés. L'établissement dispense ainsi une éducation, des soins et un enseignement spécialisé grâce à une équipe pluridisciplinaire, et à des enseignants mis à disposition par l'Éducation nationale, qui interviennent au château, à l'antenne intégrative située en milieu urbain ainsi que dans deux classes externalisées (collège et lycée), toutes rattachées à l'IME.

Inscrite de longue date dans le champ de l'inclusion², la Ligue 07 gère également un Service d'éducation spéciale et de soins à domicile (Sessad) et est titulaire, depuis janvier 2021, du dispositif Émas (Équipe mobile d'appui médico-social à l'inclusion scolaire) où des professionnels du médico-social – ergothérapeutes, psychologues... – viennent soutenir les enseignants au sein de leurs classes au bénéfice de l'inclusion des élèves. Tourné vers l'extérieur, le Sessad dispense un accompagnement et des prises en charge thérapeutiques dans l'environnement même de l'enfant, à l'école ou au sein de sa famille.

Ce sont donc plus de 90 enfants et jeunes³ qui sont ainsi pris en charge de l'âge de 3 ans pour certains jusqu'à 20 ans. D'autant que les attentes sont importantes dans ce territoire identifié comme zone blanche par l'Agence régionale de santé (ARS). La Ligue de l'Ardèche peut ainsi répondre aux attentes des familles de façon très ciblée en tenant compte des besoins propres à chacun. L'IME offre deux possibilités : être interne ou semi-interne. L'idée, dans un futur

proche, serait de rendre le dispositif beaucoup plus souple, moins institutionnalisé, afin d'être mieux centré sur le jeune, en fonction de ses besoins, lui permettant de naviguer d'un dispositif à l'autre – classe externalisée, classe en milieu ordinaire ou IME... – dans une même année et tout au long de son parcours.

Outre cette prise en charge « sur-mesure », la fédération 07 souhaite également renforcer les projets transversaux proposés aux enfants. Cette dynamique permet de créer des passerelles entre l'action sociale et les autres secteurs de la fédération. L'Ufolep 07, par exemple, anime les activités sportives des jeunes de l'IME. Et le 9 décembre 2021, à l'occasion de la Journée de la laïcité, des élèves de l'IME ont accueilli une classe de CP de la commune pour leur présenter l'exposition qu'ils avaient réalisée sur la laïcité. De même, lors des périodes de fermetures de l'établissement, l'IME devient un centre de vacances et a pu accueillir une résidence d'auteur dans le cadre d'un partenariat avec le Centre national du livre.

L'autre objectif de la fédération est de favoriser la socialisation et l'autonomie des jeunes, notamment en multipliant les appartements inclusifs (en colocation ou en individuel). Elle en possède déjà deux, situés en ville, ainsi qu'un studio au sein du château servant d'« étape test ». Le jeune y vit seul, fait ses courses, prépare ses repas et doit par exemple, le mercredi après-midi, trouver des activités à réaliser, qu'elles soient culturelles, sociales ou sportives... En vivant dans l'un des appartements inclusifs, les jeunes accèdent encore un peu plus à leur autonomie résidentielle et peuvent intégrer pleinement la vie locale... ainsi que la vie associative, encouragés et accompagnés par les équipes de la Ligue de l'enseignement de l'Ardèche.

www.folardeche.org

1. Avant 1978, l'établissement a été la seule Maison d'enfance laïque du département, puis un Institut médico-pédagogique.

2. Le pôle action sociale emploie à lui seul les ¾ des effectifs de la fédération, soit 60 ETP sur 84.

3. 29 places pour le Sessad, 58 à l'IME, et 4 places d'accueil temporaire entièrement financées par l'ARS, dans le cadre d'un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens et pour lequel un dialogue de gestion a lieu tous les ans.

Ligue de l'enseignement des Vosges

Lutter contre l'isolement social des personnes âgées



© Ligue de l'enseignement 88

En 2013, un plan de Mobilisation nationale contre l'isolement des âgés (Monalisa) est mis en place. À l'époque, les chiffres font état de plus d'un million de personnes âgées de plus de 75 ans en situation d'isolement relationnel¹. Jean-François Serres, alors secrétaire général des Petits frères des pauvres, est chargé de définir les contours de ce plan avec les acteurs concernés : associations et opérateurs publics et parapublics.

Aujourd'hui, Monalisa compte 66 coopérations territoriales, rassemblant les acteurs volontaires d'un territoire, et plus de 850 équipes citoyennes composées de bénévoles. Portée par une association, un établissement public ou une collectivité, l'équipe citoyenne décide collectivement des actions qu'elle souhaite mener : visites de convivialité à domicile ou dans des établissements comme les Ehpad, sorties culturelles, jardins partagés...

Dans les Vosges, la coopération est co-portée par la Ligue de l'enseignement 88 et la fédération départementale de l'association Aide à domicile en milieu rural (ADMR). Chacune d'elles met à disposition un référent et un animateur, soit 2 équivalents temps plein. Chargées d'ancrer et de développer la démarche localement, elles mobilisent les bénévoles d'un côté et les collectivités, les associations partenaires et les Caisses centrales d'activités sociales (CCAS) de l'autre. Signataires d'une charte d'engagement, les bénévoles bénéficient de formations pour être sensibilisés au « mieux vieillir » et d'outils pour agir concrètement, en fonction des besoins des personnes âgées. Car si l'action principale d'un bénévole consiste à rendre visite régulièrement à une personne âgée, elle revêt bien d'autres aspects. Le bénévole est un interlocuteur privilégié et parfois un lanceur d'alerte. Cela nécessite de l'accompagner afin de trouver avec lui les bonnes solutions et les bons interlocuteurs. Des rencontres

entre bénévoles permettent également des échanges d'expériences et de bonnes pratiques qui rayonnent au sein des équipes citoyennes.

En 2020, alors que la crise du Covid oblige à stopper toutes les visites de convivialité, on constate une prise de conscience et une envie d'agir de la part de nombreux habitants. Le nombre de bénévoles, sur le département, passe alors de 60 à 250, avec une pointe à 280 durant le premier confinement. Les bénévoles parviennent alors à maintenir le lien par téléphone, par courrier et via internet pour certains, ce qui a nécessité une formation aux usages du numérique et du téléphone pour les bénévoles comme pour les bénéficiaires.

Cette hausse du nombre de bénévoles s'étant maintenue en 2021, Monalisa 88 a dû se structurer davantage et innover pour mieux outiller les collectifs et créer les conditions pour qu'ils se coordonnent et se nourrissent mutuellement afin de créer un véritable maillage territorial. Toujours dans l'idée de les outiller, la Ligue 88 travaille actuellement à la création d'un jeu de cartes Monalisa qui permettrait aux nouveaux collectifs d'entamer leur activité d'ouverture.

Enfin, 2022 est marquée par une évolution en matière de fonctionnement : c'est la Ligue de l'enseignement des Vosges qui porte désormais juridiquement et financièrement la coopération. L'animatrice « Ligue » jusque-là à mi-temps passe à temps plein. Le projet vise aussi à créer des passerelles avec les autres secteurs d'activité de la Ligue 88 afin de renforcer sa mobilisation en faveur de l'intergénérationnel : actions avec des accueils de loisirs, soutien à la parentalité...

www.monalisa-asso.fr

1. Tous âges confondus, ce sont 7 millions de Français qui souffrent aujourd'hui d'isolement.

Ligue de l'enseignement de Normandie

Développer une offre de service « petite enfance » adaptée aux besoins du territoire



© Ligue de l'enseignement de Normandie

La Ligue de l'enseignement de Normandie est gestionnaire de huit structures petite enfance¹ – micro-crèches, relais petite enfance, lieu d'accueil enfants-parents... –, implantées principalement en milieu rural dans le département de l'Orne². Cette activité³ est intégrée au pôle « politiques éducatives territoriales » de l'union régionale qui englobe notamment la petite enfance, les accueils collectifs de mineurs (ACM) mais aussi les démarches d'accompagnement et les actions de formation auprès des acteurs et partenaires. Avec ces différentes activités, elle inscrit son action dans une vision globale en mobilisant son expertise sur le champ des politiques éducatives de territoire et en resituant, auprès des élus des collectivités, les actions petite enfance au regard des dispositifs et démarches éducatives engagées ou potentielles. En 2021, la Ligue de Normandie a ainsi accompagné la commune de La Ferrière aux étangs dans la formalisation de son projet éducatif de territoire (PEdT) en intervenant sur les axes enfance-jeunesse et petite enfance, et en élargissant aussi le périmètre du PEdT aux publics et aux acteurs éducatifs.

Travaillant à la continuité éducative au bénéfice direct des enfants, la Ligue de l'enseignement de Normandie se donne pour objectif, à court et moyen termes, de créer des passerelles entre les différentes structures éducatives bien qu'elles aient chacune des approches et cultures professionnelles spécifiques : entre EAJE et accueils collectifs de mineurs (ACM), avec l'opportunité de former des animateurs de centres de loisirs aux spécificités de la prise en charge des jeunes enfants, ou encore entre EAJE et écoles maternelles.

Créer des passerelles et de la transversalité, la Ligue de Normandie le fait aussi avec ses autres services fédéraux. Des actions culturelles, à l'image du « ciné des petits », sont organisées par son pôle « culture – cinéma » et son réseau de salles de cinéma (Génériques). Avec l'Ufolep, des interventions dans le cadre du dispositif Ufo baby seront expérimentées dans un établissement d'accueil du jeune enfant et deux relais petite enfance.

Pour la Ligue de l'enseignement de Normandie, la dimension sociale (mixité, accueil des familles vulnérables) dans les projets de petite enfance et, en particulier, des établissements d'accueil du jeune enfant, est un enjeu de premier plan. Enjeu intensifié avec la montée en charge des entreprises de crèches privées et lucratives, qui ne sont généralement pas du métier et pratiquent des tarifs élevés. À ce titre, elle intervient auprès des collectivités pour les sensibiliser à ces enjeux sociaux et aux besoins d'action en faveur des familles précaires. La Ligue de Normandie a notamment accompagné la communauté de communes Domfront Tinchebray Interco pour faire évoluer deux micro-crèches dans ce sens, grâce à une aide au fonctionnement versée directement par la CAF aux deux structures⁴. Les premiers effets positifs ont été constatés après seulement un an de fonctionnement grâce à l'application du barème CNAF et le renouvellement de partenariats locaux avec la PMI qui oriente des familles vers ces accueils. Pour la collectivité, ce travail a permis de conforter un service aux familles et de développer une forme d'attractivité de son territoire.

www.laliquenormandie.org

1. 4 établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE), 3 relais petite enfance (RPE), 1 lieu d'accueil enfants-parents (LAEP).
2. À l'exception d'une structure qui se situe au cœur d'un quartier du Havre.
3. L'activité petite enfance représente 25 ETP au sein de la Ligue de Normandie sur environ 300 salariés.
4. En apportant un soutien financier, via la Convention de prestation de service unique (PSU), la CAF incite la prise en compte des publics les plus vulnérables.



Sport scolaire – Usep

Comme toutes les fédérations sportives, l'Usep a subi le contrecoup des restrictions de pratique entraînées par l'épidémie de Covid-19, avec la perte d'un quart de ses associations et d'un tiers de ses licenciés enfants et adultes. Elle s'est néanmoins efforcée de maintenir l'activité physique et sportive des enfants en adaptant ses rencontres aux consignes de non-brassage des classes. Les comités départementaux ont également multiplié les interventions dans les écoles en soutien des équipes éducatives.

En dépit des obstacles et incertitudes, les opérations nationales ont été maintenues. De février à juin, l'opération promotrice de santé « À l'Usep, l'athlé ça se VIE ! » a rassemblé 16 000 enfants lors des 224 rencontres organisées dans 30 territoires. D'avril à juin, la 3^e édition de « À l'Usep, les maternelles entrent en jeu ! » a réuni 15 000 enfants de cycle 1 dans 40 départements. Et, en mai-juin, les 470 étapes du P'tit Tour Usep ont sensibilisé aux mobilités actives 40 000 enfants dans 62 départements. Couplée avec l'arrivée d'un Tour académique du patrimoine, l'étape de communication nationale du 11 juin à Poitiers a même vu la rectrice prendre place dans le peloton des 175 enfants et des enseignants et parents accompagnateurs.

Le P'tit Tour Usep est également conforté par les actions d'apprentissage du « Savoir rouler à vélo » qui, fortes de l'engagement de neuf comités sur dix, ont concerné 42 500 enfants. Parmi eux, 24 000 ont obtenu leur attestation après avoir validé le bloc 3 du SRAV en circulant sur des voies ouvertes à la circulation. En 2021, l'Usep est la fédération sportive qui a validé le plus d'attestations SRAV : près de 40 % du total. Invitée au colloque « Bouger pour bien grandir » consacré aux 3-10 ans par l'Observatoire national de l'activité physique et de la sédentarité (Onaps), l'Usep a ainsi pu souligner l'apport du P'tit Tour à l'écomobilité scolaire.

Motivée par l'Héritage de Paris 2024, dans le cadre de l'événement « Unis'vers Usep 2024 », l'Usep a largement participé, avec son initiative « Tous vers Tokyo ! », au succès de la Semaine olympique et paralympique organisée du 1^{er} au 6 février. Les 50 000 enfants engagés avec leurs associations ont relevé haut la main le défi collectif de couvrir la distance jusqu'à la ville hôte des JO d'été. La « Fête des relais », proposée autour de la Journée olympique du 23 juin, a entretenu cette dynamique, avec 30 000 enfants et 1300 associations participantes dans 62 départements. La mobilisation a été supérieure encore pour la Journée nationale du sport scolaire du 22 septembre, avec 64 000 enfants.

Parallèlement, l'Usep a poursuivi ses partenariats avec les fédérations sportives. À noter celui avec la Fédération française de basket-ball, concrétisé par un livret pédagogique prenant en compte les spécificités de la rencontre sportive associative Usep. Dans la perspective de l'opération Scolarugby d'accompagnement de la Coupe du monde 2023 en France, un autre livret invitant à mettre en place un nouveau concept de rencontre rugby a été finalisé avec la FFR. Le séminaire commun organisé en octobre, au centre national de rugby de Marcoussis, a permis de présenter aux référents régionaux des deux fédérations chargés de le diffuser. Quant à l'action d'accompagnement de la course au large, menée avec la Fé-

dération française de voile et l'application Virtual Regatta, elle a mobilisé 242 classes durant le mois de novembre. À la veille du départ, 60 enfants d'associations normandes sont également allés à la rencontre des bateaux et de leurs skippers sur les pontons du port du Havre.

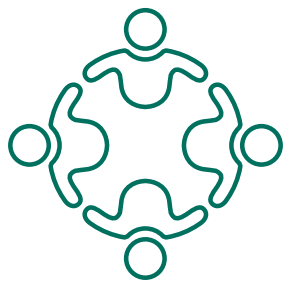
Enfin, la 2^e édition de l'opération laïcité s'était donnée pour devise « À l'Usep, la fraternité pour de beaux lende'mains ». Avec en point d'orgue la Journée nationale du 9 décembre, elle a mobilisé 25 000 enfants dont les vidéos et les créations plastiques ont ensuite trouvé place dans un musée virtuel en ligne.

Chiffres-clés de l'Usep



430 590
licenciés enfants

dont **18 %**
en maternelle



5 882
associations
locales



25 700
licenciés adultes



Sport pour tous – Ufolep

1 projet fédéral autour de 7 priorités

Pour le réseau Ufolep, l'assemblée générale des 15 et 16 avril 2021 a été l'occasion de valider le nouveau Projet Sportif Fédéral (PSF). Aussi appelé Contrat de développement, il expose la vision de la fédération et ses ambitions pour développer un sport citoyen toujours plus inclusif et accessible au plus grand nombre. Détaillant les fondamentaux de la politique sportive de l'Ufolep et leur traduction opérationnelle, le PSF constitue la pierre angulaire de la mandature 2021-2024. La vitalité de la vie associative, le sport santé et le développement du multisports comptent parmi les sept priorités affichées.

Accompagner la reprise malgré la crise

À l'image de l'ensemble du mouvement associatif, l'Ufolep a été marquée par la crise sanitaire qui, comme en 2020, a impacté le nombre de ses licenciés mais aussi les salariés de certains comités départementaux mis au chômage partiel, sans compter la difficulté pour les bénévoles de tenir leur engagement au gré des différentes mesures sanitaires. Pour autant, l'Ufolep a maintenu le cap et imaginé différents leviers pour relancer son activité, comme ses opérations « découverte » et « marrainages ». Proposée de juin à septembre 2021, la première a permis aux associations affiliées de proposer des initiations ou des séances d'essai afin d'encourager le public à prendre ou reprendre une activité sportive. L'opération marrainage, quant à elle, a séduit une trentaine de nouvelles associations. Des kits de communication pour les réseaux sociaux ont été mis à

disposition des comités pour ces deux opérations. Par ailleurs, le pass Sport, dispositif gouvernemental visant à soutenir le secteur sportif associatif et encourageant les jeunes à s'inscrire dans un club, a bénéficié à 20 500 jeunes adhérents de l'Ufolep par la prise en charge de leur cotisation.

Le développement du sport santé

Sous l'impulsion de la labellisation des espaces Sport Santé Société et du ministère chargé des Sports, l'Ufolep a poursuivi le déploiement de ses structures « UFO3S » en zones de revitalisation rurale (ZRR) ou dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV). Ces 48 structures de proximité, en mobilisant professionnels du sport et de la santé, offrent des réponses adaptées et personnalisées aux besoins des usagers. Pour l'Ufolep, il s'agit de structurer un programme d'éducation et d'émancipation pour la santé à l'attention des personnes les plus éloignées de la pratique physique (programme « À mon rythme »).

De nouveaux dispositifs « multisports »

Véritable spécialité de l'Ufolep, l'approche multisports s'est densifiée en 2021 avec de nouveaux dispositifs à l'image d'Ufo Baby. Celui-ci cible l'éveil corporel des tout-petits par le développement des habiletés motrices : courir, sauter, glisser, ramper... En plus des exercices de motricité, Ufo Baby intègre également les problématiques de santé et de parentalité dans son programme d'activités. Un outillage pé-

dagogique spécifique (fiche habiletés motrices, parentalité, observation...) a été élaboré et mis à la disposition des animateurs. Ufo Baby vient ainsi compléter l'offre existante en matière de multisports : Écoles de sport et Écoles multisports de nature, Ensemble à vélo, Multisports adultes et jeunes...

Enfin, dans le cadre de l'organisation des Jeux olympiques par Paris en 2024, l'Ufolep a été labellisée « Terre de jeux 2024 » par le Comité d'organisation des Jeux olympiques (Cojo). Elle rejoint ainsi les organisations et collectivités partenaires de l'événement qui offre de belles opportunités de promouvoir et de mettre le sport citoyen sur le devant de la scène.

Chiffres-clés de l'Ufolep



206 025
adhérents

Hommes

Femmes

48 %

52 %



Plus de
16 000
personnes formées
aux gestes de premiers
secours

2 166
sessions PSC1
dispensées par 83
comités Ufolep agréés

Ligue de l'enseignement d'Ille-et-Vilaine

« Laïcité, démocratie et solidarité »,
les trois maîtres-mots du Cercle
Paul Bert



© Ligue de l'enseignement 35

Escalade, aquagym, danse, plongeon, karaté, pilates, trampoline, badminton, chorale, self-défense, athlétisme, théâtre, couture, scrabble, ateliers santé bien-être, ateliers chorégraphiques... la palette d'activités (plus d'une centaine) proposée par le Cercle Paul Bert de Rennes (CPB) – la plus grande association affiliée à la Ligue de l'enseignement¹ –, a de quoi contenter toutes les envies et tous les âges. Présent dans 11 quartiers de la capitale bretonne, le Cercle Paul Bert compte 11 500 adhérents et 1 500 bénévoles pour l'année 2021/2022; des effectifs légèrement en baisse par rapport à ceux des années anté-Covid mais qui d'ores et déjà remontent. L'enjeu depuis la rentrée est précisément de « redonner l'envie », rebooster les anciens bénévoles et relancer les dynamiques dans la pratique ou dans l'organisation d'activités.

Pour accompagner cette relance, le CPB entend améliorer la qualité des outils mis à disposition des adhérents. La digitalisation – grâce à la plateforme Kalisport notamment – est en cours de déploiement. Outre une optimisation des inscriptions en ligne et une centralisation des données, l'outil permet aussi de répondre à des besoins administratifs (gestion des cotisations), financiers (comptabilité et budget) et d'animation des communautés (communication sur les compétitions, organisation de l'assemblée générale...).

Pierre angulaire de son projet associatif, la formation des bénévoles² constitue, pour le CPB, une priorité. Il s'agit d'accompagner l'adhérent dans son parcours au sein de son club, quel que soit son âge. On invitera par exemple un jeune à « donner un coup de main » lors d'une manifestation sportive puis, s'il développe une appétence pour l'encadrement, à gérer une compétition de plus jeunes... jusqu'à lui proposer de passer le Bafa, et ce gratuitement. En plus des stages théoriques et pratiques propres au Bafa, celui proposé par le CPB a la particularité de compter également des séquences de sensibilisation, à la lutte contre les inégalités et contre les

discriminations par exemple, et des rencontres entre jeunes. En contrepartie, les jeunes doivent consacrer bénévolement 11 jours pour encadrer les activités des clubs. Il s'agit ainsi d'accompagner les envies d'engagement et de former les jeunes jusqu'à permettre à certains de passer le BP JEPS. Parmi ses effectifs, le CPB compte plusieurs professionnels en CDI qu'il a lui-même formés ou des jeunes ayant rejoint les instances dirigeantes en tant que bénévoles. Le Cercle Paul Bert dispose, par ailleurs, d'un pôle formation important qui propose notamment, depuis la rentrée 2021, le BP JEPS Activités pour tous. Lancée en partenariat avec le Campus sport Bretagne, la première session compte 16 stagiaires, et la deuxième saison est d'ores et déjà lancée. En tout, le CPB forme une cinquantaine de personnes par an.

Si le cœur d'activité du CPB est le socio-sport, il œuvre aussi en tant qu'acteur éducatif auprès de la ville de Rennes en animant des ateliers périscolaires à raison de 150 heures par semaine. Il gère également 12 accueils collectifs de mineurs (ACM) répartis dans 10 quartiers et bénéficiant à quelque 1 500 familles. Durant les deux années de crise due au Covid, le CPB a maintenu tous ses services aux habitants, notamment l'accompagnement à la scolarité, en gardant ses établissements ouverts. Malgré cela, le CPB a tout de même perdu 1/3 des adhérents enfants (environ 500) de ses centres de loisirs. Il s'agit pour l'heure de regagner la confiance des familles ayant changé leurs habitudes ces deux dernières années et de retisser des liens avec la population des 11-17 ans avec qui le CPB menait couramment des projets socioculturels et sportifs. Depuis avril 2022, les animateurs jeunesse du CPB vont à leur rencontre, dans les établissements scolaires, pour leur proposer de nouvelles activités de loisirs.

www.cerclepaulbert.asso.fr

1. Le Cercle Paul Bert emploie 190 salariés, soit 150 ETP.

2. Chaque année, le CPB finance une quarantaine de formations pour ses bénévoles.



Vacances, séjours et loisirs éducatifs

Actrice historique majeure du tourisme social, la Ligue de l'enseignement constitue le premier réseau associatif de vacances, de séjours scolaires et de loisirs éducatifs. En 2021, ce secteur a été particulièrement affecté, à nouveau, par la crise Covid mais les fédérations et les unions régionales concernées ainsi que le centre confédéral ont poursuivi et conjugué leurs efforts pour faire vivre les loisirs et « l'ailleurs » auxquels chacun, et en premier lieu les enfants et les jeunes, devrait avoir droit.

Un réseau couvrant l'ensemble du territoire national mais des activités bouleversées en 2021

La Ligue de l'enseignement accompagne enfants, jeunes, familles et adultes sur l'ensemble du territoire national à travers ses programmes de vacances « Vacances pour tous » et « Vacances passion », propose aux enseignants des classes de découvertes et séjours scolaires « Ligue de l'enseignement » en France et à l'étranger, organise ou gère localement toute forme d'accueil de loisirs de proximité. Ainsi, le réseau et le centre confédéral organisent des colonies de vacances dans plus d'une centaine de sites, des classes de découvertes dans près de 120 destinations et assurent des centaines d'accueils de loisirs au quotidien. Avec la crise pandémique et les protocoles sanitaires induits, l'année 2021 aura été particulièrement difficile avec la suspension de fait de la plupart des classes de découvertes pour plus de 170 000 scolaires (*lire page 35*), les contraintes et restrictions apportées aux colonies et aux vacances familles et l'arrêt quasi-total des séjours et voyages à l'étranger.

Une nouvelle organisation pour une gestion pleinement mutualisée

Créée lors de l'assemblée générale de Marseille en 2019, après un long travail de réflexion sur la mutualisation, la gouvernance et le modèle économique permettant la « reconquête », la « plateforme coopérative » remplace la « centrale de réservation » et devient le nouvel outil mutualisé au service du réseau optimisant la diffusion et la réservation des séjours. En 2020, un travail en profondeur avait été mené afin de déterminer le modèle cible de cette nouvelle plateforme commune, sous l'impulsion des membres de son Comité de direction (CoDir) et de son Comité de contrôle et d'orientation stratégique (CCOS) en lien étroit avec les comités régionaux vacances, séjours et loisirs éducatifs. Ses textes fondateurs, son règlement de fonctionnement ainsi que l'élaboration de son modèle économique ont été rédigés fin 2020. L'étape suivante, à savoir sa mise œuvre opérationnelle, a été actée lors de l'assemblée générale extraordinaire du 6 avril 2021 par un vote favorable à plus de 80 %.

Dans la foulée, le Comité national et ses groupes de travail se sont réorganisés pour relancer réflexions et partages d'expériences sur la base de feuilles de routes partagées. Ainsi, lors des

rencontres nationales d'octobre 2021 à La Bayette, plusieurs débats étaient à l'ordre du jour. Comment améliorer l'accueil et l'encadrement des publics spécifiques sur nos séjours « colonies de vacances » tels que définis par le rapport du Conseil d'orientation des politiques jeunesse ? Sur les bases du texte d'orientation « Habiter un monde commun », dans quelles mesures nos activités d'accueil Vacances pour tous (enfants/ jeunes) et Vacances passion (adultes/familles) mais aussi des séjours scolaires peuvent répondre aux enjeux de société autour de la transition écologique ? Quelle stratégie de relance post Covid-19 des séjours scolaires pouvons-nous mettre en place pour à la fois réaffirmer notre position d'association complémentaire de l'école dans la sphère Éducation nationale et continuer de porter, auprès des enseignants, la conviction que chaque élève devrait partir au moins une fois en classes de découvertes durant sa scolarité. Enfin, quelle prospective à l'échelle du réseau pour mettre en œuvre un plan « Patrimoine » efficace répondant notamment aux exigences liées à l'impact du changement climatique sur notre territoire national conjuguées aux attentes de nos usagers ?

Faire évoluer nos colonies de vacances

Parallèlement à la reprise relative des colonies de vacances, la Ligue de l'enseignement s'est projetée à l'horizon 2025, avec l'appui de ses partenaires institutionnels et l'implication de ses usagers, pour faire évoluer l'offre Vacances pour tous. Devenir les colonies de vacances préférées des nouvelles générations tout en continuant de défendre le droit aux vacances pour tous, telle est l'ambition que nous nous sommes fixée en tant qu'acteur majeur du tourisme social. Cette ambition se fonde sur trois engagements : « Tous épanouis » ; « Tous sans exception » et « Tous acteurs ». Forte de son expérience, la Ligue de l'enseignement porte une attention particulière à la qualité de ses séjours afin qu'ils permettent aux enfants de se révéler individuellement et de s'épanouir collectivement dans le respect et la découverte de l'autre, les principes d'égalité et de mixité faisant partie intégrante de son projet éducatif. Elle souhaite ainsi continuer à accueillir les enfants et les jeunes de tous horizons mais également améliorer l'accueil de ceux en situation de handicap, en garantissant une réponse adaptée et co-construite avec les familles.

Accélérer la transition écologique du secteur vacances

Levier de développement de ses missions en général – avec comme fil conducteur son texte de référence « Habiter ensemble un monde commun » –, et de ses séjours de vacances en particulier, la Ligue de l'enseignement a engagé sa transition. Outre les séjours proposant des activités ludiques autour du développement durable (la préservation de l'eau, les circuits courts d'alimentation, le tri des déchets...), une vingtaine des centres de vacances a entrepris une démarche de certification afin d'obtenir l'Écolabel européen. Pour les accompagner, en 2021, le centre confédéral a notamment mis à leur disposition un centre de ressources, plusieurs formations sur la mise en place de l'Écolabel et des webinaires thématiques sur la loi Egalim, sur la gestion des biodéchets

ou encore sur les procédures d'entretien durable. À la toute fin 2021, un kit de sensibilisation aux écogestes a également été produit ainsi que des outils pour former l'ensemble des salariés aux politiques environnementales. Pour réussir cette phase de transition, la Ligue de l'enseignement bénéficie du soutien de l'Agence de la transition écologique (Ademe) pour une durée de trois ans. Elle est aussi partenaire de celle-ci concernant le Fonds de relance tourisme durable, un levier financier important pour s'engager dans le processus d'écolabellisation.

Dans cette même logique, une réflexion a été initiée pour accompagner la transition de l'offre de restauration des structures de vacances et validée par le CCOS en décembre 2021. Un chantier s'ouvrira donc en 2022 autour de la co-construction d'une stratégie nationale de restauration durable. Elle sera portée par la plateforme coopérative et accompagnée par le réseau national des cuisines nourricières. Elle doit conduire à définir collectivement les valeurs et le cadre de référence d'une offre de restauration engagée « qui ravit les papilles » tout en répondant aux défis environnementaux et sociaux qui s'imposent.

Le rôle éducatif et social majeur des loisirs éducatifs à la « Touch'Ligue »

Suite à la réforme des rythmes scolaires et malgré les « stop and go » des dernières années, le secteur de l'accueil de loisirs s'est beaucoup développé et transformé. Lieux d'épanouissement, d'apprentissage et de socialisation, ces accueils sont pour la Ligue de l'enseignement des espaces majeurs pour une éducation non formelle émancipatrice.

Déjà sensibles à l'été 2021, suite notamment aux annulations de formations Bafa du printemps 2021, les problèmes de recrutement dans le secteur de l'animation se sont aggravés lors des vacances d'automne conduisant l'État à ouvrir des Assises de l'animation.

Fort de ces constats, le groupe national « loisirs éducatifs » de la Ligue a formalisé en 2021 une nouvelle feuille de route en lien avec notre Comité national vacances, séjours et loisirs éducatifs afin de renforcer la visibilité et les capacités d'action de notre réseau en la matière.

Le groupe a ainsi élaboré et présenté à l'été une nouvelle plaquette nationale de communication à destination des collectivités locales « Investir dans tous les temps éducatifs de l'enfant et du jeune », afin de mieux rendre visible les savoir-faire et propositions d'accompagnement de notre réseau en matière d'organisation et de qualité des loisirs éducatifs, mais aussi en termes de formation des acteurs ou d'accompagnement et évaluation des projets éducatifs de territoire.

À l'automne 2021, le groupe « loisirs éducatifs » s'est également particulièrement mobilisé en appui de la construction de la position de la Ligue dans le cadre des Assises de l'animation.

Enfin, et afin d'amplifier les capacités d'action de notre réseau, le groupe « loisirs éducatifs » a également travaillé fin 2021, en lien avec le pôle Éducation du centre confédéral, à la relance d'une stratégie « animation » à destination de notre réseau autour des projets territoriaux d'éducation (PEdT, CTG, Cités éducatives...), qui sont des leviers essentiels de la complémentarité éducative au local.

Le dispositif gouvernemental « Vacances apprenantes »

Lancé en 2020 par le Gouvernement pour accompagner les enfants et les jeunes dont la scolarité avait été fortement perturbée par le confinement, le plan national « Vacances apprenantes » a été reconduit en 2021. Pour la deuxième année consécutive, la Ligue de l'enseignement a pris part au dispositif à travers les « Colonies apprenantes et les accueils de loisirs apprenants ».

Près de 9 500 places ont été proposées sur plus de 520 séjours partout en France pour près de 7 500 enfants bénéficiaires. Sur certains séjours, dont plus d'un tiers des publics étaient issus de quartiers prioritaires de la politique de la Ville, la mixité a été pourtant moins importante. Certaines sessions ont en effet regroupé des enfants d'un même quartier, parfois en grande difficulté sociale, se connaissant et se côtoyant donc

tout au long de l'année, au risque de transposer ainsi des tensions au lieu de bénéficier d'un « ailleurs autrement » permettant de dépasser un entre-soi subi. Très sollicitées dans un contexte Covid pesant particulièrement sur la formation et le recrutement des animateurs et animatrices à compter de l'été 2021, les équipes des centres auront eu à gérer aussi protocoles et rapatriements dans des conditions difficiles.

Données et chiffres-clés de l'activité du réseau et du centre confédéral

Si 2021 a permis d'entrevoir un premier retour à la normale en termes d'activité du secteur des vacances et des séjours éducatifs, il reste qu'avec une année amputée de son activité hiver et d'un arrêt quasi total des mobilités hors de France, la clôture de l'exercice est supérieure à 2020 sans pour autant retrouver les niveaux pré Covid-19 de 2019.

Si l'on ajoute à ces données « vacances », l'interdiction d'organiser des séjours scolaires à l'étranger et en France sur la majeure partie de l'année, on comprend que l'équilibre économique global reste éminemment fragile.

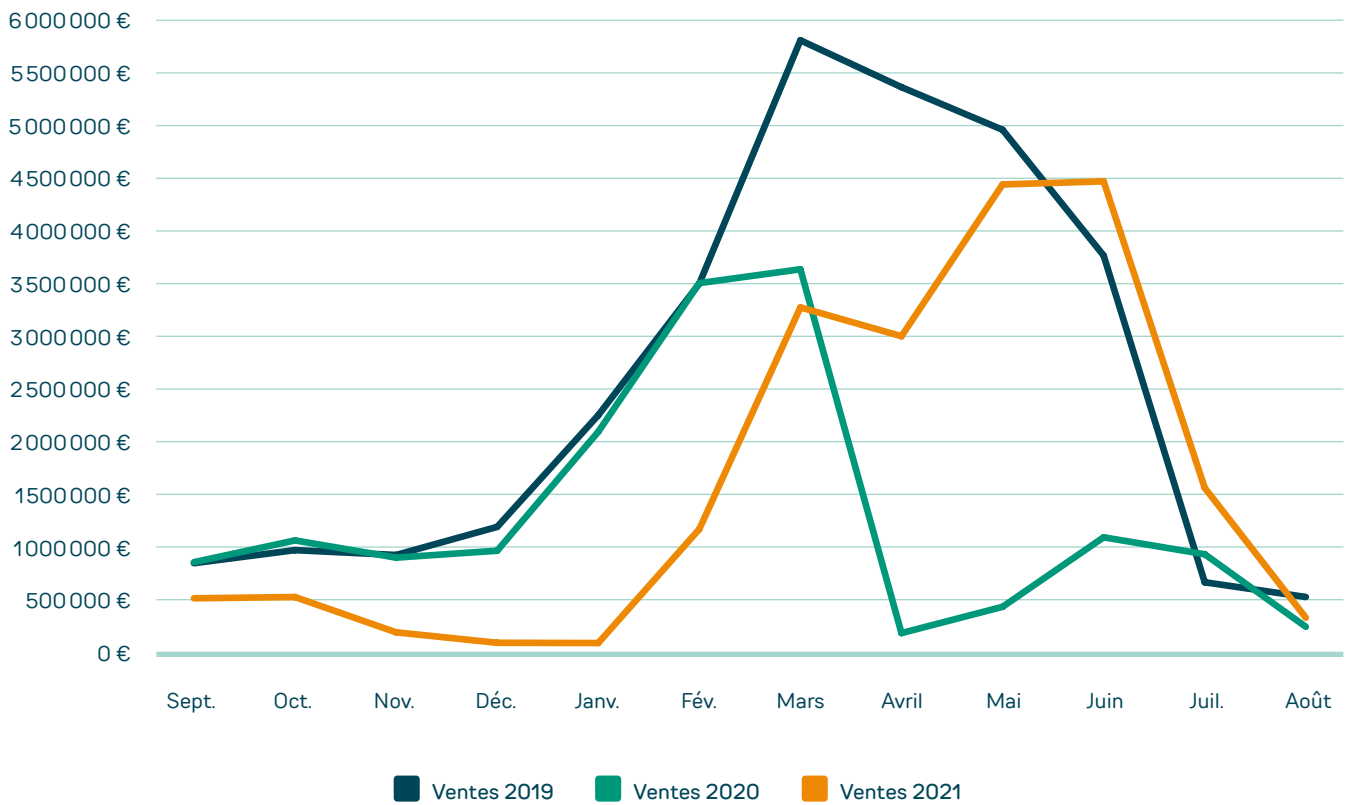
En isolant le nombre d'enfants accueillis en séjours vacances collectives d'été en 2021, soit 13 903 enfants, par rapport aux 17 461 enfants de 2019, on constate que 3 700 enfants de moins seront partis en colonies de vacances du fait de la crise Covid.

Pour autant, les chiffres nous enseignent qu'entre 2020 et 2021, l'activité est repartie. S'agissant de l'accueil de familles sur nos résidences et villages vacances, le nombre de participants a augmenté faiblement faisant mécaniquement augmenter le nombre de journées vacances avec cependant une légère contraction du chiffre d'affaires enregistré, traduisant un coût moyen de séjours réservés par les familles moins élevé.

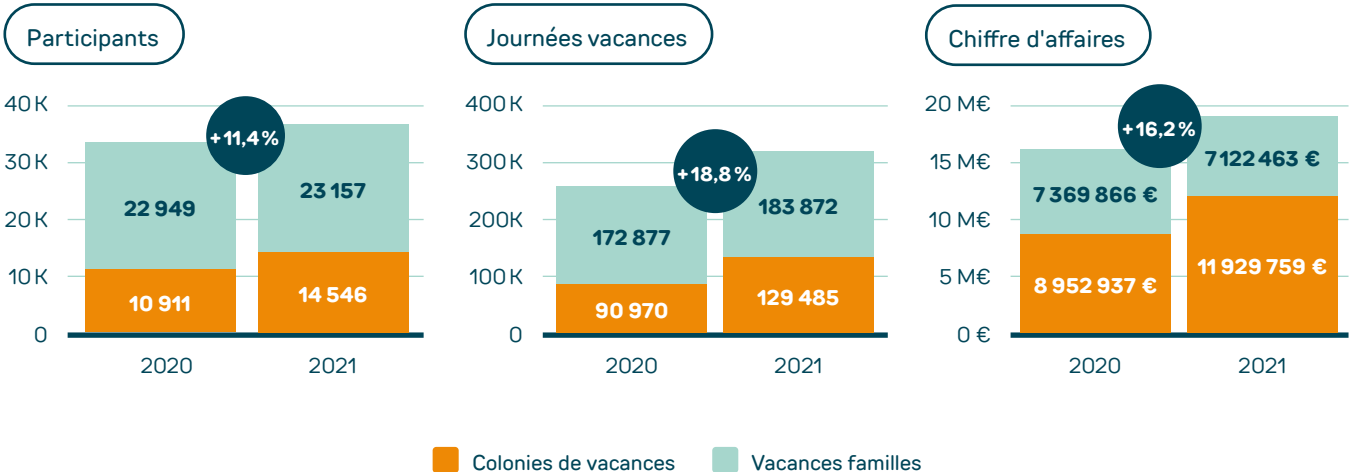
Plus généralement, la progression à la fois du nombre d'enfants accueillis en colonies de vacances, du nombre de journées vacances « enfants » et du chiffre d'affaires réalisé sur ce segment de notre activité traduit un rebond significatif entre 2020 et 2021 des séjours collectifs de mineurs et leur attrait pour les jeunes qui y participent tout autant que pour leurs familles après ces longues périodes contraintes liées au contexte pandémique.

Un premier retour à la normale, en 2021, pour les vacances dans l'ensemble du réseau

Activité de la plateforme coopérative mesurée en chiffre d'affaires



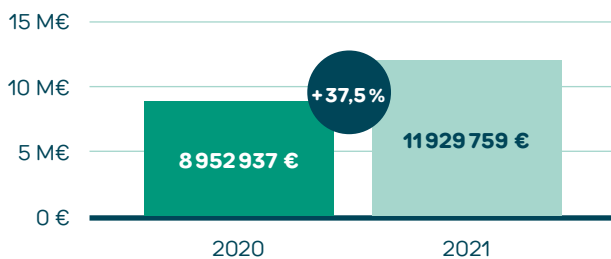
Progression des colonies de vacances et allongement de la période des séjours



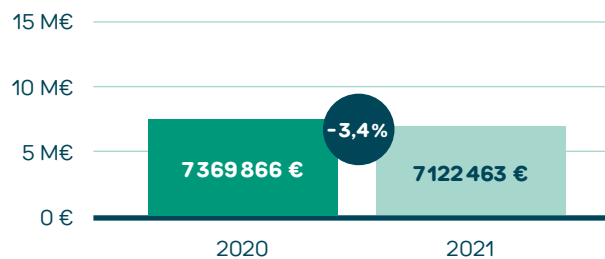
Une saisonnalité contrastée, aggravée par la crise sanitaire

Chiffre d'affaires par activité de la plateforme coopérative

Colonies de vacances et séjours linguistiques

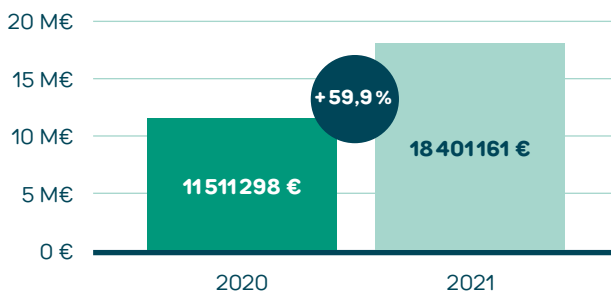


Vacances familles

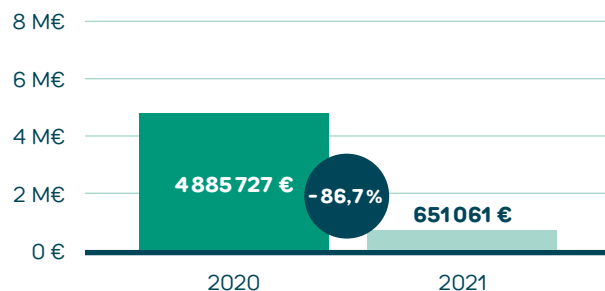


Chiffre d'affaires par saison

Été

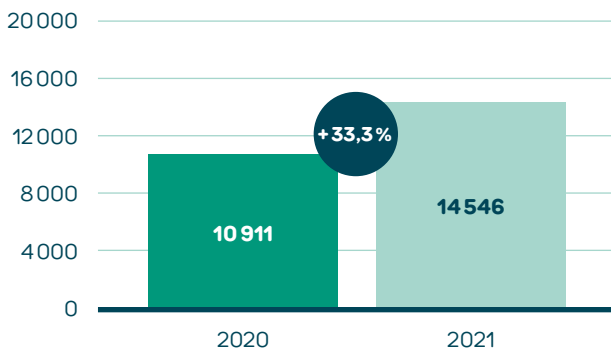


Hiver

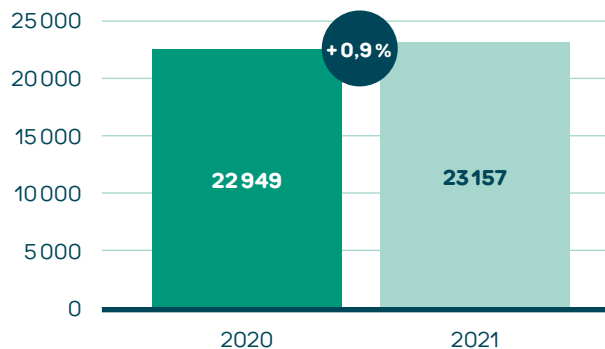


Nombre de participants

Colonies de vacances



Vacances familles

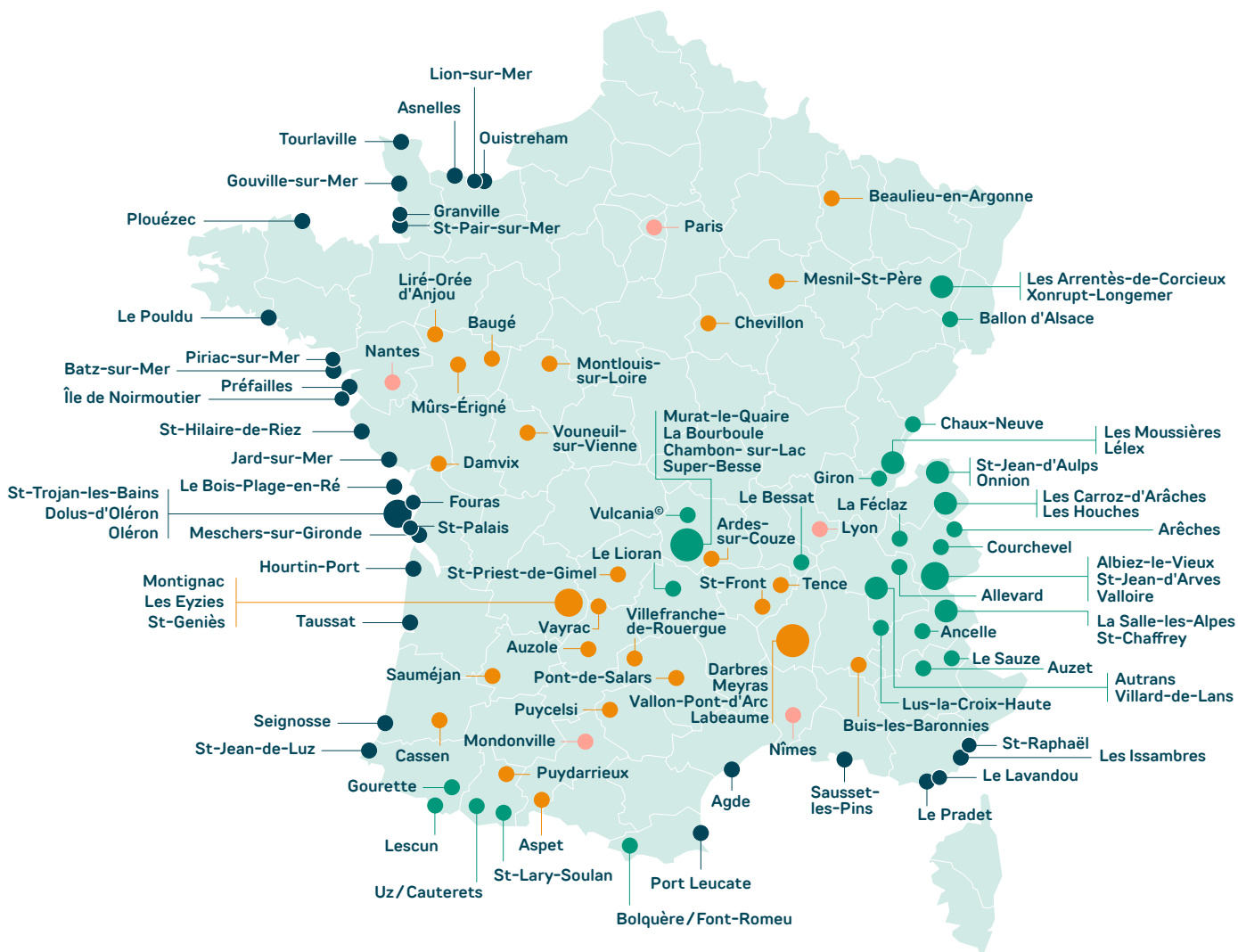


Une activité confédérale marquée par l'arrêt des séjours à l'étranger et par l'interdiction de partir en séjours éducatifs pour les scolaires

		Nombre de participants 2020	Nombre de participants 2021	Nombre de journées 2020	Nombre de journées 2021
Séjours à l'étranger	Voyages scolaires	2 176	0	7 373	0
	Groupes enfants	0	30	0	465
	Éch. franco-américains	0	0	0	0
	Groupes adultes	0	62	0	200
	TOTAL ÉTRANGER	2 176	92	7 373	665
Séjours en France	Classes de découvertes	5 497	900	21 343	3 330
	...dont à Paris	1 585	44	3 604	105
	Groupes enfants	802	544	7 893	4 663
	Groupes adultes	10 038	7 960	86 930	107 510
	TOTAL FRANCE	16 337	9 404	116 166	115 503
TOTAL		18 513	9 496	123 539	116 168

		Chiffre d'affaires 2020	Chiffre d'affaires 2021
Séjours à l'étranger	Voyages scolaires	752 160 €	0 €
	Groupes enfants	0 €	41 880 €
	Éch. franco-américains	0 €	0 €
	Groupes adultes	0 €	37 467 €
	TOTAL ÉTRANGER	752 160 €	79 347 €
Séjours en France	Classes de découvertes	1 763 580 €	239 215 €
	...dont à Paris	374 024 €	19 644 €
	Groupes enfants	273 256 €	266 330 €
	Groupes adultes	3 959 551 €	4 591 055 €
	TOTAL FRANCE	5 996 387 €	5 096 600 €
TOTAL		6 748 547 €	5 175 947 €

Bien qu'arrêtées en 2021 en raison de la crise sanitaire, nos activités « classes de découvertes » sont présentes sur l'ensemble du territoire. Chaque année, quelque 170 000 élèves et 6 800 enseignants partent à nos côtés dans l'une de nos 120 destinations.



Et à l'étranger



Londres/Maidenhead
Grittleton House



Munich



Barcelone



Ravenne
Rome

● Mer

● Montagne

● Campagne

● Ville

Près d'une centaine de destinations de colonies de vacances aux quatre coins de la France



Source: Vacances pour tous – Ligue de l'enseignement.



Formation professionnelle et apprentissage

Malgré la pandémie, 2021 a constitué une année particulièrement riche de renforcement et de développement de la formation au sein de la Ligue de l'enseignement.

Un réseau multipositionné dans le champ de la formation

En cohérence avec le projet d'émancipation et de formation pour tous et à tous les âges de la vie de la Ligue de l'enseignement et en complément de l'action de l'Infrep, près d'un tiers des fédérations, parfois au travers de leur comité Ufolep, propose désormais une offre de formation professionnelle, particulièrement dans le champ de l'animation mais aussi parfois à l'appui d'autres secteurs d'activité comme le tourisme, la culture ou encore le médico-social. La Ligue de l'enseignement est très impliquée au titre d'Hexopée au sein de la Commission paritaire nationale emploi formation (CPNEF) Éclat, tant sur le CQP animateur périscolaire, que sur le renforcement des diplômes jeunesse et sport (CPJEPS, BPJEPS, DEJEPS).

Cet investissement s'accompagne aussi d'actions et d'interventions en faveur de la remise à niveau, de l'orientation et de l'insertion dans plus de la moitié des fédérations départementales et certaines unions régionales, tout particulièrement en direction des 16-25 ans mais également de publics particuliers comme les demandeurs d'asile.

Enfin, la Ligue de l'enseignement se mobilise également dans le champ de la formation continue, en direction des acteurs éducatifs.

Au final, le réseau Ligue, c'est plus d'une centaine de sites de formation avec plus d'une centaine de qualifications, diplômes et titres professionnels proposés au catalogue.

Une actualité 2021 particulièrement dense

En 2021, les fédérations départementales et unions régionales concernées, l'Ufolep et l'Infrep, se sont particulièrement mobilisés dans le cadre de :

- La certification Qualiopi de 20 organismes de formation dont cinq à une échelle régionale ;
- Le développement de formations via différentes modalités grâce à Online Formapro, une solution globale de *digital learning* associée à un plan de formation ;
- La création d'une application mobile « Unique » pour reconnaître les compétences transversales sous forme d'Open badges ;
- Le développement de passerelles entre formation et accompagnement des publics, notamment les jeunes les plus en difficulté, permettant d'étendre notre champ d'action à l'insertion professionnelle.

Les défis de l'inclusion pour tous les jeunes

Une dizaine de fédérations sont aujourd'hui directement actives pour accompagner des jeunes en rupture jusqu'à la formation voire l'emploi mais une grande majorité de fédérations accompagnent quelque 1000 jeunes annuellement, souvent en lien avec les missions locales, les agences Pôles emploi ou encore les plateformes Plie ou les Cap-emploi.

Ciblant la remobilisation à travers le développement de l'estime de soi, le projet « 12 parcours sans couture », lauréat de l'appel à projet 100 % inclusion, s'est clôturé par l'accompagnement de 430 apprenants sur quatre territoires – Nantes métropole, Tours métropole, Grand Paris Sud et Paris Terre d'Envol –, avec l'implication des fédérations départementales concernées.

Malgré la grande difficulté des publics accompagnés, « Neet », personnes en situation de handicap, personnes dites « invisibles » pour le service public de l'emploi, les résultats se sont révélés satisfaisants. Les apprenants, dans leur majorité, ont ainsi pu développer un projet professionnel en adéquation avec leurs envies, leurs talents et les opportunités de leur territoire.

Structurants dans cette démarche, les Open badges ont conduit à la création de l'application « Unique ». Connectée au référentiel Rome 4.0 de Pôle emploi, elle devrait permettre d'outiller prochainement les fédérations départementales et leurs partenaires œuvrant dans le champ de l'inclusion.

Un CFA de l'éducation populaire désormais en pleine activité

Créé en août 2019, le CFA de l'éducation populaire de la Ligue de l'enseignement, appuyé sur un partenariat Ufolep, Infrep et Apac, a franchi le seuil des 250 apprentis depuis son ouverture. Ce CFA hors les murs, qui s'appuie sur 15 Unités de formation d'apprentis (UFA), a obtenu la certification Qualiopi en décembre 2021.

Les aides aux employeurs mises en place dans le cadre du plan de relance ont créé un véritable appel d'air dans le secteur de l'animation qui mobilisait jusque-là assez peu l'apprentissage. Chaque année, de nouvelles UFA rejoignent le CFA de l'éducation populaire, complétant et renforçant ainsi la gamme des formations proposées. Pour poursuivre son développement, le CFA pourra également compter sur le projet Parcours Open badge Professionnalisant (POP), lauréat de l'appel à projets « Prépa apprentissage » qui accompagnera 280 apprenants vers l'apprentissage jusqu'en 2023.

Ce projet qui s'appuiera également sur l'application Unique et les Open badges sera déployé dans six UFA d'apprentis : Nouvelle Aquitaine, Allier, Var, Oise, Haute-Garonne et Gers.

Un texte de référence en cours d'écriture

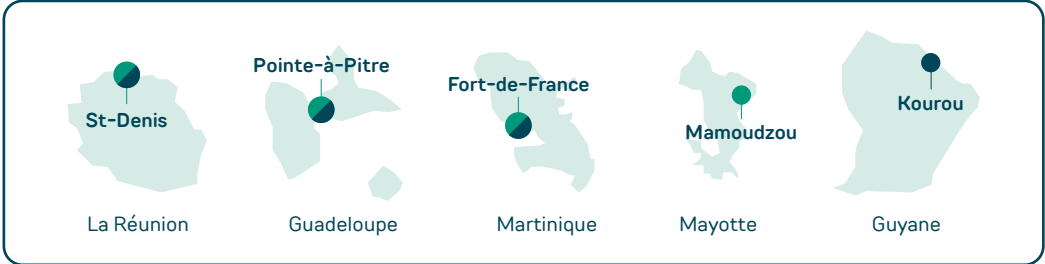
Le Comité national formation qui rassemble les fédérations départementales impliquées sur le champ de la formation professionnelle, l'Ufolep et l'Infrep s'est fixé l'objectif de produire un texte de référence sur la formation à la Ligue de l'enseignement qui nourrira également le projet de refonte du projet éducatif prévu pour le prochain Congrès. Reprenant l'historique de construction de ce secteur, il évoquera la manière dont il est structuré, les grands axes stratégiques qu'il défend et leurs déclinaisons opérationnelles. L'ensemble des participants du Comité national formation contribue à l'écriture de ce texte qui sera soumis à la validation du conseil d'administration de la Ligue de l'enseignement.

L'Infrep

Créé en 1982 par la Ligue de l'enseignement, l'Infrep est un organisme de formation professionnelle pour adultes. Il se singularise par sa double compétence : la recherche appliquée sur l'éducation permanente et la maîtrise d'œuvre de programmes de formation professionnelle extrêmement divers. Fort de 90 centres de formation partout en France, l'Infrep assure une coordination région par région de tous les opérateurs Ligue présents dans

le champ de la formation. L'Institut dispense ainsi des formations certifiantes métiers (hôtellerie, restauration, commerce, propreté, secrétariat, services à la personne...); des formations aux savoirs fondamentaux (savoirs de base, numérique, soft skills); ainsi que des prestations d'accompagnement professionnel. Chaque année, l'Infrep accueille plus de 36 000 stagiaires et réalise plus de 2 millions d'heures de formation.

80 organismes de formation professionnelle



● Ligue ● Ufolep ● Infrep

Ligue de l'enseignement du Gard

La formation comme levier de développement

En 2021, la Ligue de l'enseignement du Gard lance sa première formation de certificat professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (CP JEPS) avec vingt apprentis dont huit appartenant à ses effectifs. Gérant des accueils collectifs de mineurs (ACM) dans huit communes du département, la fédération souhaite ainsi former ses propres animateurs et structurer un véritable pôle formation.

Les autres stagiaires de la formation CP JEPS, sont issus de mouvements partenaires, à savoir les Francas du Gard, les Ceméa et la Fédération des centres sociaux. Dispensant une formation de grande qualité, coordonnée par un responsable de la formation de la fédération et une trentaine d'autres professionnels également de la fédération sur des champs variés tels que l'engagement ou l'animation volontaire, la Ligue 30 a veillé à adapter la formation au fonctionnement des ACM par la répartition des stagiaires en deux groupes sur des jours différents, de sorte que soit assurée une continuité dans les centres.

Parmi les 20 stagiaires, 15 travaillent actuellement et huit ont entamé un BP JEPS en février 2022. Forte de son succès, la formation CP JEPS a, quant à elle, été reconduite cette année avec 15 nouveaux stagiaires.

Obtenue en 2021, la certification Qualiopi a permis à la fédération non seulement de structurer son pôle formation mais également de repenser son organisation plus largement. Concernant la formation, elle a notamment mis en place une série de processus, développé des outils labellisés et un service administratif, travaillé la communication interne et externe afin d'être identifiée comme organisme de formation d'une part, et de mieux rendre visibles les centres de loisirs qu'elle gère d'autre part. Cette structuration a rayonné sur les deux autres pôles de la fédération (Vie associative, engagement, relation avec l'école / Vacances, loisirs, séjours et centres de loisirs) jusqu'à conduire à la formalisation de son projet éducatif local.



© Ligue de l'enseignement 30

Pour mener à bien cette phase d'organisation et de développement, la Ligue 30 a pu compter sur la dynamique du CFA de l'éducation populaire créé par la Ligue de l'enseignement nationale en 2019 et au sein duquel s'est mise en place une coopération entre fédérations : réflexions, outils, démarches et processus ont ainsi été mis en commun et partagés.

Après avoir lancé en 2022 son propre Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (BP JEPS) Loisirs tous publics avec 15 apprentis, la Ligue 30 poursuit le développement de cette filière de formation. Au niveau du département, en partenariat avec les Ceméa, la Ligue 30 projette de coordonner le Diplôme d'État de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (DE JEPS) puis à terme le Diplôme d'État supérieur de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (DES JEPS). Enfin, aux côtés des Francas 30, des Ceméa et de la Fédération des centres sociaux, la Ligue du Gard a entrepris de former un groupement solidaire afin de répondre conjointement à l'appel d'offres de la Région concernant le Plan régional de formation (PRF) avec l'objectif, à cinq ans, de rendre les acteurs de l'éducation populaire incontournables sur le champ de la formation.

Disposant désormais d'un plan de formation structuré et ambitieux, la Ligue de l'enseignement du Gard gagne peu à peu en reconnaissance et notoriété. En février 2022, elle a déménagé son pôle formation dans des locaux dédiés situés à Nîmes où sont regroupés désormais sept salariés, dont notamment un salarié chargé du développement des formations, une salariée chargée de la coordination du CP JEPS, une salariée chargée de la petite enfance et une autre salariée chargée de restructurer et développer le Bafa au niveau du département.



Coopération européenne

La Ligue de l'enseignement poursuit ses activités de coopération à l'échelle européenne afin de contribuer à la diffusion de valeurs positives et à l'échange de bonnes pratiques. Elle s'est également dotée d'un nouveau groupe de travail national « Europe », chargé d'actualiser et de consolider la vision de l'Europe de la Ligue à l'aune des bouleversements économiques, sociaux, environnementaux, géopolitiques et sanitaires récents. À l'échelle de son réseau, la Ligue est un acteur de la mobilité européenne des jeunes, contribuant ainsi à la promotion de l'interculturalité et de l'ouverture sur le monde.

La Ligue de l'enseignement, un acteur de la coopération européenne

En 2021, la Ligue de l'enseignement a poursuivi sa collaboration avec 38 partenaires (associations, universités, écoles...) issus de 15 pays européens dans le cadre de projets de coopération, financés notamment par les programmes de l'Union européenne Erasmus+ et CERV (Citoyen, égalité, droits et valeurs).

En 2021, ces projets ont porté sur différentes thématiques comme le développement du sens critique et la sensibilisation aux enjeux mondiaux (Re-Jouons la carte de la fraternité en Europe), la lutte contre les discriminations (Rainbow), l'éducation aux médias (eMedia), la valorisation des compétences du monde associatif (Images), la promotion de la solidarité et des valeurs européennes (Solidarity matters)... Ils ont permis de développer des outils pédagogiques innovants et de s'ouvrir à de nouvelles méthodes pédagogiques.

Jouons la carte de la fraternité : un dispositif local, puis national... déployé à l'échelle européenne

Née en Rhône-Alpes dans les années 1990, l'opération « Jouons la carte de la fraternité » part d'une idée simple, celle d'une « bouteille à la mer ». Le 21 mars, à l'occasion de la Journée internationale contre le racisme, des milliers d'enfants et d'adolescents envoient des cartes postales à des anonymes. Simple à mettre en œuvre, cette idée est tout à la fois poétique et politique. Elle manifeste notre engagement et celui des éducateurs qui participent à l'opération, en faveur d'une éducation à l'égalité dans la diversité et à la lutte contre les discriminations. L'opération constitue un rendez-vous important pour les fédérations et leurs partenaires publics, associatifs et éducatifs. Après avoir été élargie à l'échelle nationale, l'opération a été déployée en Italie, en Espagne, en Pologne, en Croatie et en Slovaquie. En 2021, l'opération a été mise en œuvre par 71 fédérations départementales et l'union régio-

nale de Normandie. Six thématiques ont été illustrées à travers les cartes, envoyées par 144 000 jeunes européens : racisme et discriminations, inégalités sociales, changement climatique et transition écologique, santé mentale, migrations et solidarité et égalité des sexes. Cet envoi de cartes est par ailleurs complété par des projets de solidarité locaux, menés par les jeunes, tels que des ateliers de sensibilisation sur le commerce équitable. L'opération comprend également une formation destinée aux enseignants et aux éducateurs. Celle-ci permet, sur deux jours, de se familiariser avec le dispositif et d'aborder sa dimension artistique à travers la mise en place d'ateliers d'écriture et d'analyse d'images qui posent la question de la photographie comme geste politique. Ils participent également à des échanges avec des pairs au niveau européen sur la lutte contre les discriminations, l'éducation à l'image...

Une mobilisation accrue de financements européens pour développer nos activités

En 2021, le centre confédéral a accompagné 30 fédérations départementales et unions régionales sur la mobilisation de financements européens (Fonds social européen, Fonds européen de développement régional, Fonds asile migrations intégration, Europe Créative, Erasmus+...). Outre le fait de présenter une opportunité en termes de diversification des ressources financières, les financements européens donnent souvent une nouvelle dimension à des projets d'envergure locale et ouvrent sur des coopérations européennes. En 2021, près de 41 % des fédérations départementales ont mobilisé des financements européens, principalement pour cofinancer des actions de lutte contre le décrochage scolaire, d'inclusion sociale, de création d'outils pédagogiques, de création de tiers-lieux...

Les mobilités européennes pour favoriser l'interculturalité, le développement de compétences et l'échange de pratiques

L'expérience d'une mobilité européenne présente une véritable opportunité en termes d'apprentissage et de découverte de l'interculturel pour les jeunes. Malgré une année marquée par un ralentissement des mobilités européennes, impactées par la crise sanitaire, 580 jeunes issus d'autres pays d'Europe ont été accueillis au sein de la Ligue de l'enseignement, notamment dans le cadre des échanges franco-allemands ou encore du programme Corps européen de solidarité. En 2021, le centre confédéral a proposé une nouvelle formation sur la mobilité internationale des jeunes afin d'accompagner la mobilisation des fédérations ainsi qu'une dizaine de webconférences thématiques visant à favoriser l'appropriation des dispositifs de mobilités et les échanges de bonnes pratiques au sein du réseau.

Un nouveau champ des mobilités a également été exploré en 2021: la mobilité européenne des adultes. Ainsi, la Ligue de l'enseignement a obtenu une accréditation Erasmus+ lui permettant de proposer des mobilités aux bénévoles et salariés de la Ligue, à des fins d'apprentissages. Ces dernières permettront aux personnels de la Ligue d'enrichir leurs pratiques, en échangeant avec d'autres structures européennes et en découvrant de nouvelles méthodes de travail.

Un partenariat fort avec l'Office franco-allemand pour la jeunesse

La Ligue de l'enseignement a été l'une des organisations françaises présentes lors de la création de l'Office franco-allemand pour la jeunesse (Ofaj) au lendemain de la deuxième guerre mondiale. L'idée était de créer des liens entre les jeunes des deux pays afin que la guerre n'oppose plus jamais les deux peuples et au-delà, de promouvoir la paix entre tous les peuples. En 2021, la dotation annuelle attribuée à la Ligue a connu une nouvelle augmentation pour atteindre un montant de 369 550 euros, redistribués au sein du réseau. Ainsi, malgré une année perturbée par la crise sanitaire, une vingtaine d'échanges interculturels dans les champs du sport, de la jeunesse, de la formation des animateurs et de la formation professionnelle ont été mis en œuvre par les fédérations départementales, l'Usep, l'Ufolep et des associations affiliées. Ces projets ont bénéficié à 490 jeunes.

La Ligue de l'enseignement a par ailleurs accueilli et envoyé 16 volontaires franco-allemands (VFA) dans le cadre de ses partenariats avec l'*Arbeiterwohlfahrt Landesverband Berlin e. V.*, le Centre français de Berlin *gGmbH* et *Jugendbildungszentrum Blossin e. V.*

Porter les valeurs de la Ligue à l'échelle européenne, pour une Europe sociale et solidaire

Le Congrès de 2004 à Lyon avait fixé une feuille de route visant à contribuer au renforcement de la place de la société civile en Europe et à une Europe sociale, au service des citoyens. En 2021, s'est créé le groupe de travail national « Europe » dont le premier objectif est de revisiter la feuille de route de 2004 et de répondre à la question « quelle Europe voulons-nous ? ». À l'heure de la Conférence sur l'avenir de l'Europe et à l'aune de la présidence française du Conseil de l'Union européenne, la Ligue défend la nécessaire approche d'échelle européenne pour des sujets tels que l'inclusion sociale, la transition écologique, les migrations, le numérique et bien d'autres.

Par ailleurs, la Ligue de l'enseignement œuvre à une Europe plus sociale et solidaire à travers sa mobilisation au sein de plateformes européennes telles que Solidar, le Forum civique européen et *European Association for the Education of Adults* (EAEA). Elle a notamment contribué à l'élaboration d'un rapport annuel de Solidar sur l'état des droits sociaux en Europe (Observateur des droits sociaux). L'appartenance de la Ligue à ces plateformes lui permet aussi d'accroître son réseau de partenaires européens, au bénéfice des fédérations et de l'ensemble du réseau.



Solidarité internationale et Éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale

En 2021, la pandémie a fortement impacté tout ce qui touche aux échanges internationaux. Mais la Ligue de l'enseignement a maintenu et parfois renforcé son action en direction des jeunes toujours très mobilisés en faveur de la solidarité internationale.

Éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale : programme « les jeunes ambassadeurs de l'ECSI »

Soutenu par l'Agence française de développement (AFD), le programme « Réseau de jeunes ambassadeurs de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (ECSI) » vise à renforcer l'implication des jeunes dans les projets et démarches d'ECSI, en France comme à l'étranger, afin qu'ils transmettent les valeurs de solidarité, de citoyenneté et de respect des autres cultures. En s'appuyant sur différents dispositifs d'engagement et de volontariat, il s'agit notamment de proposer des missions axées sur la citoyenneté et la solidarité internationale en France (sensibilisation auprès du grand public, intervention auprès de jeunes) et à l'international.

Le programme s'articule autour de deux axes principaux :

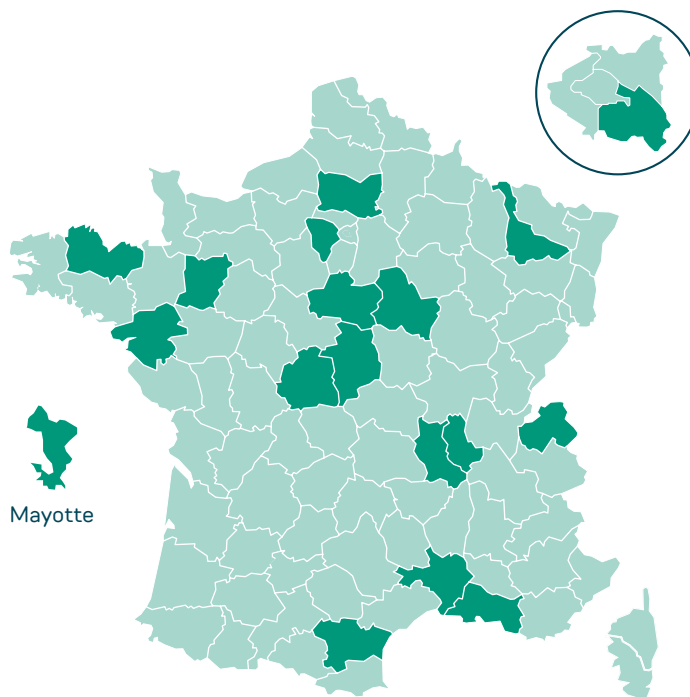
- La formation de relais territoriaux sur l'ECSI et la SI afin qu'ils puissent accompagner l'engagement des jeunes au niveau local ;
- L'animation du réseau des « jeunes solidaires sans frontières », composé de 500 jeunes, âgés de 11 à 31 ans.

En 2021, dernière année du programme, plus de 50 relais locaux ont été formés à l'ECSI, la solidarité internationale et des dispositifs de mobilité internationale dans le cadre de visioconférences.

20 fédérations départementales de la Ligue se sont par ailleurs engagées dans le déploiement du programme au niveau local et ont accompagné les jeunes solidaires sans frontières dans la mise en œuvre de plus de 200 actions

d'ECSI (sensibilisation aux différences culturelles en milieu scolaire, sensibilisation du grand public aux inégalités femmes-hommes, animations sur les interdépendances mondiales...).

Fédérations départementales impliquées dans le programme d'engagement « Jeunes solidaires sans frontières »



Les jeunes solidaires sans frontières ont par ailleurs bénéficié de temps de sensibilisation sur les discriminations, les inégalités mondiales et les objectifs de développement durable ainsi que d'une formation au montage de projets durables et solidaires. Ils ont également contribué à la création d'un espace pédagogique qui leur est dédié (<https://liguedelenseignement.padlet.org/JSSF/kit>). Des jeux et outils de sensibilisation, rassemblés dans une « boîte à outils de l'ECSI » ont été distribués au sein du réseau de la Ligue de l'enseignement. Cette boîte contenait notamment le jeu de société Terrabilis, qui permet d'aborder les notions de développement durable et d'interdépendances, et des supports d'animation comme la carte de Peters, qui permet d'interroger les participants sur les enjeux de la solidarité internationale et de remettre en question les perceptions et les rapports Nord-Sud.

Parmi les temps forts de la mobilisation des jeunes, deux rassemblements des « jeunes solidaires sans frontières » ont été organisés en juillet et décembre 2021. Les 17 et 18 décembre 2021, une trentaine de « jeunes solidaires sans frontières » de la promotion 2021-2022 se sont rencontrés afin de partager leur vision de l'ECSI et de la solidarité internationale. À travers des animations d'éducation populaire, ils ont échangé sur ce qu'est la solidarité, sur les interdépendances et les inégalités ainsi que sur l'interculturalité. Ils ont également pu tester des outils d'animation d'ECSI qu'ils pourront ensuite réutiliser pour sensibiliser d'autres jeunes au niveau local.

Accompagnement de projets de solidarité internationale menés par des jeunes

La Ligue de l'enseignement accompagne, chaque année, des centaines de jeunes engagés dans des projets de solidarité internationale menés dans le cadre des dispositifs « Jeunesse, solidarité internationale » (JSI) et « Ville, vie, vacances, solidarité internationale » (VVVSI) gérés par le Fonjep. Ces projets permettent à des jeunes d'agir à l'international à travers des actions solidaires de lutte contre les discriminations, de rénovation d'espaces culturels et éducatifs, de sensibilisation concernant les défis environnementaux...

En 2021, le déploiement de projets JSI VVVSI par des jeunes a de nouveau été impacté par la crise sanitaire. En effet, si 38 projets ont été parrainés et accompagnés par le centre confédéral et les fédérations départementales en 2021, seulement 10 d'entre eux ont pu effectivement être réalisés, la plupart des autres projets ayant été reportés en 2022.

Le Festi'Brazza 2021, 5^e Édition en Cultures !

Le Festi'Brazza est un festival créé par l'Association Kirikou Événements Congo et l'Association Kirikou Événements à Toulouse. Il vise à mettre sur le devant de la scène des talents locaux et à valoriser toutes les formes d'expression artistique (musique, danse, peinture, littérature...). Il constitue également un moment de débat et d'échanges sur des questions de société qui animent la jeunesse comme la transition écologique. Les jeunes qui organisent et participent à ce festival sont issus de différents quartiers de Brazzaville et de Toulouse. Ils vivent à travers cet échange, un moment fort d'interculturalité !

Des fédérations engagées dans le programme « Jeunes des 2 Rives »

Porté par Solidarité Laïque, Jeunes des 2 Rives (J2R) est un programme d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale qui entend renforcer le pouvoir d'agir et les parcours d'engagement de jeunes de France, du Maroc et de Tunisie, notamment parmi ceux qui subissent le plus les inégalités sociales et territoriales. Trois fédérations départementales de la Ligue de l'enseignement sont actuellement engagées dans la mise en œuvre de ce programme : la Ligue de l'enseignement des Bouches-du-Rhône, la Ligue de l'enseignement de Meurthe-et-Moselle et la Ligue de l'enseignement de l'Oise.

Un groupe de travail national « solidarité internationale et ECSI »

Lancé en décembre 2020 et composé d'une vingtaine de fédérations départementales et unions régionales, ce groupe de travail national a pour objectifs de répertorier les actions menées au sein du réseau, d'identifier ses besoins, de favoriser le partage d'expériences et de formaliser une position et une visibilité de la Ligue de l'enseignement dans ces deux champs.

Ligue de l'enseignement
des Bouches-du-Rhône

Accompagner les mobilités des jeunes à l'international



© Ligue de l'enseignement 13

Depuis 30 ans, la Ligue de l'enseignement des Bouches-du-Rhône accompagne des centres sociaux et des associations qui organisent des échanges interculturels et des chantiers solidaires pour les jeunes des quartiers populaires de Marseille. Son service « solidarité internationale »¹, créé il y a 5 ans, permet de structurer cet accompagnement qui intègre également les projets de mobilité au sein de neuf équipements sociaux (centres sociaux, Maisons pour tous) de la ville qu'elle a en gestion. Ainsi, chaque année, la fédération accompagne quatre à cinq échanges initiés par des partenaires et en organise elle-même autant, pour une centaine de jeunes environ.

Concrètement, elle aide la structure partenaire à définir les objectifs et le cadre des missions². L'accompagnement des jeunes, quant à lui, comprend une aide à la rédaction du dossier de motivation, la préparation de la présentation orale du projet devant le jury du Fonjep³ au mois d'avril, et des échanges, en amont de la mission, avec la structure partenaire mais également entre les jeunes. En juillet 2021, 80 jeunes et 20 adultes de l'équipe d'encadrement s'étaient réunis le temps d'un week-end sur l'île du Frioul pour se rencontrer avant le démarrage de leurs missions de solidarité internationale au Maroc. Mais la crise du Covid-19 et les mesures sanitaires ont rendu le départ impossible.

Depuis 2020, les projets sont en effet quasiment à l'arrêt du fait de la pandémie. Les équipements sociaux marseillais ont alors mis en place des stages créatifs permettant aux jeunes de poursuivre leurs projets (sur des thèmes comme la lutte contre les discriminations, la laïcité, la transition éco-

logique...) et d'échanger en visioconférence avec la structure partenaire afin de se découvrir mutuellement (culture, us et coutumes, langues...). En 2022, la fédération des Bouches-du-Rhône ambitionne de pouvoir faire partir 80 jeunes des quartiers nord de Marseille, bien décidés à mener à terme leurs projets, pour la plupart démarrés il y a plus de deux ans.

Dans le cadre de son accompagnement, la fédération 13 recourt aussi au programme Jeunes des 2 rives⁴, dont le chef de file est Solidarité Laïque, qui soutient les parcours d'engagement de jeunes français, marocains et tunisiens. En 2021 par exemple, des animateurs, l'un français l'autre marocain, ont pu partager leurs pratiques professionnelles et bénéficier de formations aux médias à travers des séminaires ou des visioconférences, pour mieux accompagner les jeunes dans la mise en œuvre de leurs projets. Outre le volet « formation », le programme compte aussi un volet « recherches », animé par une psychosociologue qui étudie notamment la question de l'engagement des jeunes dans les quartiers populaires⁵.

Forte de son expérience en matière d'accompagnement, la Ligue de l'enseignement 13 compte désormais de nouveaux partenaires locaux (Territoires solidaires, Migrations et développement...), davantage centrés sur la coopération internationale (et moins sur l'éducation populaire), aux approches et méthodes de travail assez différentes, et dont les apports mutuels se révèlent riches et bénéfiques.

www.laligue13.fr

1. Le service compte trois personnes : une dédiée aux actions menées en Méditerranée, une autre aux projets franco-allemands et européens, et un volontaire en service civique qui mène des actions d'ECSI et participe à la phase de préparation des jeunes avant leur départ.

2. La convention de partenariat lie l'association et la Ligue de l'enseignement nationale qui valide les objectifs et le cadre des missions JSI et VVVS. Mais c'est bien la fédération des Bouches-du-Rhône qui l'accompagne sur le terrain.

3. Le jury est composé de représentants du ministère des Affaires étrangères, du Fonjep et d'associations locales.

4. Pour garantir la qualité et la bonne marche des projets, le programme Jeunes des 2 rives prévoit notamment le financement de têtes de réseau accompagnant les porteurs de projets dans le pays partenaire.

5. Ses travaux visent notamment à identifier si après leur expérience à l'international, les jeunes marseillais poursuivent leur engagement au local.



Accueil et accompagnement des personnes exilées

De nombreuses fédérations et associations affiliées à la Ligue de l'enseignement sont impliquées dans les politiques territoriales d'accueil et d'accompagnement des exilés, à travers différentes modalités : l'accès aux droits et la solidarité, la gestion d'équipements contribuant à l'insertion par l'hébergement ou le logement des demandeurs d'asile ; la mise en œuvre de parcours de formation professionnelle préparant une insertion par l'emploi ; l'organisation de cours de français langue étrangère pour aider à l'insertion linguistique ; la participation aux parcours du contrat d'intégration républicaine pour favoriser l'insertion citoyenne ; la mise en place de nombreuses actions éducatives au service d'une intégration culturelle. En 2021, plus de 10 000 personnes exilées ont été accompagnées par les fédérations départementales de la Ligue de l'enseignement.

La Ligue, un acteur de l'accueil et de l'hébergement des exilé.e.s

En 2021, six fédérations départementales étaient directement engagées dans la gestion et l'animation d'établissements accueillant des personnes exilées, regroupant plus de 1 000 places d'hébergement. Pour accompagner quotidiennement les personnes exilées à travers leur parcours de demandeurs d'asile, on dénombre ainsi dans le réseau des structures de premier accueil destinées aux demandeurs d'asile primo-arrivants souhaitant déposer une demande d'asile ou encore des Centres d'accueil pour demandeurs d'asile (Cada) dans l'attente de l'examen de leur dossier. Cet accueil comprend un hébergement ainsi qu'un suivi administratif (accompagnement de la procédure de demande d'asile), et un suivi social (accès aux soins, scolarisation des enfants...). Quatre Hébergements d'urgence pour demandeurs d'asile (Huda) sont également gérés par des fédérations départementales ainsi que deux Centres provisoires d'hébergement (CPH) qui accueillent les familles ou les personnes qui ont obtenu le statut de réfugié délivré par

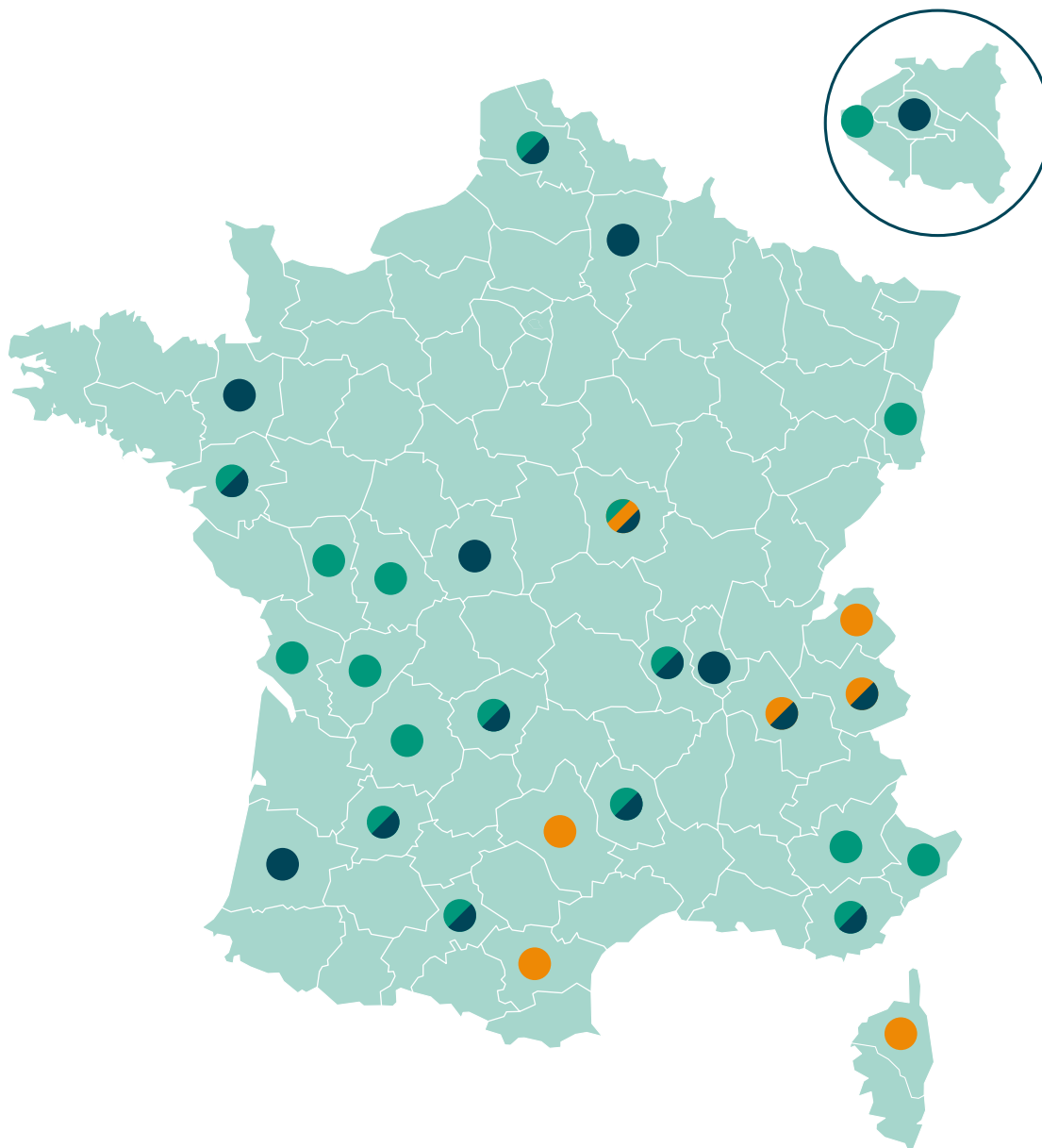
l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra) ou la Cour nationale du droit d'asile (CNDA). La Ligue s'engage également auprès des mineurs isolés à travers la prise en charge de cinq Dispositifs d'accueil des mineurs isolés étrangers (Damie).

Des activités culturelles par et pour les exilé.e.s

La culture dans toutes ses formes (musique, livres, théâtre, arts plastiques, cuisine...) est un moyen d'expression pour les exilé.e.s. Elle permet notamment de créer des espaces et d'échanges avec les sociétés d'accueil. Aussi, les fédérations départementales et associations affiliées mènent de nombreuses activités culturelles à destination de ces publics. La Ligue de Corrèze propose ainsi des ateliers d'arts plastiques et des actions d'immersion culturelle (accompagnement à des sorties culturelles et ateliers de pratiques artistiques avec des professionnels). D'autres fédérations font également appel à des compagnies

théâtrales afin qu'elles puissent proposer des ateliers d'expression théâtrale, voire monter des spectacles avec des personnes exilées. Aussi, il existe au niveau national un groupe de travail « activités artistiques et culturelles par et pour les exilé.e.s », qui a pour objectif de favoriser les échanges de pratiques entre associations. En 2021, il a notamment permis d'organiser une conférence intitulée « Favoriser l'accueil des publics exilés à travers des activités artistiques et culturelles », lors de laquelle les fédérations, associations affiliées, compagnies théâtrales, ainsi que la Cimade ont été invitées à présenter leurs initiatives, afin de témoigner de la richesse et du rôle des activités culturelles et artistiques dans l'accueil des exilé.e.s.

Activités d'accueil et d'accompagnement de personnes exilées



- Centres d'accueil et d'hébergement (Cada, CHU, CPH...)
- Activités de formation (sociolinguistiques, civiques...)
- Activités éducatives, culturelles et de loisirs

De nombreuses fédérations et associations affiliées à la Ligue de l'enseignement sont impliquées dans l'accueil et l'accompagnement des exilé.e.s, à travers différentes modalités : la gestion d'équipements contribuant à l'insertion par l'hébergement ou le logement des demandeurs d'asile ; la

mise en œuvre de formations professionnelles préparant une insertion par l'emploi ; l'organisation de cours de français langue étrangère pour aider à l'insertion linguistique ; la mise en place de nombreuses actions éducatives au service d'une intégration culturelle...

Source : enquête réalisée auprès des fédérations en décembre 2021

Des ressources pédagogiques pour « déconstruire les préjugés » envers les personnes étrangères

Dans un contexte grandissant de rejet et de peur de l'autre, les personnes étrangères font l'objet de nombreux préjugés et d'un racisme qui mettent à mal leur inclusion tout en menaçant la cohésion sociale. En 2021, la Ligue de l'enseignement a poursuivi son partenariat avec la Cimade pour produire et diffuser des outils afin de déconstruire les préjugés. L'année passée a ainsi vu la parution de l'ouvrage *En finir avec les idées fausses sur les migrations* mais également un travail spécifique centré sur les enfants. Parce que les enfants sont les citoyen·ne·s de demain, parce que certain·e·s se retrouvent en première ligne comme enfants « arrivant·e·s » ou enfants « accueillant·e·s », la Cimade et la Ligue de l'enseignement ont pris le parti de s'unir pour créer un kit pédagogique à destination des adultes intervenant auprès des 6-12 ans sur les questions migratoires. Finalisé début 2022, ce kit s'adresse aux personnes intervenant dans un contexte scolaire, périscolaire ou extrascolaire auprès d'enfants de 6 à 12 ans : actrices et acteurs socio-éducatifs et associatifs, animateurs et animatrices de centres de loisirs, professeurs des écoles, etc. Composé de 10 activités variées – expression artistique à partir d'un film ou d'un livre, débat mouvant, jeu de cartes, jeu de plateau, jeu en extérieur... – il permet d'aborder les migrations sous différents angles – le déracinement, les causes du départ, la séparation des familles, la solidarité, des retours dans l'histoire, les identités plurielles... – et fait la part belle aux droits de l'enfant trop souvent malmenés par les politiques migratoires.

Un groupe de travail national pour définir les contours de notre « politique de l'hospitalité »

Afin de proposer un espace d'échanges aux fédérations et de définir une politique nationale en matière d'accueil et d'accompagnement des personnes exilées, la Ligue de l'enseignement s'est dotée d'un groupe de travail national « migrations, exils, asile ». Celui-ci regroupe plus d'une trentaine de fédérations actives dans l'accueil et l'accompagnement des exilé.e.s et s'est réuni à trois reprises en 2021. Pensé sous un format itinérant, le groupe de travail s'est déplacé dans la fédération de Haute-Savoie ainsi que dans celle du Nord-Pas-de-Calais afin de permettre aux participants d'aller à la rencontre d'autres associations locales et de découvrir d'autres pratiques professionnelles. L'année 2021 aura permis au groupe de travail de poser les jalons d'un texte de référence national prévu pour 2022.

Un plaidoyer pour une politique de l'hospitalité, à toutes les échelles

La Ligue est engagée au sein du collectif les États généraux des migrations (EGM) et contribue régulièrement aux travaux de plaidoyer effectués dans ce cadre. En 2021, elle a notamment co-élaboré des propositions pour une politique digne et solidaire de l'accueil de tous les exilé.e.s. Elle s'engage également pour l'émergence d'une politique de l'hospitalité à l'échelle européenne et a contribué aux travaux effectués par la plateforme européenne Solidar dans le cadre du nouveau pacte européen sur la migration et l'asile.

Ligue de l'enseignement de Savoie

Accompagner les personnes exilées vers l'autonomie

Au Centre provisoire d'hébergement (CPH) de Moutiers, ouvert en 2018, la Ligue de l'enseignement de Savoie assure une prise en charge individualisée auprès d'une soixantaine de Bénéficiaires de la protection internationale (BPI). Les familles et les personnes seules (majoritairement des hommes) accueillies sont, pour moitié, originaires d'Asie, en particulier d'Afghanistan, et très vulnérables du fait de leurs parcours de vie. Une équipe de cinq intervenants sociaux est à leurs côtés, pendant 9 mois, pour faciliter leur accès aux droits sociaux, veiller à leur santé, les orienter vers l'emploi et favoriser leur intégration.

L'acquisition de la langue française est une des priorités du parcours. Moutiers se situant dans une zone assez isolée, la Ligue de l'enseignement de Savoie accueille directement les enseignants de l'Institut de formation Rhône-Alpes (Ifra), chargés de dispenser les cours de linguistique. Ainsi, l'Ifra utilise des bureaux mis à disposition par le CPH transformés en salle de formation et salle informatique. Généralement, tous les résidents quittent le centre en ayant accompli leur Contrat d'intégration républicaine (CIR) et/ou en disposant d'un niveau de langage équivalent à 400/600 mots (150 phrases simples), alors qu'ils n'en connaissent pas plus d'un ou deux à leur arrivée.

Concernant le volet santé, le CPH peut compter sur la coordinatrice santé des BPI en Savoie, infirmière de profession et salariée de la fédération 73 pour le CPH. Elle propose aux bénéficiaires un suivi individualisé en faisant le lien avec les structures de santé de la région. Elle trouve aussi des solutions pour assurer le suivi médical de chaque bénéficiaire. Le dispositif du Dossier médical partagé (DMP) n'étant pas accessible à ce public, la fédération 73 a adhéré à une solution (MonSisra) qui permet aux acteurs de santé d'échanger de façon simple, rapide et gratuite des informations médicales conformément à la réglementation. Parmi ses missions, la coordinatrice s'emploie également à nouer des partenariats avec les médecins, les maisons de santé ou encore les assistantes sociales afin de les sensibiliser à la prise en charge particulière que nécessitent les BPI.

Pour répondre aux besoins croissants d'accueil, le CPH compte, depuis fin 2019, 10 places supplémentaires à Chambéry, au sein de son Foyer de jeunes travailleurs (FJT La Clairière). Et en 2022, elle ouvre 10 nouvelles places sur le secteur de Grand Chambéry. Il s'agit ainsi pour la Ligue de Savoie – en collaboration avec les fédérations de Haute-Savoie et de la Nièvre notamment – de poursuivre son action en direction des BPI, en mettant à profit l'expertise de ses équipes et les partenariats existants sur le territoire.

Toujours en 2021, la fédération a également créé un Centre d'accueil de demandeurs d'asile (Cada) de 60 places. Couvrant le territoire du Grand Chambéry, la moitié des logements se situe à Chambéry même et l'autre moitié dans les communes limitrophes. À ce jour, une dizaine de personnes ont déjà obtenu le statut de réfugié auprès de l'Ofpra; la phase suivante consiste désormais à les accompagner afin qu'ils obtiennent leur carte de séjour ou de résident.

En outre, accueillir en CHP ou en Cada implique de nombreuses problématiques juridiques (procédures, constitution des dossiers de demande d'asile...). Ce besoin a conduit la fédération 73 à embaucher (à mi-temps en 2019 sur le CPH puis à temps complet en 2021 avec le Cada) une juriste pour assister les intervenants sociaux.

www.foi73.fr

Depuis novembre 2021, la fédération 73, en partenariat avec la Banque alimentaire, accueille, au sein du foyer La Clairière, l'Escale alimentaire. Elle met ainsi à disposition un local, un véhicule et accompagne les personnes grâce à un ou une jeune volontaire en service civique. Environ 150 colis hebdomadaires y ont été distribués en 2021 par l'équipe de bénévoles constituée par la fédération 73. Alors qu'aucun point de distribution n'existait jusqu'alors dans le quartier du Biollay (2^e quartier Politique de la Ville de Chambéry), la fédération offre ainsi une aide supplémentaire aux jeunes du FJT, du CPH ainsi qu'à l'ensemble des habitants du quartier.



Urgences et transition écologiques

La Ligue de l'enseignement poursuit le développement de ses actions dans le domaine de la transition écologique. Elle s'inscrit dans une dynamique d'adaptation permanente et de prospective, répondant à des enjeux environnementaux de plus en plus pressants. En 2021, elle s'est dotée d'un texte de référence intitulé « Urgences et transitions écologiques : habiter ensemble un monde commun », qui pose la nécessité d'agir dans le contexte de l'anthropocène et de se mobiliser individuellement et collectivement pour la transition écologique. En tant que mouvement d'éducation populaire, la Ligue propose notamment des formations et activités éducatives afin de renforcer la compréhension et la capacité d'agir des citoyens.

Un texte de référence pour le réseau : « Urgences et transitions écologiques : habiter ensemble un monde commun »

Après plus d'une année de travaux menés dans le cadre du Comité national urgences et transitions écologiques (Cnute), l'assemblée générale de la Ligue de l'enseignement du 26 juin 2021 a adopté le texte de référence « Urgences et transitions écologiques : habiter ensemble un monde commun ». Ce texte marque un tournant pour la Ligue car il vient définir un nouveau paradigme défendu à l'échelle nationale sur la transition écologique. Le concept de développement durable et les valeurs qu'il incarne font place aux enjeux de transition écologique et d'éducation en anthropocène, en cohérence avec les nouveaux défis posés par le réchauffement climatique, les atteintes à la biodiversité et le respect du vivant. Le Cnute, auquel participe une vingtaine de fédérations, s'est également saisi des dimensions opérationnelles des neuf grands défis identifiés au sein du texte. Cela concerne notamment l'accompagnement du changement, l'éducation à la nature et l'économie sociale et solidaire. Ces travaux seront poursuivis en 2022 afin d'élaborer un

guide opérationnel à la disposition du réseau afin de donner les clés d'une mise en œuvre concrète de la transition écologique dans un cadre associatif.

Une montée en compétences collective de la Ligue sur la transition écologique

En 2021, dans le cadre du Plan de développement des compétences, le centre confédéral a proposé une formation « Éducation à l'environnement et à la transition écologique, quels défis pour demain ? ». Ouverte aux salariés et élus des fédérations départementales, cette formation vise un changement d'échelle et d'approche sur la transition écologique. Tels que posés et désormais pleinement documentés par la communauté scientifique, les constats environnementaux imposent de prendre en compte l'urgence et de nouvelles approches pour repenser notre modèle d'éducation à l'environnement. En acquérant de nouvelles compétences (éducation en anthropocène, impacts écologiques du nu-

mérique, rapport au vivant), l'ensemble du réseau est en mesure de s'engager dans une nouvelle approche, plus ambitieuse que les seuls éco-gestes, pour répondre aux nouveaux enjeux de l'anthropocène.

À l'appui de ce renforcement des savoir-faire en matière de transition écologique à travers la mobilisation d'outils d'éducation populaire, la Ligue s'est saisie du support « La Fresque du climat » pour favoriser une vision collective et partagée du changement climatique. Aussi, en 2021, à l'initiative du centre confédéral, plus de 150 personnes du réseau ont été formées à travers cet outil. Initiée en 2021, cette approche sera poursuivie en 2022 afin de démultiplier les formations collectives favorisant ainsi une pleine intégration de la transition écologique au sein de l'ensemble des projets menés ou à développer par l'ensemble de la confédération.

Un accompagnement des jeunes engagés dans le programme d'engagement Transi'Terre

En 2021, malgré la crise sanitaire, la Ligue a maintenu les dynamiques lancées dans le cadre du programme d'engagement Transi'Terre. Ce dispositif national vise à former les jeunes volontaires en service civique aux enjeux environnementaux et à stimuler la poursuite de leur engagement en faveur de la transition écologique à l'issue de leur mission. Tout au long de l'année, des webinaires et la mise à disposition d'outils pédagogiques matériels et numériques ont été assurés pour soutenir les jeunes dans la réalisation de leur mission. Ainsi, divers sujets ont été explorés avec les jeunes dans le cadre des webinaires : identification des différents labels écologiques, compréhension des 17 objectifs de développement durable de l'ONU, formes de l'éducation à la biodiversité... En 2021, au niveau national, près de 240 jeunes ont ainsi bénéficié des activités de ce programme. Il a également été animé à l'échelle régionale, notamment en Occitanie et en Centre-Val de Loire où deux rassemblements de jeunes ont réuni une centaine de volontaires en service civique.

De nouveaux partenariats engagés en 2021

En 2021, la Ligue de l'enseignement a noué plusieurs partenariats pour enrichir le programme d'engagement Transi'Terre. Ainsi, l'organisation non gouvernementale « La plus grande leçon du monde » a été sollicitée pour former les jeunes Transi'Terre à la compréhension des 17 objectifs de développement durable de l'ONU. Dans l'optique de pouvoir disposer de ressources pédagogiques pertinentes à destination des jeunes, la Ligue a

également établi un partenariat avec le fondateur de l'outil Terrabilis. Abordant les enjeux de transition écologique et de solidarité internationale, ce jeu de plateau a été envoyé dans trente fédérations accueillant des volontaires Transi'Terre, afin de les outiller dans leurs missions de sensibilisation auprès du grand public. Enfin, la Ligue a bénéficié d'un soutien financier de la fondation SNCF pour organiser des rassemblements de jeunes dans le cadre du programme Transi'Terre.

Dans le cadre d'un partenariat avec l'Office franco-allemand pour la jeunesse et la *Naturfreundejugend*, La Ligue a engagé la rédaction d'un guide pour favoriser la prise en compte de la transition écologique dans les rencontres interculturelles de jeunes. Ce guide opérationnel, dont la sortie est prévue pour mai 2022, sera le fruit d'un échange de bonnes pratiques françaises et allemandes en matière d'organisation de mobilités interculturelles de jeunes prenant en compte l'écoresponsabilité.

À l'échelle du réseau, les fédérations ont également créé des partenariats dans le cadre du programme Erasmus+. La Ligue de l'enseignement de la Loire a par exemple finalisé, en 2021, le projet européen « Numérique écologique » mené aux côtés de la Ligue de l'enseignement de Belgique et de la coopérative sociale italienne *Le mille e una notte*. Ce projet a permis à la fédération de développer une expertise sur le thème de l'empreinte écologique des usages du numérique et d'impulser la création de nouvelles ressources pédagogiques sur le sujet, notamment utilisées dans le cadre d'interventions auprès de collèges du territoire.

Assurer la gestion environnementale de nos centres de vacances avec l'Écolabel européen

Dans le cadre d'un partenariat national avec l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe), la Ligue s'est engagée dans l'accompagnement de ses centres de vacances pour l'obtention de l'Écolabel européen, avec un objectif de trente centres labellisés en trois ans. À l'appui de ce projet, le centre confédéral a créé un centre de ressources à destination des centres de vacances. Plusieurs formations sur la mise en place de l'Écolabel et des webinaires thématiques sur la loi Egalim, la gestion des biodéchets et les procédures d'entretien durable ont également été proposés. Enfin, en décembre 2021, la Ligue a également entrepris de nouvelles réflexions sur le recours à une alimentation durable dans ses centres de vacances qui soit à la fois engagée et « goûteuse » et réponde aux défis environnementaux et sociaux.

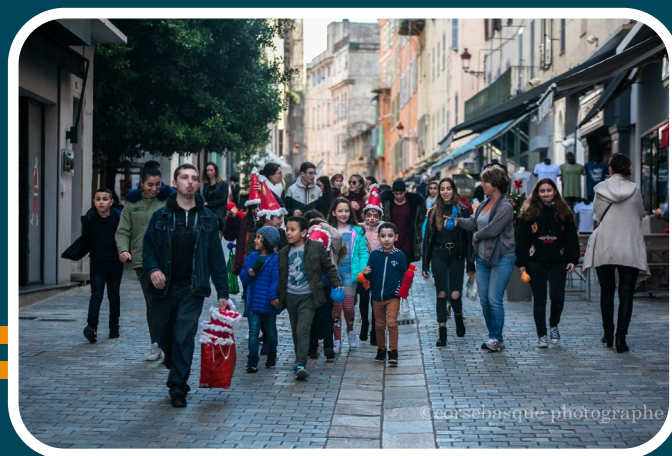
Ligue de l'enseignement de Corse

Une Bourse aux jouets écolo et solidaire

Sensibiliser les enfants au tri sélectif et à l'antigaspillage grâce à une Bourse aux jouets est une action menée de longue date par la Ligue de l'enseignement de Corse. Depuis bientôt 10 ans, elle se rend chaque fin d'année dans les écoles de Bastia et celles de communes alentour pour expliquer aux enfants l'intérêt de recycler les jeux et jouets qu'ils n'utilisent plus. Un jouet mis de côté parce que démodé, légèrement abîmé ou cassé peut être réparé et ainsi connaître une seconde vie dans les mains d'un autre enfant. Les notions de partage, de solidarité et de citoyenneté font aussi partie intégrante du message délivré par la fédération de Corse.

Chaque année, elle utilise un support différent pour soutenir son discours de sensibilisation : une série de photos en format poster, une lecture assurée par des bénévoles de Lire et faire lire ou, comme en 2021, la lecture d'un conte créé spécialement par les membres de la fédération. 900 à 1000 enfants, issus d'une dizaine de groupes scolaires sont concernés chaque année.

Les jouets sont collectés par Install'Toit¹, une association partenaire de la Ligue de l'enseignement de Corse, spécialisée dans le réemploi. Une vingtaine d'employés en réinsertion professionnelle s'occupent de remettre les jouets en état et de les nettoyer. Lors de la Bourse aux jouets organisée chaque premier week-end de décembre par la Ligue de Corse, l'association met en ventes ces jouets d'occasion à des prix très réduits. L'argent récolté revient ainsi en intégralité à l'association Install'Toit.



© corsebasque photographe

La Bourse aux jouets ne se limite pas à cette vente. Un concours de dessins est organisé en parallèle. Désormais bien connu des écoliers, ce concours incite les familles à se rendre à la Bourse aux jouets car c'est à cette occasion que sont révélés les noms des gagnants du concours. Celui-ci récompense trois productions dans trois catégories : maternelle-CE1; CE2 et plus; prix spécial du jury. En 2021, les enfants ont été invités à dessiner un jardin extraordinaire. Les lauréats – parmi les 250 productions reçues – sont donc récompensés lors de l'événement et gagnent notamment des bons d'achat et des livres offerts par Lire et faire lire.

Véritable moment festif, la Bourse aux jouets est animée par des partenaires comme le Centre communal d'action sociale (CCAS) de la ville qui offre le goûter à tous les enfants ou encore les bénévoles de Lire et faire lire qui proposent des séances de lecture. Une déambulation des enfants en musique à travers la ville fait aussi partie de la programmation. *In fine*, cette manifestation permet de réunir les enfants et leurs familles, notamment ceux issus des quartiers populaires, que la Ligue de l'enseignement de Corse accompagne tout au long de l'année à travers les ateliers de soutien scolaire par exemple, et qu'elle motive à « sortir de leur quartier » à l'occasion de cet événement fraternel et solidaire.

<https://falep.corsica>

1. Cette boutique solidaire propose des contrats de 4 mois renouvelables jusqu'à deux ans. Lors de leur passage chez Isatis, l'association dont dépend Install'Toit, ces personnes peuvent bénéficier de formation et de l'accompagnement d'un conseiller en insertion. À l'issue de leur contrat, environ 30 % des personnes trouvent une formation ou un nouvel emploi.

Ligue de l'enseignement de Gironde

Faire vivre la démocratie par l'animation du débat public

En France, les grands projets d'aménagement et d'infrastructures sont systématiquement précédés d'une consultation dont l'organisation est confiée à la Commission nationale du débat public (CNDP). Ce dispositif de démocratie participative, qui s'adresse à tous, que l'on soit déjà sensibilisé ou parfaitement néophyte sur la question posée, permet ainsi d'échanger sur les caractéristiques d'un projet, ses impacts, ses opportunités et, *in fine*, sa pertinence.

En 2021, en Nouvelle Aquitaine, le projet privé de plateforme photovoltaïque Horizeo, porté par les entreprises Engie et Neoen, a fait l'objet d'un débat public compte tenu de son ampleur, de son potentiel impact environnemental, en particulier le défrichement d'une parcelle boisée de 1000 ha actuellement exploitée en sylviculture, et d'un coût estimé à un milliard d'euros.

Afin d'organiser cette concertation, la CNDP a fait appel à plusieurs associations locales, dont la Ligue de l'enseignement de Gironde pour son expertise en matière d'animation de débats et sa capacité à toucher un large public. Les délais contraints n'ont pas permis de mener cette mission de façon optimale, telle que la fédération 33 l'avait envisagé, notamment en formant des animateurs pour mener les débats. Pour autant, elle a pu organiser deux séances d'échanges en décembre 2021: une au sein de son conseil d'administration et une autre via une association affiliée, le café culturel l'Estran. La Ligue de l'enseignement 33 a également mis en relation la CNDP avec des communes et organisations de son réseau, ainsi que certaines de ses associations affiliées travaillant sur les questions environnementales comme Adichats par exemple, qui œuvre à la protection et à la valorisation du patrimoine.

La soirée débat à l'Estran a rassemblé une vingtaine de personnes, actives sur les questions de transition écologique ou déjà bien sensibilisées à la problématique. Après la diffusion d'un film court retraçant le projet, les participants, en petits groupes, ont élaboré des questionnements sur des théma-

tiques définies (agroénergie, photovoltaïque, électrolyse...), puis, dans un second temps, ont lancé des « discussions de comptoir »¹ sur des thèmes de leur choix. Des sujets très pointus peuvent ainsi émerger comme la différence entre fusion et fission nucléaire... À noter qu'à l'issue de cette rencontre-débat, les positions des participants en faveur ou contre le projet de ferme photovoltaïque n'avaient que très peu changé.

La séquence menée à l'interne, quant à elle, a réuni une vingtaine d'administrateurs et administratrices et une membre du comité local du débat public chargée d'animer les débats. Elle a d'abord exposé, dans les grandes lignes, les tenants et les aboutissants d'Horizeo afin de recueillir un premier avis des participants. Le projet a ensuite été exposé de manière plus approfondie, entraînant une série de questionnements en termes d'impacts environnementaux et sociaux notamment: quel serait le bilan carbone d'une telle opération nécessitant l'importation de panneaux en provenance d'Asie? Quelles conditions de travail des ouvriers asiatiques? Un projet de cette taille impactant la biodiversité répond-il aux enjeux de la transition énergétique et au nécessaire développement des énergies renouvelables? Comment être sûrs qu'en cas de rachat des deux sociétés, le projet ne connaisse pas d'évolutions défavorables (gestion des risques, gestion de la biodiversité, entretien, recyclage...). D'abord sceptiques sur l'utilité même d'un tel échange, les administrateurs et administratrices ont finalement trouvé la démarche très intéressante. Ainsi, la Ligue de l'enseignement de Gironde tire un bilan positif de la démarche qu'elle a pu inscrire dans sa propre réflexion sur la refonte de son projet fédéral, pour lequel les enjeux liés à la transition écologique seront centraux et au regard duquel elle a également intégré une animation autour de la Fresque du climat.

www.laligue33.org

1. Technique d'animation propre à l'Estran qui permet de proposer des temps de discussion successifs n'excédant pas 25 minutes pour chaque sujet.

06

SALARIÉS ET EMPLOIS

Mouvement d'idée et d'éducation populaire porté par des bénévoles, la Ligue de l'enseignement est également forte de ses salariés.

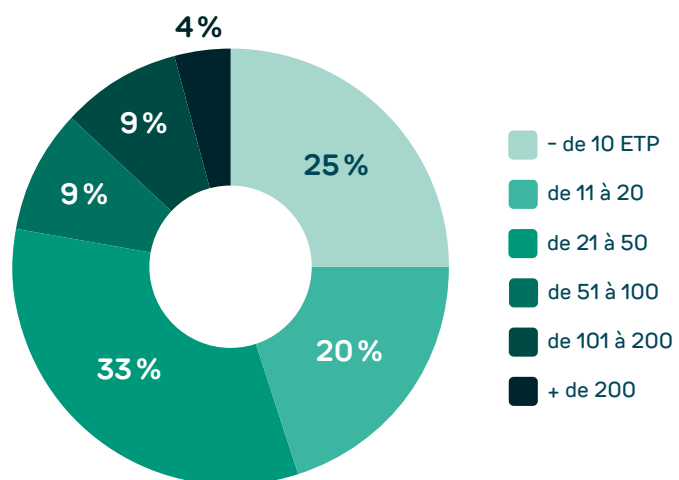
6.1

Des fédérations et unions régionales de tailles très diverses en matière d'emplois

Fin 2021, les fédérations et unions régionales de la Ligue comptaient 5 130 équivalents temps plein (ETP) soit environ 8 080 salariés.

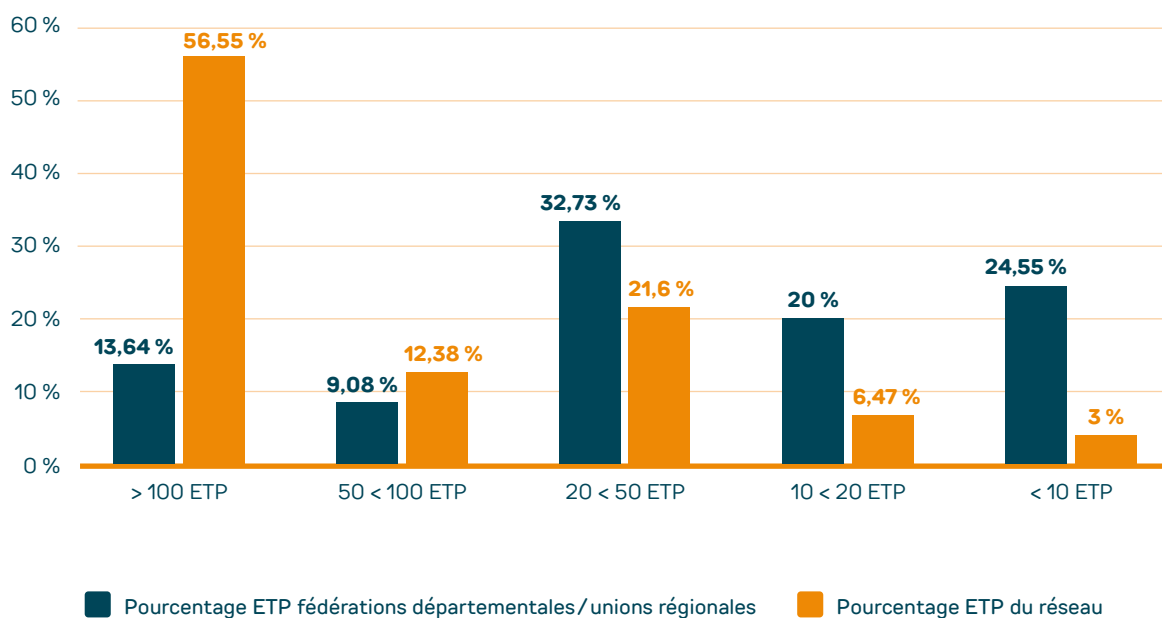
La majorité des fédérations et unions régionales sont, du point de vue de l'emploi, des établissements de taille moyenne comptant moins de 50 salariés, avec un effectif moyen de 47 ETP et un effectif médian de 22 ETP. Mais cette moyenne recouvre des réalités très hétérogènes. Ainsi, plus de la moitié des emplois du réseau Ligue se concentrent dans 15 fédérations départementales ou unions régionales comptant plus de 100 ETP tandis que les 51 plus petites fédérations ou unions régionales comptent en moyenne moins de 20 salariés et ne concernent que 9,5 % des effectifs du réseau.

Répartition des fédérations et unions régionales par taille en volume d'emploi (ETP)



Source : enquête « Accompagnement structurel » auprès du réseau - mars 2022.

Distribution des fédérations départementales et unions régionales en poids d'ETP



Source : enquête « Accompagnement structurel » auprès du réseau - mars 2022.

L'année 2020 avait été marquée par un repli significatif de l'emploi en raison de la crise sanitaire, avec une baisse estimée de l'ordre de 10 %, notamment en ce qui concerne les emplois de contractuels et de saisonniers, particulièrement dans les fédérations de tailles intermédiaire et moyenne.

Mais en 2021, la tendance était à la reprise, avec une augmentation de plus de 6 % de l'emploi en ETP (+320 ETP) se traduisant par 14,5 % de salariés en plus (1175 personnes) recrutés à travers le réseau.

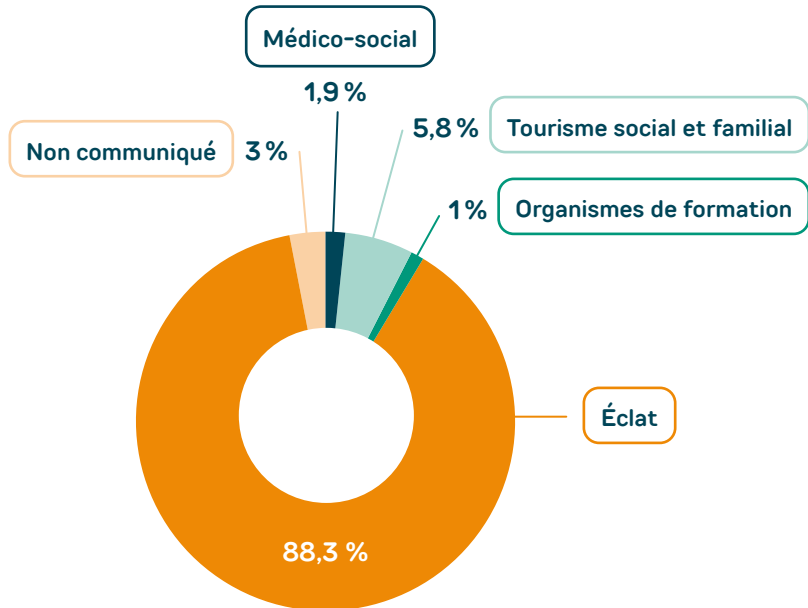
Ici encore de fortes variations sont constatées. La moitié (60 structures) des fédérations et unions régionales ont vu leurs effectifs augmenter en 2021. A contrario, 21 % d'entre elles ont perdu des emplois, dont 18 via des procédures de licenciement économique ou de rupture conventionnelle collective, majoritairement dans des structures de taille intermédiaire (11 à 50 salariés).

6.2

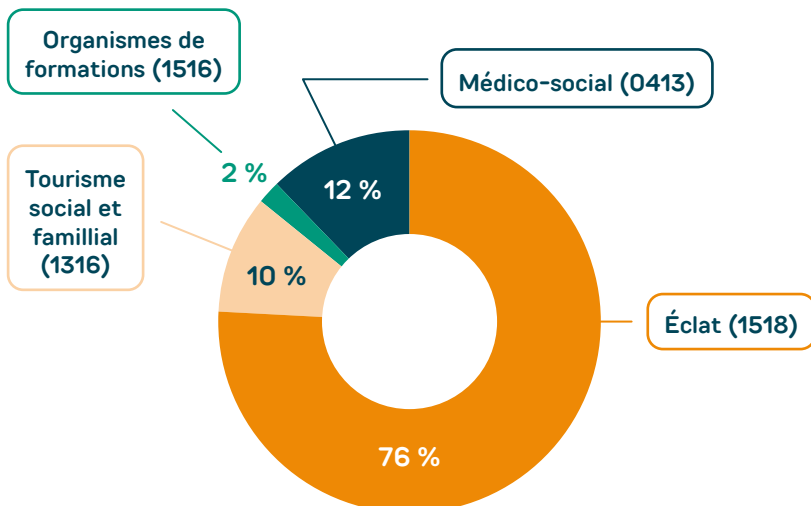
Un réseau relevant majoritairement de la convention collective Éclat

La convention collective nationale des métiers de l'éducation, de la culture, des loisirs et de l'animation agissant pour l'utilité sociale et environnementale, au service des territoires (Éclat) régit près de 90 % des fédérations départementales et plus de 80 % des unions régionales. Au sein de cette convention, les fédérations départementales et unions régionales se distinguent par un profil de taille moyenne alors que près de 85 % des établissements de cette branche sont constitués de très petites associations. Les autres conventions les plus utilisées sont celle du Tourisme social et familial, des Établissements et services pour personnes inadaptées et handicapées et celle des Organismes de formation.

Conventions collectives des fédérations de la Ligue



Poids en ETP des conventions collectives dans le réseau Ligue



Si l'on considère le nombre d'emplois couverts, la convention collective Éclat demeure la plus fréquente et représente 75 % des ETP du réseau. La convention collective des établissements et services pour personnes inadaptées et handicapées concerne 12 % des ETP, le Tourisme social et familial 10 % des ETP et les Organismes de formation 2 % au sein du réseau Ligue. Les secteurs sportifs, quand ils portent la fonction employeur, relèvent de la convention Éclat, et dans une moindre mesure de la convention collective du Sport.

Les emplois issus du réseau Ligue de l'enseignement représentent, en 2021, 3,5 % du total de l'emploi de la branche Éclat et près de 4 % de l'emploi de la branche du Tourisme social et familial, et moins de 1 % de l'emploi dans la branche du Sport (à partir des données Dares 2020).

6.3

Un réseau de plus en plus fortement mobilisé sur les enjeux RH

Concernant les dynamiques liées aux ressources humaines, une première réflexion a été menée en 2021 sur les conditions de constitution d'une offre spécifique aux enjeux, aux pratiques et aux savoir-faire du réseau, en complémentarité de l'offre de services proposée par Hexopée.

Pour organiser cette réflexion, un groupe de travail s'est constitué durant le 1^{er} semestre 2021. Comptant 20 praticiens issus du réseau (délégués généraux, responsables des ressources humaines...), ce groupe a défini quatre axes prioritaires de travail : management ; développement et pilotage

des SI-RH ; gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) ; pilotage des transformations et impact des questions RH sur le développement de l'activité. En 2022, il s'agit de poursuivre les travaux engagés et de travailler notamment l'accueil et l'intégration des salariés ainsi que la marque employeur.

De façon régulière, via le centre de ressources Ligue&Vous et la newsletter hebdomadaire notamment, le pôle Accompagnement structurel a également relayé les actualités relatives aux évolutions réglementaires et sensibilisé le réseau sur certaines probléma-

tiques, en particulier la mise en œuvre de l'avenant 182 relatif au système de rémunération et de classification, entré en vigueur le 1^{er} janvier 2022.

La mise en œuvre de cet avenant est par ailleurs une des problématiques majeures relevées par le réseau, au même titre que la gestion des conditions de travail liées à la crise sanitaire et la mise en œuvre du télétravail.

À noter qu'en 2021 le réseau manifeste en priorité des difficultés en matière de recrutement (d'après l'enquête réseau menée en mars 2022).

6.4

Emploi et dialogue social au sein du centre confédéral

Les effectifs du centre confédéral

En décembre 2021, le centre confédéral comptait 276 équivalents temps plein (ETP) dont cinq salariés détachés et sept mis à disposition essentiellement sur les secteurs Usep et Ufolep. Ce nombre d'ETP fait suite à une baisse de près de 5 % par rapport à 2020, notamment en raison des arrêts d'activités liés à la crise sanitaire. Dans le détail, 306 salariés étaient présents au 31 décembre 2021, dont 70 sur le site de Récamier, 87 sur le site de Saint-Fargeau et 149 sur les autres établissements (dont Ravel et Kellermann). La Sasu Vacances pour tous international (VPTI) comptait, quant à elle, près de 70 ETP en 2021.

La poursuite de l'APLD au sein du service vacances

En 2020, l'activité partielle a touché une grande majorité de salariés du centre confédéral. En 2021, celle-ci s'est globalement limitée à son service vacances, la crise pandémique ayant fortement impacté les activités de voyage à l'étranger de la Ligue, la gestion des centres internationaux de séjours à Paris ainsi que les activités liées à la gestion et à l'organisation du Salon de l'éducation.

Dans le cadre d'un accord d'entreprise, le centre confédéral a mis en œuvre, à compter de juillet 2021, le nouveau dispositif spécifique d'activité partielle dit de longue durée (APLD) visant à maintenir dans l'emploi des salariés confrontés à une réduction d'activité durable. Il a ainsi permis d'adapter l'activité partielle en fonction de la reprise de l'activité

économique.

Le temps de travail des salariés visés par cet accord d'entreprise pouvait être réduit jusqu'à 40 % de la durée conventionnelle ou contractuelle de travail, durant toute l'application du dispositif spécifique d'APLD. Il s'agissait de la diminution maximale susceptible d'être appliquée : la baisse du temps de travail pouvant être inférieure à ce taux, en fonction des contraintes de l'activité.

Visant à éviter tout licenciement pour motif économique pour les salariés concernés par ce dispositif, celui-ci a permis également de développer, comme prévu par l'accord d'entreprise, un programme de formations pour les salariés concernés.

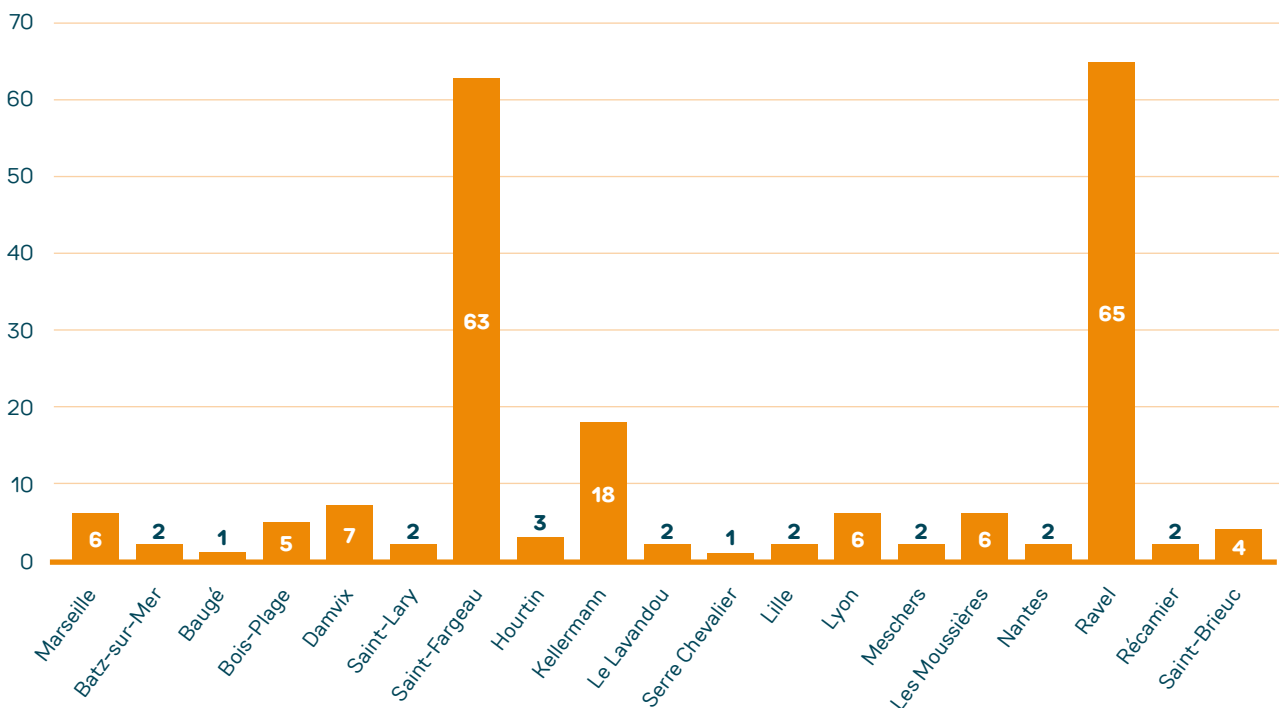
Mise en œuvre de l'APLD

Le dispositif d'APLD a été mis en œuvre à partir du 1^{er} juillet 2021 pour une période prévisionnelle de 9 mois, soit jusqu'au 31 mars 2022 inclus (l'APLD devant être validée par l'autorité administrative à chaque période de 6 mois).

Activités concernées par l'activité partielle spécifique :

- **Activités de la direction Vacances, séjours scolaires et loisirs éducatifs :**
 - › Production scolaire à l'étranger ;
 - › Diffusion scolaire étranger et EFA ;
- **Activités des centres internationaux de séjours à Paris (CISP) :**
 - › CISP Maurice Ravel ;
 - › CISP Kellermann.
- **Activités liées à la gestion et à l'organisation du Salon de l'éducation.**
- › Voyages adultes à l'étranger ;
- › Colos à l'étranger, séjours linguistiques ;
- › Antennes de Lille, Lyon, Marseille, Nantes et Saint-Brieuc.

Nombre de salariés impactés par l'activité partielle en 2021



I Dialogue social

Au cours de l'année 2021, dans le cadre du Comité social et économique (CSE) et des échanges avec les cinq délégués syndicaux, le dialogue social a porté sur la politique sociale, l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, la santé, la sécurité et les conditions de travail mais aussi sur l'activité partielle et les mesures sanitaires prises pour faire face à l'épidémie de Covid-19. Cinq accords d'entreprise majoritaires ont ainsi été signés concernant l'égalité femmes/hommes et la qualité de vie au travail; l'activité partielle de longue durée (APLD), le télétravail, la prime de pouvoir d'achat ainsi que l'évolution du « compte épargne temps en crise Covid ».

Au sein de la Sasu VPTI, les négociations ont permis d'aboutir, au cours de l'année 2021, à la conclusion de deux accords d'entreprise, l'un relatif au compte épargne temps rédigé sur la même base que l'accord conclu au sein de la Ligue, l'autre relatif à l'activité partielle de longue durée.

Accord-cadre sur le télétravail

L'accord d'entreprise relatif à la mise en place du télétravail du 21 avril 2021 est le fruit d'une négociation commencée en 2019 mais ralentie du fait de la crise sanitaire. L'accord d'entreprise définit un socle commun de règles pour la pratique du télétravail au sein du centre confédéral de la Ligue de l'enseignement en instaurant notamment des critères d'éligibilité au télétravail, un nombre maximum de jours de télétravail fixé à deux jours par semaine, une période d'adaptation au télétravail de trois mois et une réversibilité possible, un entretien annuel avec le responsable hiérarchique permettant de réguler la charge de travail du salarié.

Il rappelle par ailleurs le droit à la déconnexion des salariés qui permet de respecter les temps de repos ainsi que la conciliation entre vie personnelle et vie professionnelle.

Concernant les équipements, l'accord d'entreprise a prévu la fourniture d'un ordinateur portable à chaque service a minima afin de permettre un roulement des outils entre les salariés en télétravail. Et quatre sessions de formation sur le management du télétravail ont été mises en place à destination des responsables d'unité, de pôle, de service ou des directeurs et directrices.

Une commission de suivi a vu le jour, constituée des représentants de la direction générale, des délégués syndicaux et des membres de la Commission santé, sécurité et conditions de travail du CSE (CSSCT).

Construction d'un schéma cible d'organisation, de définition des postes et de rémunération des services du centre confédéral

À l'occasion d'une adaptation de l'organisation des services, liée notamment à la création du poste de délégué.e général.e et de différents remplacements, un travail de clarification et d'homogénéisation des intitulés et catégories de postes a été engagé, en concertation avec les responsables et salariés concernés.

Faisant suite aux recommandations du rapport Delahaye - Tépaz de 2019 relatif aux « Systèmes et niveaux de rémunérations au sein de la Ligue de l'enseignement » et présenté en Comité des rémunérations en février 2021, ce travail vise à définir des fourchettes de rémunérations ainsi que les avantages en nature liés aux nécessités « métiers » (véhicule pour les commerciaux et logement pour les directions de centre de vacances). Mis en œuvre pour une partie des postes en 2021, ce travail sera complété en 2022 pour l'ensemble des salariés du centre confédéral.

Accord d'entreprise relatif à l'égalité professionnelle femmes - hommes

Comprenant également des mesures sur l'équilibre entre la vie personnelle et la vie professionnelle et la qualité de vie au travail, l'accord d'entreprise signé en juillet 2021 fixe des objectifs de progression en matière d'emploi et de recrutement, de rémunération, d'accès à la formation et d'évolution professionnelle. Il fait suite au diagnostic et à l'index d'égalité professionnelle de 92/100 atteint par les services confédéraux en 2021.

Ligue de l'enseignement de l'Isère

De la logique de service à la logique de projet

Fin 2019 début 2020, la Ligue de l'enseignement de l'Isère lance une réflexion sur son mode d'organisation. Si l'objectif est de réduire le poids de la masse salariale dans un contexte économique difficile, il est aussi et surtout question d'insuffler une nouvelle dynamique de travail en créant davantage d'horizontalité et de transversalité entre les services. Jusqu'alors, l'organigramme de la Ligue 38 était assez classique et organisé par services comme dans bien d'autres fédérations départementales – éducation/citoyenneté; vie fédérative; vacances et séjours éducatifs... – avec une personne responsable à la tête de chacun de ces services.

Pour mener à bien cette réflexion, la Ligue de l'enseignement 38 a bénéficié d'un Dispositif local d'accompagnement (DLA) qui a permis un regard extérieur sur le projet de restructuration de son organigramme. La première phase du DLA a abouti à une nouvelle organisation concernant deux grands services marchands et un service désormais appelé centre de ressources. Ce dernier compte une directrice administrative et financière et quatre autres personnes qui gèrent l'administratif, la paie, la comptabilité, la communication et l'administration des ventes. Les deux grands services « marchands », quant à eux, sont Le Méliès – cinéma situé à Grenoble qui emploie 11 salariés permanents – et le service vacances qui compte 14 salariés permanents. Chacun d'eux a un responsable.

Pour le reste de l'organigramme, c'est une logique de projets et non plus de services qui est privilégiée. Les autres salariés de la Ligue de l'Isère, tous chargés de mission, forment ainsi un grand pôle transversal. Chacune de ces missions est pensée en fonction d'un public cible. Une personne est en charge du dispositif du service civique (jeunes), une autre de la formation et de l'accompagnement des collectivités locales, une autre encore de l'hospitalité (toutes les actions en faveur des personnes exilées). La vie fédérative et mili-

tante (qui cible donc les associations locales), l'éducation/citoyenneté (qui cible les écoles) ou encore l'Usep (sport scolaire) constituent trois autres missions. Concrètement, chaque projet, en fonction de ses objectifs, de sa nature, de sa thématique ou de sa cible, regroupe autant de chargés de mission et de personnels des services vacances ou cinéma que nécessaire. À titre d'exemple, l'équipe du Méliès et la chargée de mission « éducation » collaborent au dispositif « École et cinéma » dont l'objectif est de susciter l'intérêt des enfants pour la culture cinématographique à travers des actions menées avec les enseignants. À l'appui de cette approche, le centre de ressources, qui prend désormais en charge le volet administratif de chaque projet, sera renforcé par des ressources humaines supplémentaires.

Après la phase « structuration » du DLA, la deuxième a consisté à travailler l'animation et l'accompagnement au changement auprès des salariés. Si la démarche a été bien reçue par la grande majorité d'entre eux, beaucoup ont exprimé le besoin d'être accompagnés à la coopération et à la prise de responsabilités pour mener à bien l'ensemble des projets.

Autre nouveauté, des moments informels sont désormais organisés le matin, à un rythme décidé collectivement autour d'un café et permettent d'échanger librement sur différents sujets traversant les projets de chacun et chacune et, plus largement, sur l'actualité de la fédération.

www.laligue38.org



NOTRE ORGANISATION

Nos partenaires

Opérateurs publics

- Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe)
- Agence française de développement (AFD)
- Agence nationale Erasmus+ éducation et formation
- Agence nationale Erasmus+ jeunesse et sport
- Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT)
- Agence nationale du service civique
- Agence nationale pour les chèques vacances (ANCV)
- Caisse nationale d'allocations familiales (Cnaf)
- Centre de liaison de l'enseignement et des médias d'information (Clemi)
- Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC)
- Centre national du livre (CNL)
- France Volontaires
- Lumni
- Office franco-allemand pour la jeunesse (Ofaj)
- Réseau Canopé

Associations

- Agir pour l'environnement
- Aroéven
- Bibliothèques sans frontières
- Centre d'entraînement aux méthodes d'éducation active (Ceméa)
- Comité 21
- Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE)

- Fédération générale des pupilles de l'enseignement public (Pep)
- Festival des solidarités (Festisol)
- Le Labo des histoires
- Les Francas
- Ligue des droits de l'Homme (LDH)
- Plateforme pour le commerce équitable

Associations nationales affiliées et associées

- Animafac
- Cioff France
- Éducation & Devenir
- Groupement des éducateurs sans frontières
- Inspecteurs de l'éducation sans frontières
- Lire et faire lire
- Mouvement français pour le planning familial (MFPPF)
- Réseau national des Juniors Associations (RNJA)
- Union rationaliste

Collectivités

- Association nationale des directeurs Éducation des villes (Andev)
- Association nationale pour les transports éducatifs de l'enseignement public (Anateep)
- Observatoire national de l'action sociale décentralisée (Odas)
- Réseau français des villes éducatrices (RSVE)

Associations européennes

- *European Association for the Education of Adults* (EAEA)
- Fondation Evens – France
- Solidarité Laique

Médias et numérique

- Faire École Ensemble (FÉE)
- Framasoft
- Ludovia
- Mediapart
- Tralalere

Études et recherches

- Alliance sciences et société (Alliss)
- Centre de recherches interdisciplinaires (Cri)
- Institut français de l'éducation (IFÉ)

Nos représentations

Des représentants de la Ligue de l'enseignement portent les contributions du mouvement et partagent son expertise avec de nombreuses institutions publiques et collectifs qui intéressent ses champs d'intervention.

Auprès des pouvoirs publics

- Conseil économique, social et environnemental

Premier ministre

- Conseil d'orientation des politiques de jeunesse (via le Cnajep)
- Conseil supérieur de l'économie sociale et solidaire
- Haut conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes
- Haut conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge

Ministère de la Transition écologique et solidaire

- Conseil national de la transition écologique (via le Cnajep)

Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

- Comité d'examen paritaire Jeunesse Solidarité internationale

Ministère du Travail

- Comité national de suivi du Fonds social européen

Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports

- Agence nationale du sport
- Comité consultatif du Fonds pour le développement de la vie associative
- Comité stratégique de l'Agence nationale du service civique

- Conseil national des associations éducatives complémentaires de l'enseignement public
- Conseil national du sport
- Conseil supérieur de l'éducation

Instances interministérielles

- Conseil national de l'alimentation

Agence nationale de lutte contre l'illettrisme

- Comité consultatif

Caisse nationale des allocations familiales

- Comité partenarial jeunesse
- Comité partenarial laïcité

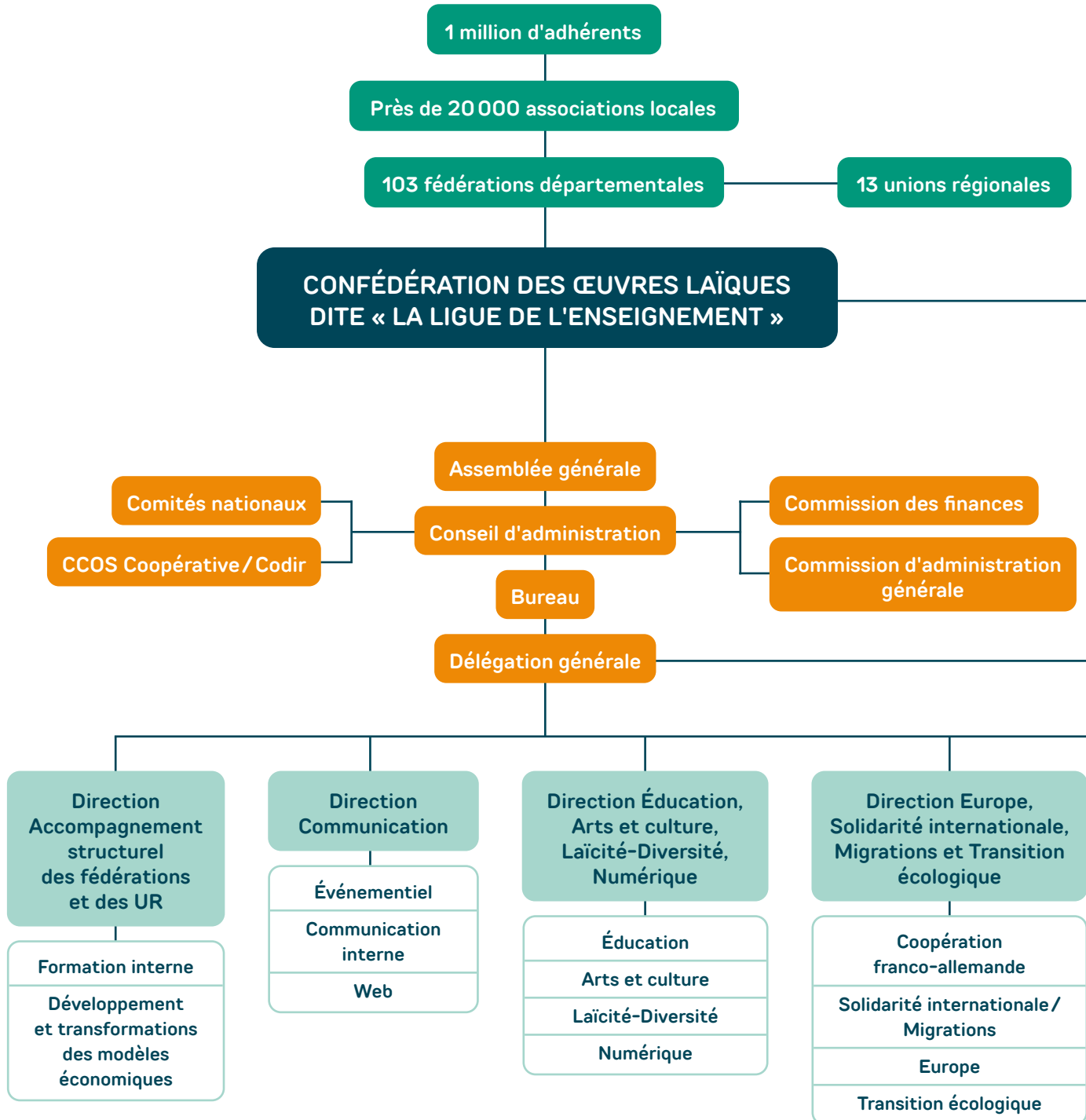
Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire (Fonjep)

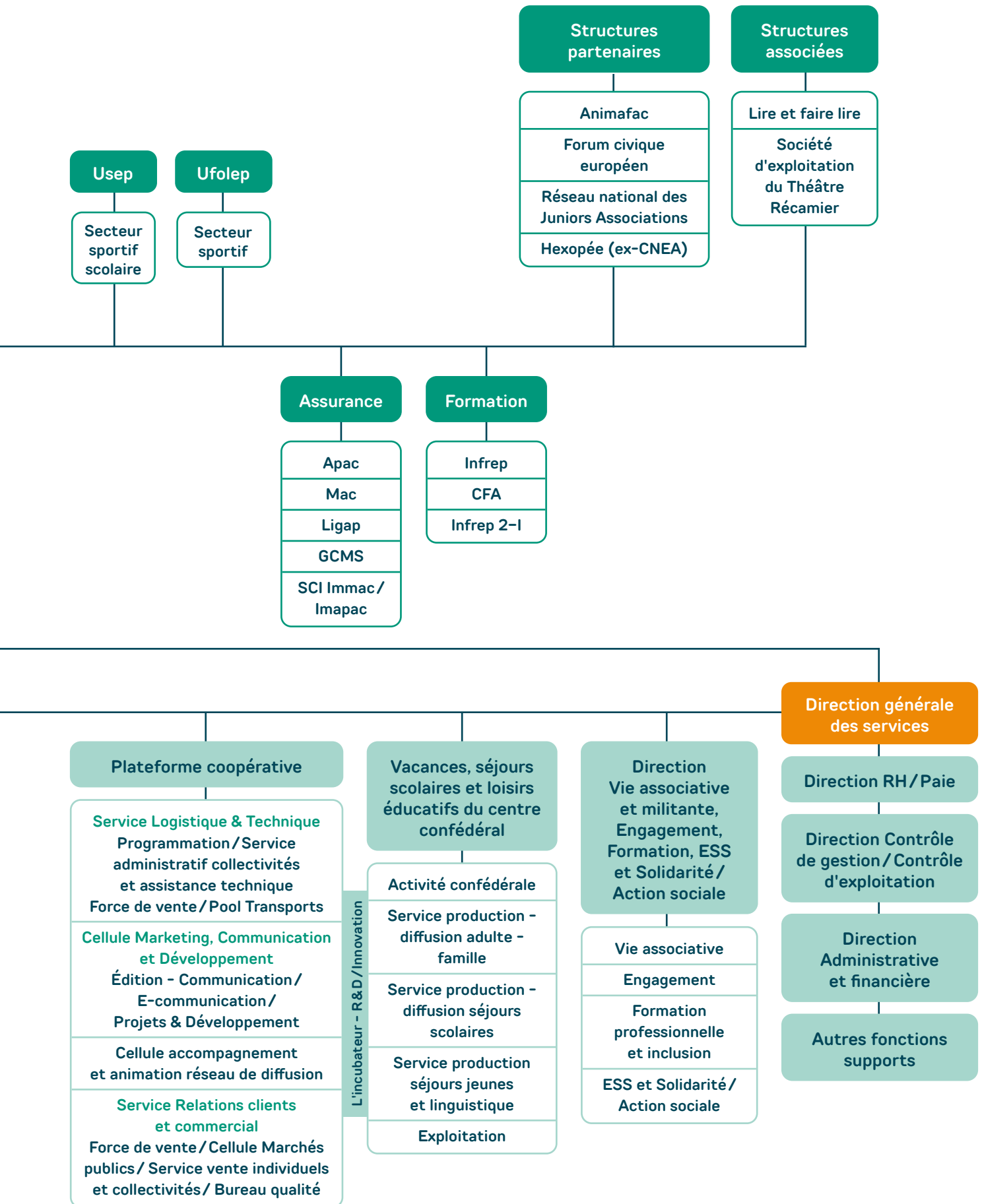
Instances, organisations professionnelles

- Commission professionnelle consultative des métiers du sport et de l'animation
- Hexopée
via Hexopée:
 - Association nationale des chèques-vacances
 - Chorum

- Au sein des branches de l'Animation, du Sport, du Tourisme social et familial, des Organismes de formation et des Foyers et services de jeunes travailleurs :
 - Commissions paritaires mixtes (CMP)
 - Commissions paritaires nationales emploi formation (CPNEF)
 - Commissions prévoyance et santé
 - Observatoire des métiers
 - Syndicat national des organismes de formation de l'économie sociale (Synofdes)
 - Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire (Udes). Via l'Udes :
 - Conseil national de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelle (Cnefop)
 - Conseil national éducation économie
 - Unification
 - Comité d'étude et de liaison des associations à vocation agricole et rurale (Celavar)
 - Comité national d'action laïque (Cnal)
 - Comité national olympique et sportif français (CNOSF)
 - Comité pour les relations nationales et internationales des associations de jeunesse et d'éducation populaire (Cnajep)
 - Coordination des fédérations des associations de culture et de communication (Cofac)
 - Enjeux e-medias
 - ESS France
 - ID.Orizon
 - *International sport and culture association (Isca)*
 - Jets d'encre
 - La Jeunesse au plein air (JPA)
 - La MedNum
 - L'Économie solidaire partenaire de l'école de la République (Esper)
 - Le Mouvement associatif
 - Le pacte du pouvoir de vivre
 - Mouvement Ambition Éducation
 - Observatoire de la déontologie de l'information
 - Observatoire de la liberté de création
 - Parcours vacances
 - Poppy station – Robotique et IA pour l'éducation
 - Reconnaître – *Open recognition alliance*
 - Scènes d'enfance – Assitej France
 - Union nationale des associations de tourisme (Unat)
-
- ### En Europe et à l'international
- *Civil society Europe*
 - Coalition Éducation
 - *European Association for the education of adults – EAEA*
 - *European civic forum*
 - France Volontaires
 - Réseau laïque européen
 - Solidar
 - Solidarité Laïque
-
- ### Coordinations, collectifs et autres associations
- Association nationale des conseils d'enfants et de jeunes (Anacej)
 - Collectif des associations partenaires de l'École publique (Cape)

Organigramme 2021





Conseil d'administration

Composition du conseil d'administration du 1^{er} janvier au 1^{er} juillet 2021

Membres du Bureau

Michèle Zwang-Graillot

Présidente

Yannick Hervé

Secrétaire général, en charge de la vie associative, de l'engagement et de la jeunesse

Slimane Bouraya

Secrétaire général adjoint, en charge de l'ESS, de l'action sociale et de la solidarité

Arnaud Jean

Secrétaire national

Véronique Moreira

Secrétaire nationale

Jean-Karl Deschamps

Trésorier général, en charge du suivi politique de la CPO et des partenariats transversaux

Gilles Épale

Trésorier général adjoint, en charge des vacances, loisirs et séjours éducatifs

Bruno Tarreau

Vice-président délégué, en charge du suivi et de l'accompagnement du réseau (métropole et outre-mer), de la synergie avec les fédérations sportives et de la réforme de la confédération

Étienne Butzbach

Vice-président, en charge de l'éducation et du numérique

Éric Favéy

Vice-président, en charge de l'urgence écologique, des migrations, de l'Europe et de l'international

Sandrine Firpo

Vice-présidente, en charge de la formation professionnelle

Hélène Lacassagne

Vice-présidente, en charge de la culture et des arts

Membres associés

Jean-Paul Delahaye

Président de la commission d'administration générale

Marc Scopel

Président de la commission des finances

Roger Évrard

Président de l'Apac

Autres membres du conseil d'administration

Nadia Bellaoui

Guy Brulland

Stéphane Brunel

Hélène Brus

Jean-Philippe Chetaud

Christian Chevalier

Yvan Favaudon

Suzanne Guilhem

Dadou Kehl

Jean-Baptiste Kieffer

Olivier Kull

Nathalie Kunde

François Millien

Philippe Poirel

Édith Portal

Antoine Quadri

Joël Roman

Françoise Sturbaut

Arlette Tapiou-Dangla

Jacqueline Tépaz

Nisrine Zaïbi

Membres associés

Robert Baron

Président du CFA de l'éducation populaire

Éric Mathé

Président du comité de contrôle et d'organisation stratégique de la coopérative

Michel Cabirol

Comité de liaison des Cercles Condorcet

David Cluzeau

Hexopée

Claire Thoury

Animafac

Composition du conseil d'administration du 2 juillet au 31 décembre 2021

Membres du Bureau

Michèle Zwang-Graillot

Présidente

Yannick Hervé

Secrétaire général, en charge de la vie associative, de l'engagement et des adhésions

Françoise Sturbaut

Secrétaire générale adjointe, en charge des jeunes et de l'égalité

Arnaud Jean

Secrétaire national

Véronique Moreira

Secrétaire nationale

Jean-Karl Deschamps

Trésorier général, en charge du suivi politique de la CPO et des partenariats transversaux

Gilles Épale

Trésorier général adjoint, en charge des vacances, loisirs et séjours éducatifs

Bruno Tarreau

Vice-président, en charge du suivi et de l'accompagnement du réseau (métropole et les outre-mer), de la synergie avec les fédérations sportives et de la réforme de la Confédération

Étienne Butzbach

Vice-président, en charge de l'éducation et du numérique

Éric Favéy

Vice-président, en charge de l'urgence écologique, des migrations, de l'Europe et de l'international

Sandrine Firpo

Vice-présidente, en charge de la formation professionnelle

Hélène Lacassagne

Vice-présidente, en charge des arts et de la culture

Membres associés

Christian Chevalier

Président de la commission d'administration générale

Marc Scopel

Président de la commission des finances

Roger Évrard

Président de l'Apac

Autres membres du conseil d'administration

Martine Besson

Slimane Bouraya

Patrice Boyer

Hélène Brus

Jean-Philippe Chetaud

Yvan Favaudon

Marc Gillette

Pascal Hébert

Claudine Joubert

Dadou Kehl

Jean-Baptiste Kieffer

Olivier Kull

Nathalie Kunde

Martine Louveau

Léonor Mahé

François Millien

Philippe Poirel

Arlette Tapiou-Dangla

Karin Tudal

Nisrine Zaibi

(démissionnaire au
22 septembre 2021)

Membres associés

Robert Baron

Président du CFA de l'éducation populaire

Michel Cabirol

Comité de liaison des Cercles
Condorcet

David Cluzeau

Hexopée

Sarah Bilot

Animafac

Roger Évrard

Président de l'Apac

Les Comités nationaux et groupes de travail nationaux

I Comités nationaux

Comité national Éducation

Président :

Étienne Butzbach, vice-président en charge de l'éducation et du numérique

Co-présidente :

Martine Louveau, présidente de l'union régionale Normandie

Comité national Urgence et transition écologiques

Président :

Éric Favey, vice-président en charge de l'urgence écologique, des migrations, de l'Europe et de l'international

Co-présidente :

Anne Hébert, co-présidente de la fédération de la Manche

Comité national Laïcité, diversité

Président :

Dadou Kehl, président de l'union régionale Nouvelle-Aquitaine

Co-présidentes :

Ariette Tapiou-Dangla, présidente de la fédération des Landes et **Florence Bugsel**, membre du conseil d'administration de la fédération du Pas-de-Calais

Comité national Vie associative, engagement, jeunesse

Président :

Yannick Hervé, secrétaire général en charge de la vie associative, de l'engagement et de la jeunesse

Co-présidente :

Marie-Pierre Cattet, déléguée générale de la fédération du Doubs

Comité national Vacances, séjours et loisirs éducatifs

Président :

Pierre-Charles Harry, membre du conseil d'administration de la fédération du Cher

Comité national Arts et culture

Présidente :

Hélène Lacassagne, vice-présidente en charge de la culture et des arts

Co-président :

Daniel Boys, président de la fédération du Pas-de-Calais

Comité national Formation

Présidente :

Sandrine Firpo, vice-présidente en charge de la formation professionnelle

Co-président :

Robert Baron, président du CFA de l'éducation populaire

Groupes de travail nationaux

Groupes de travail Vie associative, engagement, jeunesse

- Bafa-BAFD
- Vie fédérative
- Vie associative-numérique
- Parcours d'engagement

Groupe de travail Économie sociale et solidaire

- Économie sociale et solidaire

Groupes de travail Europe et international

- Solidarité internationale – ECSI
- Migrations, exils, asile
- Europe

Groupes de travail Culture

- Spectacle vivant
- Livre, lecture, écriture
- Cinéma
- Pratiques artistiques en amateur

Groupes de travail Éducation

- Formation des éducateurs
- Décrochage scolaire
- Éducation à la citoyenneté
- Cités éducatives

Groupe de travail Environnement

- Afnor

Groupes de travail Vacances

- Enfants/juniors
- Adultes/familles
- Classes de découvertes
- Loisirs éducatifs

Groupe de travail Accompagnement structurel des fédérations et des unions régionales

- Ressources humaines

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021 CENTRE CONFÉDÉRAL DE LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT

Mouvement laïque d'éducation populaire, la Ligue de l'enseignement propose des activités éducatives, culturelles, sportives et de loisirs, à travers 102 fédérations départementales qui accompagnent des associations présentes dans 24 000 communes.

S'engager à la Ligue, c'est apprendre par et avec les autres, faire vivre la convivialité et la fraternité.

S'engager à la Ligue, c'est construire de la solidarité et agir contre les inégalités.

S'engager à la Ligue, c'est prendre sa part d'une démocratie qui implique tous ses citoyens.

S'engager à la Ligue, c'est créer un lien entre des actes à la mesure de chacun et des combats à l'échelle de l'humanité.

Rejoignez-nous!

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux:



www.laligue.org